

REGION DU CENTRE-NORD

\*\*\*\*\*

CONSEIL REGIONAL

BURKINA FASO

\*\*\*\*\*

UNITE-PROGRES-JUSTICE



# PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE-NORD 2015-2019

VERSION FINALE

**NOVEMBRE 2014**

Appui Technique	Appui Financier
 ETUDES ACTION CONSEILS (E.A.C)	

## FICHE SYNTHÈSE DU PRD DU CENTRE-NORD

**Localisation** : Parallèles 12°40', 14° Nord (N) et méridiens 0°15', 25° longitude Ouest (W)

### Données administratives

Entités	Superficies (Km²)	Nombre de communes urbaines	Nombre de communes rurales	Nombre de villages
Province Bam	4 092	1	8	270
Province Namentenga	6 379	1	7	188
Province Sanmatenga	7 741	1	10	430
Région	18 212	3	25	888

### Population

Entités	Population 2006	Population 2014	Population 2016	Population 2019
Province Bam	275 191	344 628	365 233	398 948
Province Namentenga	328 820	411 815	436 683	476 732
Province Sanmatenga	598 014	746 551	791 098	863 151
Région	1 202 025	1 502 994	1 593 214	1 738 831

### Climat

Zone climatique sub-sahélienne, caractérisée par l'alternance des deux saisons caractéristiques du Burkina. Moyenne pluviométrique entre 414,64 et 671,31 mm d'eau par an avec des variations notables. Irrégularité spatio-temporelle rendant aléatoire et précaire les activités agricoles et économiques liées aux ressources en eau pluviale.

### Indicateurs de fécondité, natalité et mortalité

Entité	TBN (‰)	ISF	TFG (‰)	TBM (‰)
Province Bam	46,4	6,5	204,5	-
Province Namentenga	53,2	7,5	233,9	-
Province Sanmatenga	48,1	6,5	202,8	-
Région	49,1	6,7	211,5	13,4

### Autres indicateurs 2013

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incidence de la pauvreté : 31,9%</li> <li>▪ Taux brut de scolarisation au primaire : 71,3%</li> <li>▪ Taux brut de scolarisation des filles : 68,8%</li> <li>▪ Taux d'achèvement au primaire : 54,2%</li> <li>▪ Taux d'achèvement des filles : 53%</li> <li>▪ Taux brut de scolarisation du post-primaire : 25,5%</li> <li>▪ Consultation curative infirmière : 0,7%</li> <li>▪ Rayon moyen d'action théorique : 6,38 km</li> <li>▪ Taux de fréquentation des formations sanitaires : 0,7048</li> <li>▪ Nombre de consultations : 1 148 717</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux de séroprévalence : 0,5%</li> <li>▪ Taux d'accès à l'eau potable, milieu rural : 70,3%</li> <li>▪ Taux d'accès à l'assainissement, milieu rural : 4,7%</li> <li>▪ Taux de couverture des besoins céréaliers : 76,6%</li> <li>▪ Taux de mise en valeur des aménagements fonctionnels : 78,98%</li> <li>▪ Taux de couverture vaccinale contre la PPCB : 37,19%</li> <li>▪ Taux de couverture vaccinale de la volaille contre la maladie de Newcastle : 72,39%</li> <li>▪ Quantité de viande contrôlée : 2936</li> <li>▪ Rapport réserves forestières (forêts classées)/superficie de la région : 0,15%</li> </ul> |
|---|---|

### Synthèse des problèmes majeurs

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisance de sécurité alimentaire</li> <li>▪ Déficit de l'offre des services sociaux de base</li> <li>▪ Faiblesse du tissu économique régional</li> <li>▪ Dégradation des ressources naturelles</li> <li>▪ Enclavement interne et externe de la région</li> <li>▪ Faible promotion des activités socioculturelles et sportives</li> <li>▪ Faible équipement des ménages en ouvrages d'assainissement adéquats</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible maîtrise de l'eau de production et de boisson</li> <li>▪ Faiblesse de l'électrification rurale</li> <li>▪ Explosion démographique</li> <li>▪ Faible accès à la formation professionnelle</li> <li>▪ Faiblesse de la gouvernance locale</li> <li>▪ Faible prise en compte de la dimension genre</li> <li>▪ Crises et catastrophes humanitaires</li> </ul> |
|--|--|

**Vision** : Faire du Centre-Nord une région d'autosuffisance alimentaire dont la population est épanouie, promotrice de ses valeurs culturelles et qui accroît durablement sa contribution à la création de richesse au plan national à l'horizon 2025

**Objectif global** : Promouvoir un développement économique et social durable de la région

### Axes stratégiques

1. Renforcement des secteurs de production
2. Développement des secteurs de soutien à la production
3. Développement du capital humain et protection sociale
4. Renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne

### Coût du plan (en milliers) : 9 450 500 FCFA

**Axe 1** : Renforcement des secteurs de production : 4 543 500 FCFA

**Axe 2** : Développement du capital humain et protection sociale : 2 815 000 FCFA

**Axe 3** : Développement des secteurs de soutien à la production : 1 255 000 FCFA

**Axe 4** : Promotion de la gouvernance locale et de la participation citoyenne : 837 000 FCFA

### Plan de financement (en milliers de CFA)

2015	2016	2017	2018	2019	Total
1 329 000	2 346 800	2 341 300	1 827 300	1 618 300	9 450 500

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>ADRK</b>	: Association pour le Développement de la Région de Kaya
<b>AEP</b>	: Approvisionnement en Eau Potable
<b>AEPS</b>	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
<b>AGF</b>	: Agroforesterie
<b>ANPE</b>	: Agence Nationale Pour l'Emploi
<b>ARV</b>	: Anti Rétro Viraux
<b>ASP</b>	: Agro Sylvo Pastoral
<b>BCEAO</b>	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CCEB</b>	: Cadre de Concertation des acteurs de l'Education de Base
<b>CEB</b>	: Circonscription d'Education de Base
<b>CEBNF</b>	: Centre d'Education de Base Non Formel
<b>CEFORE</b>	: Centre de Formalités des Entreprises
<b>CGCT</b>	: Code Général des Collectivités Territoriales
<b>CN</b>	: Centre-Nord
<b>CNLS</b>	: Comité National de Lutte contre le Sida
<b>COGEL</b>	: Consolidation de la Gouvernance Environnementale Locale
<b>CPAF</b>	: Centre Permanent d'Alphabétisation Fonctionnelle
<b>CR</b>	: Conseil Régional
<b>CRS</b>	: Catholic Relief Service
<b>CQP</b>	: Certificat de Qualification Professionnelle
<b>DGAEUE</b>	: Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
<b>DGAT-DLR</b>	: Direction Générale de l'Aménagement du Territoire- Développement Local et Régional
<b>DRASA</b>	: Direction Régionale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
<b>DRASSN</b>	: Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
<b>DRCT</b>	: Direction Régionale de la Culture et du Tourisme
<b>DREAHA</b>	: Direction Régionale de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement
<b>DREDD</b>	: Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
<b>DRENA</b>	: Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
<b>DREP</b>	: Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
<b>DRID</b>	: Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement
<b>DRJFPE</b>	: Direction Régionale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
<b>DRPFG</b>	: Direction Régionale de la Promotion de la Femme et du Genre
<b>DRPN</b>	: Direction Régionale de la Police Nationale
<b>DRRAH/CN</b>	: Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
<b>ENT</b>	: Ecole Nationale des Télécommunications
<b>FAARF</b>	: Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
<b>FAFPA</b>	: Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
<b>FAIJ</b>	: Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
<b>FAPE</b>	: Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi
<b>FASI</b>	: Fonds d'Appui au Secteur Informel
<b>FFOM</b>	: Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
<b>FPDCT</b>	: Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales
<b>IEC</b>	: Information, Education et Communication
<b>INSD</b>	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>IST</b>	: Infections Sexuellement Transmissibles

<b>MASA</b>	: Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
<b>MATD</b>	: Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation
<b>MATS</b>	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité
<b>MEDD</b>	: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
<b>MEF</b>	: Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MENA</b>	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
<b>MESSRS</b>	: Ministère des Enseignements Secondaires, Supérieurs et de la Recherche Scientifique
<b>MID</b>	: Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
<b>MJFPE</b>	: Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
<b>MPFG</b>	: Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre
<b>MRAH</b>	: Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
<b>OEV</b>	: Orphelins et autres Enfants Vulnérables
<b>OMD</b>	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONATEL</b>	: Office National des Télécommunications
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>OP</b>	: Organisation Paysanne
<b>OSC</b>	: Organisation de la Société Civile
<b>PADS</b>	: Programme d'Appui au Développement Sanitaire
<b>PAFASP</b>	: Projet d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales
<b>PAPME</b>	: Programme d'Appui des Petites et Moyennes Entreprises
<b>PDL/S</b>	: Programme de Développement Local du Sanmatenga
<b>PEA</b>	: Poste d'Eau Autonome
<b>PFNL</b>	: Produit Forestier Non Ligneux
<b>PNG</b>	: Politique Nationale Genre
<b>PNSFMR</b>	: Programme Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PRD</b>	: Plan Régional de Développement
<b>PROFIL</b>	: Projet d'Appui aux Filières Agricoles
<b>PSCE/JF</b>	: Programme Spécial de Création d'Emploi pour les Jeunes et les Femmes
<b>PTF</b>	: Partenaire Technique et Financier
<b>PTME</b>	: Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
<b>RGPH</b>	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>SCADD</b>	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
<b>SNAT</b>	: Schéma National d'Aménagement du Territoire
<b>SONABEL</b>	: Société Nationale Burkinabé d'Electricité
<b>SONAPOST</b>	: Société Nationale des Postes
<b>SP</b>	: Secrétariat Permanent
<b>SPAT</b>	: Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire
<b>SRAT</b>	: Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
<b>TIC</b>	: Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UAB</b>	: Union des Assurances du Burkina
<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNICEF</b>	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>VIH</b>	: Virus de l'Immunodéficience Humaine
<b>ZOVIC</b>	: Zone Villageoise d'Intérêt Cynégétique

## SOMMAIRE

<b>FICHE SYNTHÈSE DU PRD DU CENTRE-NORD</b> .....	<b>2</b>
<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>6</b>
<b>LISTE DES CARTES</b> .....	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>10</b>

## **PARTIE I : DIAGNOSTIC**

<b>I. PRÉSENTATION DE LA RÉGION DU CENTRE-NORD</b> .....	<b>19</b>
1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE .....	19
1.2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE .....	20
1.3 MILIEU PHYSIQUE .....	21
1.4 MILIEU HUMAIN .....	28
1.5 SERVICES SOCIAUX DE BASE ET ÉQUIPEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES COLLECTIFS .....	31
1.6 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES .....	55
1.7 GOUVERNANCE LOCALE .....	83
1.8 SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ .....	88
1.9 PROJETS/PROGRAMMES, ONG ET ASSOCIATIONS .....	89
<b>II. THÈMES ÉMERGENTS</b> .....	<b>90</b>
2.1 POPULATION .....	90
2.2 VIH/SIDA .....	91
2.3 PRISE EN COMPTE DU GENRE .....	96
2.4 ÉCONOMIE LOCALE .....	102
2.5 CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	105
<b>III. ANALYSE DES FORCES FAIBLESSES OPPORTUNITÉS ET MENACES</b> .....	<b>110</b>

## **PARTIE II : PLANIFICATION**

<b>IV. GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT</b> .....	<b>128</b>
4.1 BILAN DU PRD 2010-2014 .....	128
4.2 SYNTHÈSE DES PROBLÈMES MAJEURS .....	131
4.3 ENJEUX ET DÉFIS DE DÉVELOPPEMENT .....	132
4.4 VISION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL .....	138
4.5 OBJECTIFS DU PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT .....	139
4.6 PRINCIPES DIRECTEURS .....	140
<b>V- PROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIÈRE POUR LES 5 ANS</b> .....	<b>149</b>
<b>VI- PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2015</b> .....	<b>177</b>
<b>VII- MÉCANISME DE MISE EN ŒUVRE DU PRD</b> .....	<b>182</b>
7.1 STRATÉGIE DE MOBILISATION DES FONDs .....	182
7.2 STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE .....	182
7.3 CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN .....	187
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>190</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>192</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>193</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Données administratives de la région du Centre-Nord.....	20
Tableau 2 : Les types de sols et leurs superficies (km <sup>2</sup> ) .....	26
Tableau 3 : Projection de la population du Centre- Nord .....	28
Tableau 4 : Répartition de la population par sexe et par province en 2013 .....	29
Tableau 5 : Indicateurs de natalité, de fécondité et de mortalité dans la région .....	30
Tableau 6 : Répartition des grands groupes ethniques et linguistiques de la région du Centre-Nord en 2006.....	31
Tableau 7 : Situation des Bisongo dans la Région du Centre-Nord.....	32
Tableau 8 : Les effectifs des élèves au primaire .....	33
Tableau 9 : Récapitulatif des effectifs par filière à l'ESPK.....	35
Tableau 10 : Evolution des indicateurs de 2009 à 2013, région du Centre-Nord.....	38
Tableau 11 : Personnel médical, par district.....	38
Tableau 12 : Ratio personnel médical /habitant en 2013.....	38
Tableau 13 : Situation des patients régulièrement suivis dans les files actives de prise en charge au 31 décembre 2013.....	40
Tableau 14 : Situation des patients sous ARV .....	41
Tableau 15 : Situation des sinistrés de la région du Centre-Nord les deux dernières années	50
Tableau 16 : Bilan de la production céréalière des cinq dernières années .....	57
Tableau 17 : Situation des autres productions agricoles des cinq dernières années.....	58
Tableau 18 : Production de rente (cultures de rente) des cinq dernières années .....	58
Tableau 19 : Production des cultures maraîchères en tonne par spéculation et par province de 2009 à 2013.....	59
Tableau 20 : Evolution du cheptel régional des 05 dernières années .....	60
Tableau 21 : Situation des infrastructures d'élevage.....	61
Tableau 22 : Situation des abattages contrôlés les cinq dernières années .....	62
Tableau 23 : Etat de la couverture vaccinale .....	62
Tableau 24 : Situation vaccinale des animaux dans la région.....	63
Tableau 25 : Estimation des exportations de bétail des cinq dernières années .....	63
Tableau 26 : Situation des organisations d'éleveurs : nombre, filières et genre .....	64
Tableau 27 : Situation des aires de protection dans la région.....	65
Tableau 28 : Répartition des sites d'orpillage par commune au Centre-Nord .....	68
Tableau 29 : Situation des sites d'orpillage de la région du Centre-Nord .....	68
Tableau 30 : Localités bénéficiaires et année d'électrification.....	74
Tableau 31 : Nombre d'abonnés par province au 31 /12/ 2013.....	74

Tableau 32 : Energie vendue (kWh) et puissance souscrite (kW) en 2013.....	74
Tableau 33 : Longueur des réseaux électriques (km) par province en 2013.....	74
Tableau 34 : Situation des actions du Guichet Unique des Fonds jusqu'en 2013.....	82
Tableau 35 : Evolution du budget des 5 années (2009-2013).....	87
Tableau 36 : Représentation de la femme dans les instances de décisions au Centre-Nord..	97
Tableau 37 : Nombre de cas d'excision enregistrés.....	98
Tableau 38 : Nombre de cas de mariages forcés enregistrés.....	98
Tableau 39 : Nombre de cas de viol enregistrés.....	99
Tableau 40 : Nombre de cas de harcèlements enregistrés.....	99
Tableau 41 : Nombre de cas de coups et blessures enregistrés.....	99
Tableau 42 : Nombre de grossesses non désirées et précoces enregistrées.....	100
Tableau 43 : Enfants des mines et carrières artisanales encadrés : effectifs cumulés d'enfants bénéficiaires des activités/actions 2009-2013.....	101
Tableau 44 : Prestataires de services et services offerts dans la région du Centre-Nord.....	103
Tableau 45 : Répartition des entreprises de la région selon le type d'activité.....	103
Tableau 47 : Matrice de vulnérabilité (Sanmatenga).....	106
Tableau 48 : Matrice de vulnérabilité (Bam).....	106
Tableau 49 : Matrice de vulnérabilité (Namentenga).....	107
Tableau 50 : Facteur de vulnérabilité Sanmatenga.....	109
Tableau 51 : Facteur de vulnérabilité Namentenga.....	109
Tableau 52 : Facteur de vulnérabilité Bam.....	109
Tableau 53 : FFOM milieu physique.....	111
Tableau 54 : FFOM agriculture.....	112
Tableau 55 : FFOM ressources animales et halieutiques.....	112
Tableau 56 : FFOM Environnement et développement durable.....	113
Tableau 57 : FFOM population.....	114
Tableau 58 : FFOM éducation préscolaire, primaire, post-primaire, secondaire, supérieure, alphabétisation.....	115
Tableau 59 : FFOM Emploi et formation professionnelle.....	116
Tableau 60 : FFOM santé et VIH/Sida.....	117
Tableau 61 : FFOM de l'hydraulique, de l'eau et de l'assainissement.....	118
Tableau 62 : FFOM promotion de la femme et genre.....	118
Tableau 63 : FFOM Action Sociale.....	118
Tableau 64 : FFOM sports et loisirs.....	119
Tableau 65 : FFOM secteur minier.....	120

Tableau 66 : FFOM secteur de l'artisanat .....	121
Tableau 67 : FFOM culture et tourisme .....	121
Tableau 68 : FFOM information .....	122
Tableau 69 : FFOM hôtellerie .....	122
Tableau 70 : FFOM énergie .....	123
Tableau 71 : FFOM communication .....	124
Tableau 72 : FFOM des Infrastructures de désenclavements et Transports .....	125
Tableau 73 : FFOM gouvernance locale .....	126
Tableau 74 : FFOM partenariat .....	126
Tableau 75 : Cadre logique.....	141
<i>Tableau 76 : Répartition de l'enveloppe du Plan par axe (en milliers et en %)</i> .....	150
Tableau 77 : Tableau récapitulatif du coût du Plan par axe et par année (en milliers FCFA)	151
Tableau 78 : Détails axe 1 : Renforcement des secteurs de production .....	151
Tableau 79 : Détails axe 2 : Développement des secteurs de soutien à la production .....	151
Tableau 80 : Détails axe 3 : Développement du capital humain et protection sociale .....	152
Tableau 81 : Détails axe 4 : Renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne.....	152
Tableau 86 : Programmation financière des activités de l'Axe 1 : Renforcement des secteurs de production .....	161
Tableau 87 : Programmation financière des activités de l'Axe 2 du PRD : Développement des secteurs de soutien à la production.....	167
Tableau 88 : Programmation financière des activités de l'Axe 3 du PRD : Développement du capital humain et protection sociale.....	168
Tableau 85 : Programmation financière des activités de l'Axe 4 du PRD : Promotion de la gouvernance locale et de la participation citoyenne.....	173
Tableau 86 : Axe 1 : Renforcement des secteurs de production .....	177
Tableau 87 : Axe 2 du PRD : Développement des secteurs de soutien à la production .....	178
Tableau 88 : Axe 3 du PRD : Développement du capital humain et protection sociale .....	179
Tableau 89 : Axe 4 du PRD : Promotion de la gouvernance locale et de la participation citoyenne.....	180

## **LISTE DES CARTES**

Carte 1 : Localisation de la Région du Centre-Nord .....	19
Carte 2 : Carte de découpage administratif de la Région du Centre-Nord .....	20
Carte 3 : Réseau hydrographique de la région du Centre-Nord .....	23
Carte 4 : Sols de la région du Centre-Nord .....	27
Carte 5 : Carte des principales voies de communication du Centre-Nord .....	78

## INTRODUCTION

Le Burkina Faso s'est engagé dans un processus de Décentralisation depuis 1991 avec l'adoption de la constitution du 2 juin 1991 qui consacre l'organisation du territoire en collectivités territoriales. L'année 2004 marque un tournant décisif de cette décentralisation avec l'adoption du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui consacre la communalisation intégrale. Le CGCT détermine l'orientation de cette décentralisation, les compétences et moyens d'action, les organes et l'administration des collectivités territoriales. Le transfert de compétences décisionnelles de l'Etat central à des instances régionales ou locales devient dès lors une réalité.

Pour ce faire, chaque collectivité territoriale doit disposer d'un Plan Local de Développement (PLD). Les premiers PLD élaborés ont été mis en œuvre durant les cinq (5) années écoulées et arrivent à expiration. La région du Centre Nord a élaboré et mis en œuvre son 1<sup>er</sup> PRD pour la période 2010-2014.

Ainsi, après ces années de mise en œuvre des PLD, il s'avère nécessaire de les réajuster afin qu'ils soient en phase avec les grandes orientations de développement décrites dans les différents documents de politique nationale, notamment la SCADD, la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisée (LPDRD), la Politique Nationale Genre, et la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en milieu rural qui prennent en compte les nouvelles aspirations des populations.

En outre le PLD doit être en phase avec les grandes orientations des Schémas national ou régionaux d'Aménagement du Territoire qui serviront de cadre de référence à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan régional de développement.

De plus, il ressort que certaines thématiques émergentes n'avaient pas été suffisamment prises en compte dans les anciens PLD. Il s'agit entre autres des changements climatiques, du genre, de l'économie locale, de la sécurité, des droits humains, du VIH-SIDA, et des mesures de durabilité des interventions.

C'est ainsi que sous la supervision de la Direction Générale de l'Aménagement du territoire et d'Appui à la Décentralisation (DGAT-AD) de nouveaux guides

méthodologiques ont été validés et adoptés en Conseil de Ministres. Ces guides servent de référentiels pour l'élaboration des PLD.

C'est dans cette dynamique que le Projet Consolidation de la Gouvernance Environnementale Locale (COGEL) accompagne au cours de cette année 2014, le Conseil Régional du Centre- Nord à élaborer son Plan Régional de développement. Pour cela, le Conseil Régional s'est attaché les services du Bureau d'Etudes « Etudes Action Conseils (E.A.C) ».

L'architecture globale du rapport comprend deux parties qui sont le diagnostic et la planification, structurés de la manière suivante :

Diagnostic :

- 1) Présentation de la région
- 2) Prise en compte des thèmes émergents
- 3) Analyses des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM)

Planification :

- 1) Grandes orientations et objectifs de développement
- 2) Programmation physique et financière
- 3) Mécanisme de mise en œuvre du PRD

## **Méthodologie d'élaboration du Plan Régional de Développement**

La démarche méthodologique adoptée est participative et inclusive durant tout le processus (du diagnostic à la planification et à la validation du produit final). Le processus est essentiellement basé sur la concertation et la communication avec l'ensemble des acteurs locaux (Conseil Régional, commission ad hoc, partenaires techniques et financiers, Services Techniques Déconcentrés de l'Etat, et les populations concernées).

La méthodologie globale s'articule autour des cinq (05) phases suivantes :

- phase de préparation ;
- phase de démarrage ;
- phase de diagnostic ;
- phase de planification et de rédaction du Plan Régional de Développement ;
- phase de validation et d'adoption du Plan.

### **Phase préparatoire**

Les activités menées au cours de cette phase concernent le développement de l'initiative de planification et la mise en place de l'équipe de planification. Concernant le développement de l'initiative de planification, et conformément au contenu du guide de planification locale, le Conseil Régional du Centre-Nord a pris la décision d'entamer le processus d'élaboration de son PRD par délibération en session ordinaire. Par rapport à la mise en place de l'équipe de planification, le Cabinet « Etudes Action Conseils » a été recruté par le Conseil Régional, selon les procédures nationales des marchés publics.

Afin de suivre l'élaboration du PRD, le Président du Conseil Régional s'est attaché les services d'une commission ad' hoc mise en place par arrêté.

### **Phase de démarrage**

Elle a été marquée par la réalisation de plusieurs activités dont la campagne de communication, la réunion de cadrage et le lancement officiel du processus d'élaboration du PRD.

- **Campagne de communication**

La campagne de communication a été organisée sous la responsabilité de la commission ad' hoc comme prévu dans le guide de planification locale. Ce qui a permis d'assurer une large information des populations, afin qu'elles prennent les dispositions nécessaires pour mieux participer au processus.

- **Réunion de cadrage**

Tenue le 30 Mai 2014 à Kaya dans la salle de réunion de la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification (DREP) du Centre-Nord, cette rencontre a regroupé les participants représentant le Conseil Régional, la commission ad hoc, le S/P CONEDD, l'UICN, le COGEL et le Cabinet E.A.C. Cette réunion a permis aux deux parties d'harmoniser leurs compréhensions sur le processus d'élaboration ainsi que l'adoption d'un calendrier de travail. Elle a permis notamment :

- au Conseil Régional de rappeler le contexte de l'élaboration du PRD et de présenter l'Arrêté portant mise en place de la commission ad hoc ;
- au bureau d'études de faire un exposé sur la méthodologie notamment les outils et méthodes qu'il envisage utiliser et le chronogramme prévisionnel ;
- de proposer un chronogramme du processus d'élaboration du PRD qui sera validé lors de l'atelier de lancement.

Elle a en outre permis de rappeler :

- la nécessité pour le bureau d'études de respecter le principe de la maîtrise d'ouvrage ;
- l'intérêt de travailler étroitement avec la commission ad 'hoc ;
- la nécessité de constituer des grappes de communes/province pour les activités du diagnostic.

- **Atelier de lancement**

Tenu le 20 Juin 2014 à Kaya, dans la salle de conférence de l'hôtel Pacific et sous la présidence de Mme la Gouverneure du Centre-Nord, cette rencontre a regroupé les Hauts- commissaires des trois Provinces, les Maires des Communes de la Région, les autorités militaires et para - militaires, les autorités coutumières et religieuses, les organisations de la société civile, le Conseil Régional, les membres

de la commission ad 'hoc, et l'équipe de consultants du bureau E.A.C. Elle a permis notamment à l'équipe de consultants de :

- informer les participants sur les enjeux de l'élaboration du PRD et de son contenu ;
- sensibiliser les participants sur la nécessité d'une mobilisation sociale autour du processus d'élaboration du PRD et surtout de sa mise en œuvre ;
- faire un exposé sur la méthodologie notamment les outils et méthodes qu'il propose d'utiliser et le chronogramme prévisionnel ;
- proposer un chronogramme pour la collecte des données.

#### ▪ **Recherche documentaire**

La recherche documentaire a permis de disposer de documents et d'informations capitales pour la conduite des activités. Il s'agit entre autres :

- du guide méthodologique de planification locale révisé ;
- du module de formation simplifiée en Genre ;
- du module de formation sur la prise en compte du changement climatique dans l'élaboration des PLD ;
- du module de formation sur la prise en compte du développement durable dans l'élaboration des PLD ;
- du module de formation sur la prise en compte du VIH SIDA ;
- de la version définitive du PRD 2010- 2014 du Centre- Nord ;
- du rapport d'évaluation DREP du PRD 2010- 2014 du Centre-Nord ;
- des outils de collectes des données ;
- des données au niveau des services techniques déconcentrés ;
- des données au niveau des partenaires techniques et financiers ;
- des fascicules et thèmes de formation ;
- du rapport définitif du RGPH 2006.

Elle a permis de peaufiner la démarche méthodologique et d'élaborer les outils de collecte des données.

#### ▪ **Elaboration des outils de collecte de données**

Cinq types d'outils ont été élaborés pour l'élaboration du PRD/CN. Il s'agit :

- des fiches d'actualisation par secteur d'activité ;

- des fiches d'entretien intégrant les thèmes émergents avec les STD ;
- des fiches d'entretien avec les ONG, Projets/Programmes ;
- des fiches d'entretien avec les acteurs de la société civile ;
- du guide d'animation des focus group dans les trois Provinces.

▪ **Echantillonnage et dispositif spatial**

Conformément aux recommandations de la commission ad hoc et sur proposition de la DREP/CN, l'échantillonnage s'est basé sur des grappes de communes pour une prise en compte effective de toutes les entités au niveau de la Région. Les grappes suivantes ont été constituées par Province.

- Province du Bam

**Grappe 1** : Lieu de rencontre : **Tikaré**

Communes concernées : Rouko- Tikaré- Guibaré- Sabcé

**Grappe 2** : Lieu de rencontre : **Kongoussi**

Communes concernées : Kongoussi- Rollo- Bourzanga- Zimtanga- Nasseré

- Province du Namentenga

**Grappe 1** : Lieu de rencontre : **Tougouri**

Communes concernées : Tougouri- Bouroum- Nagbingou- Yalgo

**Grappe 2** : Lieu de rencontre : **Boulsa**

Communes concernées : Boulsa- Zéguédégin- Boala- Dargo

- Province du Sanmatenga

**Grappe 1** : Lieu de rencontre : **Barsalogho**

Communes concernées : Barsalogho- Dablo- Pensa- Namissiguima

**Grappe 2** : Lieu de rencontre : **Kaya**

Communes concernées : Kaya- Boussouma- Pissila- Mané

**Grappe 3** : Lieu de rencontre : **Korsimoro**

Communes concernées : Korsimoro- Pibaoré- Ziga

## **Phase de diagnostic**

Pour cette phase, le guide de planification locale distingue quatre activités à savoir l'animation de séances de diagnostic, la collecte des données de base complémentaires, l'élaboration d'un rapport provisoire et la restitution du rapport provisoire de diagnostic.

L'animation des séances de diagnostic participatif a été assurée par des sorties de terrain dans les trois provinces de la région. Dans chaque province des grappes de communes ont été définies permettant de conduire ces animations et de toucher l'ensemble des communes. Le bureau d'étude a ainsi procédé à la collecte des données sur le terrain et à l'animation des discussions en focus groupe.

La collecte des données de base complémentaires, a été faite auprès de personnes ressources, des services techniques déconcentrés de l'Etat, des groupes socioprofessionnels, des ONG, Projets/Programmes, associations/groupements.

Les données secondaires ont été traitées et analysées de même que les données qualitatives issues des focus groupe. À la fin du traitement et de l'analyse des données, un rapport diagnostic du PRD a été produit et soumis aux acteurs pour amendement et validation au cours d'ateliers organisés à quatre niveaux :

- un atelier de restitution dans la Province du Namentenga ;
- un atelier de restitution dans la Province du Bam ;
- un atelier de restitution dans la Province du Sanmatenga ;
- un atelier de restitution régional tenu à Kaya.

## **Phase de planification et de rédaction du PRD**

Le guide de planification locale a prévu deux étapes au niveau de cette phase. Il s'agit de la planification et de la rédaction du Plan.

A l'issue des ateliers de restitution du rapport diagnostic, un atelier de planification régionale a été animé dans le but d'analyser et planifier les actions identifiées à l'issue du diagnostic. Ce qui a permis aux acteurs de la région d'exprimer leurs préoccupations, et au bureau d'études de s'approprier les orientations de développement de la région, d'identifier les priorités de développement, d'arbitrer et

de faire une programmation physique et financière des projets et, enfin de déterminer les stratégies pour la mise en œuvre du PRD.

Après cette étape, un rapport provisoire du Plan Régional de Développement a été élaboré par le bureau d'étude sur la base des préoccupations exprimées au cours de l'atelier de planification.

Enfin, un atelier de restitution a été organisé le 11 novembre 2014 pour permettre au bureau d'études de présenter le rapport provisoire au Conseil Régional et à la commission ad' hoc. Les observations et suggestions formulées ont été prises en compte par le bureau d'étude afin d'améliorer la qualité du document. Le rapport définitif du PRD a été finalisé en prenant en compte les observations et les suggestions formulées.

### **Phase de validation du PRD**

Selon le guide de planification locale, cette phase comprend trois étapes qui sont (i) la validation technique du document, (ii) l'adoption du PRD par le conseil régional et (iii) l'autorisation de mise en œuvre par l'autorité de tutelle.

Concernant l'adoption du PRD par le Conseil Régional du Centre-Nord, elle aura lieu lors d'une session extraordinaire dont la date sera fixée par le Conseil Régional. Elle sera sanctionnée par un procès- verbal de délibération.

L'autorisation préalable de mise en œuvre quant à elle sera faite par l'autorité de tutelle rapprochée à savoir le Gouvernorat par la prise d'un arrêté.

## **PARTIE I : DIAGNOSTIC**

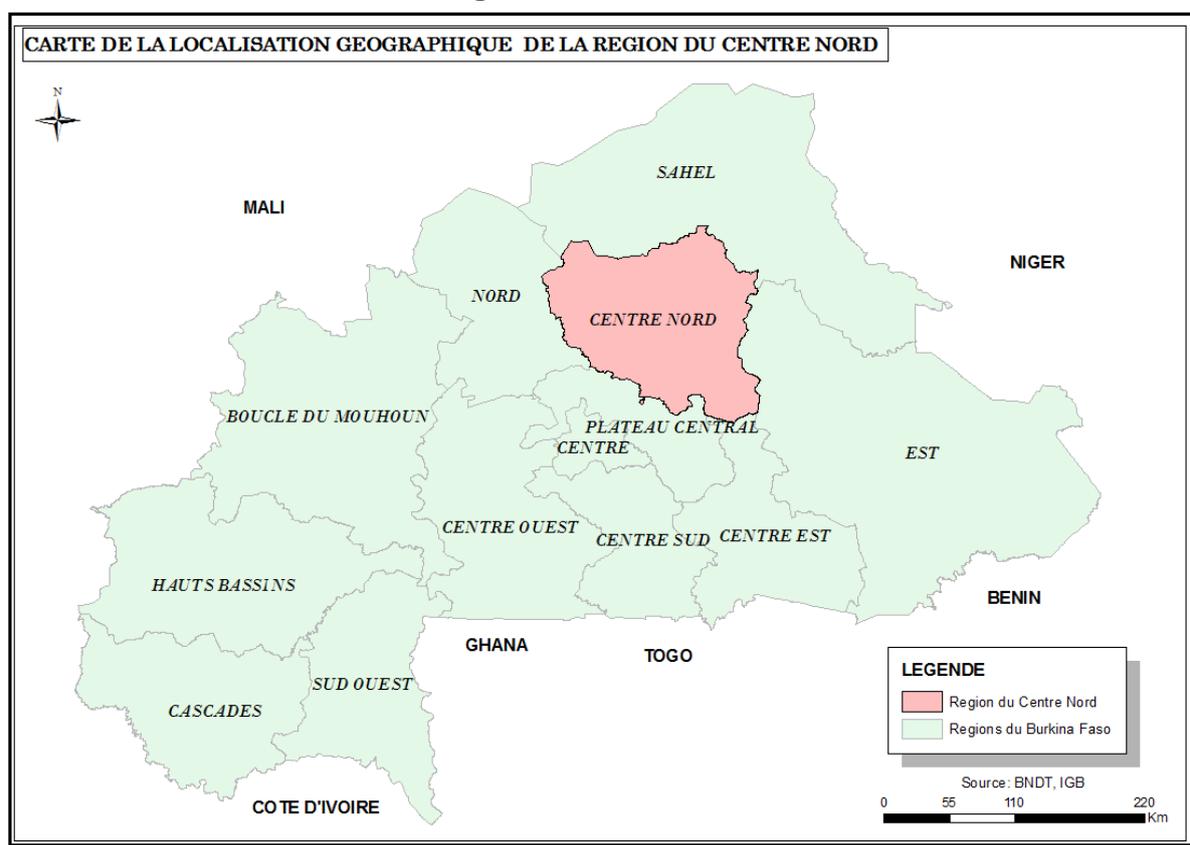
## I. PRESENTATION DE LA REGION DU CENTRE-NORD

### 1.1 Situation géographique

La Région du Centre-Nord est située entre les parallèles 12°40'1 ; 14° Nord (N) et les méridiens 0°15 ; 25° longitude Ouest (W). Elle couvre une superficie de 18 212 Km<sup>2</sup> soit 6,6%<sup>2</sup> du territoire national et se classe au 7<sup>ème</sup> rang national du point de vue superficie. Elle comprend trois (03) provinces : le Bam<sup>3</sup> (4 092 Km<sup>2</sup>), le Namentenga (6 379 Km<sup>2</sup>) et le Sanmatenga (7 741 Km<sup>2</sup>). Le chef-lieu de la région, Kaya est situé à environ 100 km de la capitale Ouagadougou.

La Région est limitée au Nord par la région du Sahel, au Sud par les Régions du plateau Central et du Centre-Est, à l'Est par la Région de l'Est et à l'Ouest par la Région du Nord.

**Carte 1 : Localisation de la Région du Centre-Nord**



<sup>1</sup>MEDEV : Cadre Stratégique Régional de Lutte contre la Pauvreté (CSRLP), juin 2005, pp 6

<sup>2</sup> MEDEV : Profil des Régions du Burkina Faso, décembre 2005, pp 119

<sup>3</sup> MEDEV : Profil des Régions du Burkina Faso, décembre 2005, pp 119



## **1.3 Milieu physique**

### **1.3.1 Relief**

Le relief de la région est caractérisé par la présence de deux (02) unités géomorphologiques que sont les plateaux latéritiques sur roches sédimentaires et les chaînes birrimiennes sur roches cristallines.

Les plateaux latéritiques constituent une vaste pénéplaine monotone peu accidentée correspondant au versant du Niger (Barsalogo, Boulsa, Tougouri) et ont une altitude comprise entre 300 m et 350 m<sup>4</sup>. Toutefois, la monotonie de cette unité est souvent rompue par endroits par des vallées et des formations collinaires que sont : les vallées du Nakambé au Centre Sud, et la Sirba à l'Est. Les chaînes birriminiennes à l'Ouest dans le Bam se caractérisent par des collines aux sommets tabulaires ou arrondis et sont très marquées par le phénomène du cuirassement bauxitique ou ferrugineux. Elles se regroupent soit en chaînes, soit se disposent linéairement et culminent entre 484 m et 511 m.

### **1.3.2 Climat**

Le Centre-Nord appartient au domaine phytogéographique Sub-Sahélien et correspond à la zone climatique dite sub-sahélienne, caractérisée par l'alternance des deux saisons caractéristiques du Burkina Faso. La moyenne pluviométrique varie entre 414,64 et 671,31 mm (Source : DRASA/CN juin 2014) d'eau par an avec des variations notables. La caractéristique essentielle de la pluviométrie est son irrégularité spatio-temporelle rendant ainsi aléatoire et précaire les activités agricoles et économiques (pêche, maraîchage...) liées aux ressources en eau pluviale.

Les températures moyennes varient entre 17°C enregistrés durant les mois de décembre et janvier et 40°C durant les mois de mars et avril. Deux types de vents traversent la région : l'harmattan (vent chaud et sec le jour et frais la nuit) qui souffle pendant la saison sèche et la mousson (vent humide) qui assure la formation des nuages et des pluies.

---

<sup>4</sup>DREP C/N Monographie de la province du Sanmatenga août 2008, pp12

### **1.3.3 Hydrographie et Hydrogéologie**

La région du Centre-Nord est drainée essentiellement par le bassin versant du Nakambé et le sous bassin versant du Niger et leurs affluents. Les ressources en eaux sont composées d'une part de l'ensemble des eaux de surface que constituent le réseau hydrographique et les plans d'eau (eaux stagnantes) ; et d'autre part des eaux souterraines que constitue l'hydrologie. Les plans d'eau de la région sont constitués d'une part par les lacs Bam, Bourzanga, Sian et Dem et d'autre part par les barrages, mares et boulis.

La région dispose de 96 barrages dont 42 dans la province du Bam, 17 dans la province du Namentenga et 37 dans la province du Sanmatenga d'après les données de l'inventaire des retenues d'eau 2011 organisé par la DEIE/DGRE. La capacité totale des retenues d'eau est estimée à 167,871 millions de m<sup>3</sup>. La région possède 179 boulis d'une capacité totale de 5000 m<sup>3</sup>, 4 lacs et 11 marres.

**Carte 3 : Réseau hydrographique de la région du Centre-Nord**



Le réseau hydrographique de la région s'organise autour de deux (2) bassins versants principaux : le bassin versant du Nakambé et le bassin versant du Niger.

Le bassin versant du *Nakambé* couvre toute la province du Bam, la partie Ouest et Sud du Sanmatenga. Le bassin versant du Niger est constitué de la *Faga* qui couvre la partie Est et Nord du Sanmatenga et une grande partie du Namentenga, la *Sirba* couvre l'extrême Sud du Namentenga et une petite portion du Sud du Sanmatenga et le *Gourouol* localisé dans une petite portion au Nord-Est du Namentenga. Les

deux (2) bassins collectent les principales eaux de la région et les drainent vers les principaux cours d'eau dont le plus important est le Nakambé qui s'assèche une partie de l'année (mars à juin).

Les ressources en eaux souterraines de la région sont constituées des eaux des forages, des puits à grands diamètres et de mini réseaux d'adduction d'eau potable simplifiés.

Du point de vue des potentialités en eaux souterraines, la région du Centre-Nord est l'une des plus défavorisées du Burkina Faso. La province du Bam dans sa partie nord (départements de Bourzanga et Rollo) se caractérise par des altérations épaisses (supérieures à 30 m) et des niveaux d'eau profonds (20 à 25 mètres). La recharge des nappes y est faible à cause, entre autres, de la mauvaise perméabilité des sols érodés. Les autres départements (Guibaré, Kongoussi, Sabcé et Tikaré) offrent de meilleures conditions avec des roches profondément altérées jusqu'à 40 m en moyenne et contenant des réserves appréciables d'eau.

La province du Namentenga présente la même situation défavorable aussi bien dans sa partie Nord que dans sa partie Sud, à l'exception des parties Sud des départements de Boulsa et de Dargo et la partie frontalière avec la province de la Gnagna. Cette dernière partie semble la plus favorisée avec des altérations peu épaisses (10 à 15 m) et des niveaux d'eau de 20 à 25 m.

Quant à la province du Sanmatenga, sa partie Nord (départements de Dablo, Pensa, Barsalogo) et sa partie Est (départements de Pissila et Pibaoré) se caractérisent par des épaisseurs d'altération qui sont en moyenne de 15 à 25 m et par des niveaux d'eau profonds de 20 à 25 m. La nappe phréatique se trouve souvent dans la roche dure, ce qui indique que les réserves d'eau sont faibles et que souvent les nappes sont discontinues.

Les possibilités d'exploitation intensive des eaux souterraines y sont extrêmement limitées. Les autres départements offrent des ressources faibles, à l'exception de Kaya, Mané et Korsimoro où les réserves totales et renouvelables sont plus élevées. On note la présence d'un barrage souterrain réalisé dans les années 2000 à Naré

dans la commune de Tougouri dont les données permettant d'apprécier les effets ne sont pas disponibles.

- **Atouts et contraintes**

Les principaux atouts sont entre autres : l'existence de Services techniques Déconcentrés, l'existence d'infrastructures hydrauliques, l'existence de structures pour la gestion des infrastructures et l'existence d'un potentiel aménageable pour les cultures de contre saison.

Les principales contraintes sont : le dessèchement des retenues d'eau, l'ensablement, l'occupation des berges, l'absence de protection des berges, la méconnaissance des nouvelles techniques pour la gestion des infrastructures hydrauliques, et l'insuffisance des aménagements.

#### **1.3.4 Sols et sous-sols**

Six (6) types de sols sont recensés dans la région :

- i. les Lithosols sur cuirasse : ce sont des sols squelettiques, très peu épais (épaisseur inférieure à 10 cm). Ils ont une capacité de rétention d'eau quasi nulle sauf au niveau du diaclase ou peuvent pénétrer les eaux de pluie ;
- ii. les sols bruns eutrophes sur roches basiques ;
- iii. les sols ferrugineux tropicaux lessivés ; ils sont principalement aptes à la production des cultures pluviales notamment le mil, le sésame, l'arachide et le niébé. Ils ont une profondeur moyenne comprise entre 40 et 100 cm, une faible réserve en eau utile et en fertilité chimique ;
- iv. les sols hydromorphes peu humifères à pseudogley ;
- v. les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire ;
- vi. les sols sodiques.

Ces sols se rencontrent un peu partout dans la région et se répartissent de la manière suivante par province, comme le montre le tableau n°2 :

**Tableau 2 : Les types de sols et leurs superficies (km<sup>2</sup>)**

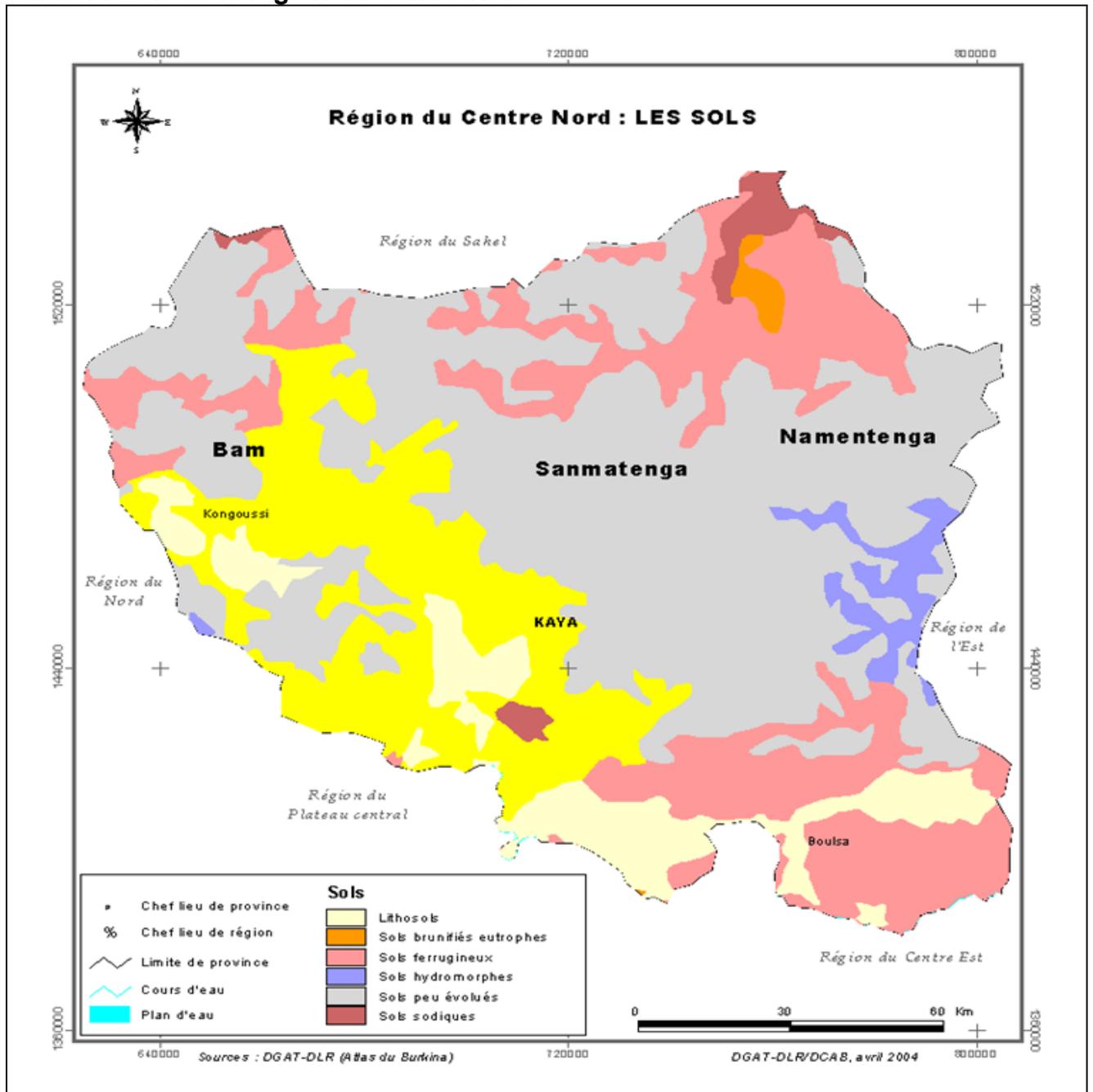
Types de sols	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Région CN
Lithosols sur cuirasse	279	431	754	1 464
Sols bruns eutrophes sur roches basiques	0	71	36	107
Sols ferrugineux tropicaux lessivés	589	2 340	1 127	4 056
Sols hydro morphes	1 326	468	1 851	3 645
Sols peu évolués gravillonnaires	1 875	2 935	3 847	8 657
Sols sodiques hydro morphes	23	134	126	283
<b>TOTAUX</b>	<b>4 092</b>	<b>6 379</b>	<b>7 741</b>	<b>18 212</b>

Source : MEF : Profil des régions du Burkina Faso, pp 120, 2005

Le sous-sol de la région regorge d'un potentiel minier riche et relativement varié. On peut citer au titre des substances minérales rencontrées :

- l'or dans toutes les provinces ;
- la bauxite dans la province du Bam ;
- les anomalies diamantifères au niveau de Barsalogo ;
- l'antimoine dans le Bam ;
- le schiste graphiteux pour la production du ciment au Sanmatenga ;
- le fer dans le Bam (Bourzanga).

Carte 4 : Sols de la région du Centre-Nord



## 1.4 Milieu humain

### 1.4.1 Etat et dynamique de la population

Selon les résultats du RGPH 2006, la population de la région du Centre-Nord était de 1 202 025 habitants (8,57% de celle du Burkina Faso), soit 275 192 habitants dans le Bam (23% de celle régionale), 328 820 habitants dans le Namentenga (27,35% de celle régionale) et 598 014 habitants dans le Sanmatenga (49,72% de celle régionale).

Les projections démographiques élaborées par l'INSD de la période de 2007-2020 estiment la population de la région du Centre-Nord à 1 295 189 habitants en 2009, 1 502 994 habitants en 2014 et 1 738 831 habitants en 2019. Cette croissance correspond à un taux d'accroissement moyen annuel de 3,02% entre 2009 et 2014. Elle traduit une hausse de 0,42 point par rapport à la période 1996-2006 où ce taux était de 2,6 %.

La population de la région en 2006 en termes de milieu de résidence était répartie de la manière suivante : 97 462 habitants en milieu urbain contre 1 104 563 habitants en milieu rural. Le nombre de ménages était de 178 350. Le tableau n°3 donne la projection de la population du Centre- Nord.

**Tableau 3 : Projection de la population du Centre- Nord**

ENTITES	Population 2006	Population 2014	Population 2016	Population 2019
REGION	1 202 025	1 502 994	1 593 214	1 738 831
Province Bam	275 191	344 628	365 233	398 948
Province Namentenga	328 820	411 815	436 683	476 732
Province Sanmatenga	598 014	746 551	791 098	863 151

Source : INSD/RGPH 2006 : Projection de la population du Burkina Faso 2007-2020

### 1.4.2 Répartition de la population par sexe et groupes d'âge

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006, la population régionale se répartit selon les proportions suivantes : 47,09% (565 986 hommes), 52,91% (636 039 femmes). Le taux de masculinité en 2006 était de 89 hommes pour 100 femmes. Le tableau n°4 donne la répartition de la population par sexe et par province.

**Tableau 4 : Répartition de la population par sexe et par province en 2013**

Entité	Ensemble (H+F)	Homme	Femme	Groupe d'âges (ans)													
				0	1-2	3	4	5	6-11	12-14	15	16	17-19	20-24	25-64	65 et +	ND
Centre-Nord	1 459 402	686 076	773 326	48 178	106 750	58 029	57 465	53 680	281 434	104 336	35 036	26 744	86 227	110 568	419 707	51 590	8 718
Province : Bam	334 582	157 288	177 294	11 737	24 034	12 276	12 259	11 895	63 538	24 755	7 804	6 906	19 942	26 166	95 637	13 384	1 604
Province : Namentenga	399 806	187 953	211 853	13 015	30 928	16 987	16 862	15 152	78 489	27 573	9 370	6 584	23 516	30 588	112 475	11 745	2 949
Province : Sanmatenga	725 014	340 835	384 179	23 751	51 788	28 766	28 342	26 633	139 407	52 009	17 862	13 254	42 770	53 814	211 595	26 461	4 166

Source : INSD/RGPH 2006 : Projection de la population du Burkina Faso 2007-2020

On note une forte propension de la population jeune et une faible proportion des populations adultes ou vieilles. Les populations de 0 à 4 ans représentent 18,52 % ; celles de 5 à 14 ans représentent 30,11 % ; celles de 15 à 24 ans représentent 17,71 % ; celles de 25 à 64 ans représentent 28,75 % et celles de 65 ans et plus représentent 3,53%. La forte proportion de jeunes au sein de la population s'explique par le taux élevé des indicateurs de natalité, de fécondité et de mortalité résumés dans le tableau n° 5 :

**Tableau 5 : Indicateurs de natalité, de fécondité et de mortalité dans la région**

Entité	TBN (‰)	ISF	TFG (‰)	TBM (‰)
Province : Bam	46,4	6,5	204,5	-
Province : Namentenga	53,2	7,5	233,9	-
Province : Sanmatenga	48,1	6,5	202,8	-
<b>Région : Centre-Nord</b>	<b>49,1</b>	<b>6,7</b>	<b>211,5</b>	<b>13,4</b>

Source : INSD, RGPH 2006/DREP 2014

- **Atouts et contraintes**

Les principaux atouts sont, la jeunesse de la population et son dynamisme.

Quant aux contraintes, on note la forte pression démographique sur les différentes ressources.

### 1.4.3 Situation des mouvements migratoires

Il s'agit de mouvements de personnes entre la région et le reste du territoire national se traduisant ici par les phénomènes d'immigration et d'émigration. L'immigration peut être scindée en deux entités : l'immigration intra régionale et, l'immigration inter régionale.

L'immigration intra régionale est constituée de mouvement de personnes à l'intérieur de la région. Ainsi les immigrants intra proviennent la plus part du temps de mouvements de population à l'intérieur de la région, surtout à destination des sites d'orpaillage.

L'immigration inter régionale prend en compte l'espace au-delà de la région c'est-à-dire du reste du pays vers la région. Le nombre d'immigrants (entrants) dans la

région du Centre-Nord s'est accru au cours des dernières années à cause du boom des activités d'orpaillage, rendant le solde migratoire quasi nul.

#### 1.4.4 Langues, ethnies et religions

La population de la région du Centre-Nord est composée de trois principaux groupes ethniques : les Mossés (86,7%), les Peulhs (9,1%) et autres (2,8%).

La région à l'image des autres régions du Burkina Faso est polyglotte. La langue parlée présente une diversité par rapport à la province de résidence. Le Mooré est la principale langue parlée, suivie du Fulfuldé dans la région. Le tableau n°6 illustre les différents groupes ethniques de la région du Centre-Nord.

**Tableau 6 : Répartition des grands groupes ethniques et linguistiques de la région du Centre-Nord en 2006**

Langues/Ethnies	Provinces			
	Bam (%)	Namentenga (%)	Sanmatenga (%)	REGION (%)
Mooré	90,3	77,8	89,9	86,7
Fulfuldé/Peulh	7,8	14,0	7,1	9,1
Autres langues	0,6	6,7	1,7	2,8
ND	1,4	1,5	1,4	1,4
TOTAL	100	100	100	100

Source : INSD, données du RGPH 2006

Dans la région du Centre-Nord, les musulmans sont les plus nombreux. Ils représentent 59,7% de la population contre 23,6% pour les animistes et 13,9% pour les catholiques. Les protestants, les sans religions et les autres religions sont faiblement représentés.

#### 1.5 Services sociaux de base

Les secteurs sociaux sont composés du système éducatif, de la santé, du VIH/SIDA, de l'eau potable et de l'assainissement, de l'action sociale, de l'information, de l'art, de la culture et du tourisme, de l'habitat et de l'urbanisme, des sports et loisirs, de l'emploi et la formation professionnelle.

##### 1.5.1 Le sous secteur éducation

###### 1.5.1.1 L'éducation formelle

Le système éducatif, avec l'adoption du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base et la mise en œuvre du Projet Education Post Primaire, a

bénéficié d'une attention soutenue au Burkina. A cette politique étatique, s'ajoutent les interventions de certains ONG et projets dans la région. Ainsi, plusieurs réalisations ont été faites pour accroître l'accès à l'éducation.

- Préscolaire

Les indicateurs en matière d'éducation sont en nette progression dans la région du Centre-Nord au cours de la dernière décennie. la région comptait en 2013-2014, un total de quatre-vingt six (86) structures d'encadrement composées de treize (13) Centres d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP) et de soixante-treize (73) bisongo dont onze (11) implantés sur les sites d'orpaillage avec un effectif de mille vingt (1020) enfants récupérés en ces lieux.

Par ailleurs, on note des abandons d'encadreurs au sein des bisongo (tableau n° 7) au profit des sites d'orpaillage.

**Tableau 7 : Situation des Bisongo dans la Région du Centre-Nord**

Provinces	Nombre de Bisongo	Nombre de Bisongo sur les sites d'orpaillage	Effectifs des enfants récupérés et inscrits	Nombre de moniteurs ayant désertés au profit des sites
Bam	09	03	344	01
Namentenga	35	03	140	05
Sanmatenga	29	05	536	04
<b>Total Région</b>	<b>73</b>	<b>11</b>	<b>1020</b>	<b>10</b>

Source : DRASSN-CN, décembre 2013

La prolifération des sites d'orpaillage est un phénomène inquiétant pour ces enfants exposés à tous les risques de l'environnement.

- Primaire

Les chiffres recueillis auprès de la DRENA/CN, montrent que pour les périodes 2009-2013, la région du Centre-Nord compte quatre mille quatre cent quarante-huit (4 448) écoles dont 85,72% au public et 14,27% au privé. Par ailleurs on note un total de seize mille quarante-six (16 046) salles de classes, dont 14 292 au public et 1754 au

privé. En termes d'effectifs durant la même période, la région a enregistré 266 947 élèves dont 130 591 filles soit 48,92% et 136 356 garçons soit 51,08%.

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, on enregistre un effectif total de 3 814 enseignants dont 2307 femmes (soit 60,48%). Le taux brut de scolarisation est passé de 64,8% à 71,3% de 2008-2009 à 2012-2013. On note une légère disparité entre les provinces et entre les sexes.

Le tableau n°8 présente les effectifs des élèves selon le sexe et par province pour la période 2009-2013.

**Tableau 8 : Les effectifs des élèves au primaire**

PROVINCES		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<b>BAM</b>	<b>Garçons</b>	23 412	25 018	25 110	26 521	31 254
	<b>Filles</b>	18 869	21 208	21 948	23 906	29 934
	<b>Total</b>	18 869	46 226	47 058	50 427	61 188
<b>NAMENTENGA</b>	<b>Garçons</b>	18 966	19 996	21 086	21 749	37 348
	<b>Filles</b>	15 721	16 937	18 183	19 212	35 768
	<b>Total</b>	15 721	36 933	39 269	40 961	73 116
<b>SANMATENGA</b>	<b>Garçons</b>	41 952	44 618	47 407	50 240	67 754
	<b>Filles</b>	32 509	35 973	39 127	42 731	64 889
	<b>Total</b>	32 509	80 591	86 534	92 971	132 643
<b>REGION CENTRE-NORD</b>	<b>Garçons</b>	84 330	89 632	93 603	98 510	136 356
	<b>Filles</b>	67 099	74 118	79 258	85 849	130 591
	<b>Total</b>	67 099	163 750	172 861	184 359	266 947

Source : DRENA/CN 2014

Les statistiques des services techniques régionaux de l'éducation donnent les indicateurs suivants pour la région du Centre-Nord en 2013 :

- ✓ *Taux brut de scolarisation au primaire* : 71,3% contre 81,3% au niveau national
- ✓ *Taux brut de scolarisation des filles* : 68,8% contre 81% au niveau national
- ✓ *Taux d'achèvement au primaire* : 54,2% contre 59,5% au niveau national
- ✓ *Taux d'achèvement des filles* : 53% contre 59,7% au niveau national
- ✓ *Taux brut de scolarisation du post-primaire* : 25,5% contre 36,7 % au niveau national

#### - Secondaire

A la rentrée scolaire 2012-2013, la région du Centre-Nord totalise 100 établissements secondaires dont 97 d'enseignement général et 3 d'enseignement technique. Sur ces 100 établissements, on dénombre 52 publics et 48 privés. La capacité d'accueil de ces établissements secondaires était estimée à 577 salles de classe dont 404 du public et 173 du privé. Aussi, au titre de l'année scolaire 2012-

2013, on dénombrait 42 771 élèves dont 12 849 élèves du privé et 29 922 du public. Les filles représentaient environ 44,1% des effectifs. Pour la même période, le Taux Brut de Scolarisation régionale était de 25,5% au post primaire contre 7,5% au secondaire. Ce taux reste encore faible avec une légère disparité entre les provinces et les sexes.

#### - Universitaire

La région du Centre-Nord dispose d'une Ecole Supérieure Polytechnique pour ce qui est de l'enseignement supérieur. Basée à Kaya, elle compte actuellement trois filières : une filière Génie Civile ouverte depuis la création de l'école en 2006-2007 et deux autres filières à savoir le Génie Electrique et Informatique Industrielle et le Génie Hydraulique Rurale qui ont été ouvertes par la suite. On note l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> filière Marketing, Gestion Commerciale et Finance Comptabilité à la rentrée 2014. Ces formations ouvrent au DUT (Bac +2 : Techniciens Supérieurs) et à la License Professionnelle (Bac +3 : Ingénieurs des Travaux). L'école offre une capacité d'accueil de 15 classes de 30 places, soit 450 places. Le régime d'internat offre 72 chambres individuelles et 48 chambres doubles, une infirmerie et un restaurant. On y dénombre une cinquantaine d'enseignants (professeur titulaire, maître de conférence, maître assistant, assistant. Sept nationalités différentes sont dénombrées pendant l'année scolaire 2014 (Burkina Togo, RDC, Congo Brazzaville, Centrafrique, Cameroun).

Les diplômés de l'ESPK depuis 2008 représentent 94 techniciens supérieurs et 35 ingénieurs des travaux en Génie Civil (BTP) ; 23 techniciens supérieurs et 15 ingénieurs de travaux en Génie Electrique et Informatique Industrielle. 56 techniciens et Ingénieurs sont en cours de formation.

Le tableau n°9 présente le récapitulatif des effectifs depuis 2008.

**Tableau 9 : Récapitulatif des effectifs par filière à l'ESPK**

Filière	2006/07		2007/08		2008/09		2009/10		2010/11		2011/12		2012/13		2013/14	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
GC	11	1	12	3	13	-	8	4	24	4	17	1	15	1	9	-
GC2	-	-	9	2	10	3	12	-	9	4	23	4	17	4	12	1
GC3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	25	4	14	3
GEI1	-	-	5	-	-	-	-	-	18	5	10	-	-	-	-	-
GEI2	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	18	4	10	-	-	-
GEI3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	4	8	-
GHR1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	1
Totaux	11	1	26	5	27	3	20	4	51	13	72	14	80	13	49	5
	12		31		30		24		64		86		93		54	

ESPK, 2014

GC = Génie Civil

GEI = Génie Electrique et Informatique Industrielle

GHR = Génie Hydraulique Rural

- **Atouts et contraintes à la scolarisation dans la Région du Centre-Nord**

**Atouts**

- L'accroissement du nombre d'infrastructures et d'enseignants chargés des cours au fil des ans ;
- L'augmentation régulière des effectifs des élèves au fil des ans ;
- La hausse constante des indicateurs d'accès et de maintien à l'école ;
- L'existence d'un grand nombre de partenaires de l'éducation dans la région ;
- Le dynamisme des structures de parents d'élèves œuvrant à soutenir les activités scolaires, etc.

**Contraintes**

Le système éducatif au Centre-Nord rencontre de nombreuses préoccupations. Il s'agit entre autres de la pauvreté de la majorité des populations, des pesanteurs socioculturelles tels le mariage forcé, la perception négative de l'école, le traitement des enfants, les charges domestiques, etc. qui persistent et qui sont hostiles à la scolarisation des enfants en général et des filles en particulier.

A cela, on peut ajouter : les abandons scolaires au profit des sites d'orpillage, les insuffisances d'équipement et d'infrastructures surtout au niveau du post-primaire et le manque de cadre de concertation pour les acteurs de l'éducation.

Il sied également d'évoquer la faiblesse des ressources financières et matérielles mises à la disposition des administrations publiques qui n'arrivent pas à couvrir toutes les charges liées à la mise en œuvre des programmes d'activités. Toutefois, force est de reconnaître que l'Etat appuyé par des partenaires, fournissent d'énormes efforts qui sont déterminants dans l'accroissement de la scolarisation d'une manière générale et de celle des filles en particulier.

Certaines classes et certains CPAF sont en matériaux précaires (paillotes, banco) surtout dans les localités abritant les écoles de la réforme du système éducatif alors que la demande en éducation est encore très forte tant au niveau du formel que du non formel.

**NB** : Toutes les activités des structures déconcentrées du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation telles la DRENA et les DPENA s'inscrivent dans la réalisation du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) au plan National.

#### *1.5.1.2 L'éducation non formelle*

L'éducation non formelle se compose des Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) et des Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF). Les effectifs des centres fonctionnels ont évolué de manière dégressive au fil des ans. Ils sont passés de 1890 centres en 2009 à 1601 centres en 2013.

Quant au taux de réussite aux évaluations de fin de formation, il a varié de 92,9% en 2009 à 77,4% en 2013 pour l'alphabétisation initiale et respectivement de 91,5% (2009) à 94% pour la formation complémentaire de base.

- **Atouts et contraintes**

### **Atouts**

Peuvent être considérés comme atouts, l'adhésion des populations au programme d'alphabétisation, l'introduction du français, l'accompagnement de la DRENA, des DPENA et des CEB, le soutien financier de l'Etat, la forte mobilisation des femmes etc.

### **Contraintes**

A ce niveau, on distingue l'insuffisance des matériels et équipements, la période des récoltes et les sites aurifères qui perturbent le fonctionnement de certains centres, les abris précaires de nombreux centres. Il n'existe pas de plan de développement de l'éducation non formelle dans la région autre que le programme national d'accélération de l'alphabétisation (PRONAA) au niveau national.

### **1.5.2 Le sous secteur santé**

La région dispose d'une offre en infrastructures sanitaires composée d'un Centre Hospitalier Régional (CHR) localisé à Kaya ; de 3 Centres médicaux avec antenne Chirurgicale (CMA) dans les districts sanitaires de Boulsa, Barsalogo et Kongoussi, d'un Centre Médical à Kongoussi, de 127 Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), de 09 Dispensaires isolés, de 141 dépôts de Médicaments Essentiels Génériques(MEG), de 10 infrastructures privées y compris confessionnelles, de 5 officines, de 130 centres de dépistage volontaire dont 3 sont autonomes.

L'état de santé se caractérise par un fort taux de morbidité et de mortalité générale élevé avec comme causes les maladies transmissibles et non transmissibles, le faible statut nutritionnel, les complications des accouchements et la faible utilisation des services de santé. L'utilisation des services de santé est en progrès mais demeure insuffisante. En effet, le taux de fréquentation des formations sanitaires est passé de 0,3934 en 2009 à 0,7048 en 2013. Le nombre de consultations a également évolué de 602 042 en 2009 à 1 148 717 en 2013. Les principales causes de consultations sont le paludisme, les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires. Aussi, les consultations curatives infirmières représentent 0,7% et le rayon moyen d'action théorique est de 6,38 kms en 2013.

Les tableaux n°10, 11 et 12 résument l'évolution des principaux indicateurs de santé durant les 5 dernières années.

**Tableau 10 : Evolution des indicateurs de 2009 à 2013, région du Centre-Nord**

Infrastructures	2009	2010	2011	2012	2013
CHR	1	1	1	1	1
CMA	3	3	3	3	3
CM	1	1	1	1	1
CSPS	105	118	121	127	127
Dispensaire	4	4	7	9	9
Maternité	0	0	0	0	0
DMEG	114	127	133	141	141
<b>Infrastructures privées y compris professionnelles</b>	6	8	8	8	10
Nombre d'officines	4	4	4	4	5
Nombre de consultations	602042	788372	876971	1153408	1148717
Indicateurs de vaccination					
BCG	114,8	101,9	108,3	104,5	104,4
Pentavalent 3	141,5	95,4	100,9	100,5	99,2
VAR	136,2	92,3	94,7	96,3	96,6
Taux de fréquentation des FS	0,3934	0,4912	0,5345	0,6803	0,7048

Source : DRSN C-, 2014

**Tableau 11 : Personnel médical, par district**

	District Boulsa	District Kaya	CHR	District Kongoussi	District Barsalogho	Total
Médecin	4	4	11	5	3	27
Infirmier Breveté	40	49	10	41	22	162
Infirmier d'Etat	43	60	47	43	31	224
Sage-femme/Maïeuticien d'Etat	20	26	22	16	13	97
Pharmacien	2	1	2	2	1	8

Source : Annuaire statistiques régionaux 2014, DRS 2014

**Tableau 12 : Ratio personnel médical /habitant en 2013**

Ratios de la région du Centre-Nord en 2013	Normes OMS
1 médecin pour 54 052 habitants	1 médecin pour 10 000 habitants
1 infirmier d'Etat pour 6 515 habitants	1 infirmier pour 5 000 habitants
1 infirmier breveté pour 9 009 habitants	1 infirmier breveté pour 3000 habitants
1 sage-femme ou maïeuticien pour 15 045 habitants	1 sage-femme ou maïeuticien pour 5000 habitants

Si on tient compte des normes de l'OMS, il ressort que le manque à gagner reste important. En regardant de plus près le tableau synthétique ci-dessus, le constat est que malgré les efforts des politiques, les normes de l'OMS sont loin d'être atteints au niveau de la Région. En effet, il y a un manque crucial d'agents de santé pour répondre de manière convenable aux besoins des populations.

- **Atouts et contraintes**

#### **Atouts**

- Existence de partenaires techniques et financiers qui accompagnent les autorités sanitaires ;
- Exemption de paiement chez les enfants de moins de 05 ans dans le district de Kaya ;
- Mise en œuvre de la stratégie du financement basée sur les résultats dans les districts sanitaires de Boulsa, Kaya et Kongoussi ;
- Implications des autorités administratives et politiques dans la mise en œuvre des activités de santé.

#### **Contraintes**

- Insuffisance de personnels dans certaines formations sanitaires ;
- Faible fréquentation des formations sanitaires ;
- Insuffisance de la couverture sanitaire (surtout au district sanitaire de Barsalogo) ;
- Insécurité (nombreux braquages des formations sanitaires) ;
- Non fonctionnalité des nouveaux districts sanitaires de Boussouma et de Tougouri ;
- Insuffisance dans l'éducation à la Santé de la Reproduction (SR) des jeunes.

### **1.5.3 Le sous secteur VIH/SIDA**

- **Répartition des personnes infectées par le VIH au 31 Décembre 2013**

Au cours de l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples de 2010, 8 384 Femmes et 7 086 Hommes ont été testés pour le VIH. Les résultats montrent que 1,0% des personnes de 15-49 ans sont infectées par le VIH. La

prévalence du VIH est plus élevée chez les femmes : il y a 150 femmes infectées pour 100 hommes. Les écarts au niveau du milieu de résidence sont importants : la prévalence du VIH est près de trois (03) fois plus élevée parmi les hommes vivant en milieu urbain (1,4%) que parmi ceux vivant en milieu rural (0,5%) ; chez les femmes, elle est près de quatre (04) fois plus élevée en milieu urbain (2,6%) qu'en milieu rural (0,7%). Le Centre- Nord a un taux de séroprévalence de 0,5% en 2010 (EDS 2010).

Le tableau n°13 ci-dessous, présente la situation des patients régulièrement suivis dans les files actives de prise en charge au 31 décembre 2013.

**Tableau 13 : Situation des patients régulièrement suivis dans les files actives de prise en charge au 31 décembre 2013**

Formation Sanitaire	Nombre de patients inscrits et régulièrement suivis dans les files actives de prise en charge	Adultes		Enfants		Totaux		
		H	F	Garçons	Filles	Adultes	Enfants	Total
Barsalogo	Répartition selon le sexe et l'âge	58	205	8	3	263	11	274
CHR	Répartition selon le sexe et l'âge	306	729	29	32	1035	61	1096
Kaya	Répartition selon le sexe et l'âge	137	367	5	11	504	16	520
<b>Total Sanmatenga</b>		<b>501</b>	<b>1301</b>	<b>42</b>	<b>46</b>	<b>1802</b>	<b>88</b>	<b>1890</b>
Kongoussi	Répartition selon le sexe et l'âge	122	435	2	5	557	7	564
CMDB	Répartition selon le sexe et l'âge	72	183	8	7	255	15	270
<b>Total Bam</b>		<b>194</b>	<b>618</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>812</b>	<b>22</b>	<b>834</b>
Province du Namentenga/ Boulsa	Répartition selon le sexe et l'âge	105	292	7	10	397	17	414
<b>Total Centre-Nord</b>	<b>Répartition selon le sexe et l'âge</b>	<b>800</b>	<b>2211</b>	<b>59</b>	<b>68</b>	<b>3011</b>	<b>127</b>	<b>3138</b>

Source : SP CNLS, 2013

- **Accès aux Anti Rétro Viro**

De grands efforts sont faits pour assurer la prise en charge des personnes atteintes par le VIH. Le tableau n°14 présente la situation des patients sous ARV dans la région.

**Tableau 14 : Situation des patients sous ARV**

Patients sous ARV		Province du Namentenga	Barsalogo	Kaya	CHR	Province du Sanmatenga	Kongoussi	CMDB	Province du Bam	Total général
Répartition selon le sexe et l'âge	Hommes	50	24	82	138	244	50	46	96	390
	Femmes	104	40	151	327	518	110	112	222	844
	Garçons	1	2	4	18	24	2	5	7	32
	Filles	4	1	9	12	22	5	2	7	33
	Total	159	67	246	495	808	167	165	332	1299

Source : Antenne régionale du comité régional de lutte contre le VIH Sida, 2014

Au total 1299 patients sont sous ARV en 2014, soit 808 au Sanmatenga, 332 au Bam et 159 au Namentenga. On note cependant des ruptures fréquentes dans la fourniture des ARV.

- **La tuberculose**

Les cinq (5) centres de Dépistage et de Traitement (Kaya, Kongoussi, Boulsa, Barsalogo et Tougouri) de la région ont enregistré deux cent soixante-trois (263) nouveaux cas de tuberculose toutes formes confondues en 2012. Parmi ces cas, on dénombre deux cent onze (211) cas de TPM+ (80,22%), vingt-trois (23) TPM- (14,06%) et vingt-trois (23) cas de TEP (05,70%). Le taux de détection pour la région est estimé à 33,76%. Le taux de succès au traitement est de 74%.

Le taux de détection de la tuberculose reste toujours faible dans les formations sanitaires de la région. Cela peut être dû à une faible collecte de crachats pour la recherche des BAAR et à l'insuffisance des activités d'IEC en faveur de la lutte contre la tuberculose.

- **Prévention de la Transmission Mère Enfant (PTME)**

Le taux d'adhésion des femmes enceintes à la PTME est passé de 59,60% en 2011 à 63,06% en 2012. Il est de 85,43% en fin juin 2013. Cette amélioration pourrait s'expliquer par la mise en œuvre du plan intégré de communication (2011-2015) en faveur de la PTME/VIH dans les districts. La mise en œuvre de la PTME est confrontée à des difficultés telles que : les difficultés d'approvisionnement en intrants en quantité suffisante, la faible qualité du counseling et l'insuffisance de suivi chez l'enfant. Par ailleurs l'adhésion des femmes enceintes et surtout de leurs partenaires au programme reste faible en raison de pesanteurs socioculturelles.

#### **1.5.4 Le sous secteur eau potable et assainissement**

- **L'eau potable**

L'eau potable dans la région du Centre-Nord est fournie par les forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH), les puits modernes (équipés de PMH ou non), les Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (mini-réseaux AEP et Postes d'Eau potable Autonome appelés couramment PEA) et le réseau de l'ONEA (uniquement dans les chefs lieu de provinces). Une analyse des modes d'approvisionnement en eau potable montre que les forages (équipés de PMH) constituent la principale source d'approvisionnement des populations de la région. L'eau courante de robinet n'est utilisée que par 1% de la population de la région. Les sources d'approvisionnement diffèrent selon la zone et le niveau de vie. Selon l'INO 2013, le taux d'accès à l'eau potable dans la Région est de 70,3%.

#### **Inventaire des ouvrages d'AEP communautaires (2013)**

##### Les forages équipés de Pompe à Motricité Humaine

Au titre des ouvrages communautaires régionaux, on dénombre quatre mille neuf cent quatre-vingt-deux (4 982) forages équipés de PMH dont quatre mille six cent seize (4 616) sont fonctionnels (soit un taux de fonctionnalité de 92,65%) et trois cent soixante-six (366) non fonctionnels (soit un taux de panne de 7,35 %). Ce fort taux de forages non fonctionnels traduit une situation critique qui doit interpeller les communautés et les gouvernants.

##### Les AEPS : Mini- Réseaux et Postes d'Eau Autonomes

La collecte de données a permis de recenser au niveau régional, quarante-trois (43) AEPS/PEA<sup>5</sup> dont vingt-six (26) fonctionnels (soit un taux de fonctionnalité de 60,47%) et onze (11) non fonctionnels (soit un taux de panne de 26%). L'ensemble du réseau de distribution est constitué de cent soixante-trois (163) bornes fontaines. Le taux élevé des pannes est illustratif soit de la faible appropriation des ouvrages par les communautés, soit de la qualité de leur implantation.

---

<sup>5</sup> Ce nombre comporte des ouvrages strictement privés

## Les Puits Modernes

La région dispose de mille cinq cent quatre-vingt-seize (1 596) puits modernes dont huit cent soixante-cinq (865) temporaires et sept cent trente-un (731) permanents. Ainsi, plus de la moitié des puits de la région sont temporaires. Ce qui aggrave le contexte de la disponibilité et de l'accès à l'eau. Comme cela a été présenté plus haut, c'est en outre lié à la profondeur de la nappe phréatique dans la région en général. Par ailleurs, la réalisation des puits modernes est de plus en plus délaissée au profit des forages.

### • **L'Assainissement**

L'assainissement est un processus par lequel des moyens physiques, institutionnels et sociaux sont mis en œuvre dans différents domaines, tels que l'évacuation des eaux usées et de ruissellement, l'évacuation des déchets solides, l'évacuation des excréta et le traitement de tous ces éléments afin de permettre aux personnes de vivre dans un environnement plus sain.

Selon la Politique et la Stratégie Nationale d'Assainissement adoptée en Conseil des Ministres en juillet 2007, le secteur de l'assainissement se subdivise en quatre sous-secteurs : sous-secteur déchets liquides, sous-secteur eaux pluviales, sous-secteur déchets solides et sous-secteur déchets gazeux. Dans la région du Centre-Nord, la plupart des ménages ont recours à la nature comme lieu d'aisance. En 2010, les résultats de l'ENA indiquent que 82%<sup>6</sup> des ménages en milieu rural défèquent dans la nature contre 21,2%<sup>7</sup> des ménages en milieu urbain. Cependant, des efforts sont faits : par exemple, on dénombre en termes de réalisations en 2012 et 2013, 4795 latrines familiales. Le choix du type de latrine dépend non seulement du revenu des ménages, mais aussi du type d'ouvrage présenté par l'intervenant. On constate que les infrastructures d'assainissement sont non seulement insuffisantes, et le peu d'ouvrages existant n'obéit pas aux normes en vigueur en matière d'hygiène et d'assainissement (notamment les latrines traditionnelles). L'utilisation d'ouvrages non conformes aux normes en vigueur bien qu'elle constitue le moindre mal, n'élimine pas pour autant les nuisances et les risques de maladies.

---

<sup>6</sup> Ce qui correspond à 84,8% au Sanmatenga ; 73,7% au Bam et 81,7% au Namentenga

<sup>7</sup> Ce qui correspond à 9,4% au Sanmatenga ; 30,7% au Bam et 48,7% au Namentenga

Les estimations de la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (DGAEUE) sur la base des données collectées sur les ouvrages d'assainissement, donnent un taux d'accès en 2013 de 4,7% dans la Région du Centre-Nord.

- **Atouts et contraintes**

Les principaux atouts sont entre autres :

- l'existence d'infrastructures hydrauliques ;
- l'existence de structures pour la gestion des infrastructures (AUE), dans le cadre de la mise en œuvre de la Réforme de gestion des infrastructures hydrauliques ;
- l'existence d'infrastructures d'assainissement ;
- la présence de projets intervenant dans le domaine ;
- l'opérationnalisation de plus en plus de la maîtrise d'ouvrage communale ;
- l'existence d'une base de données AEPA.

Les principales contraintes sont :

- l'éloignement de la nappe phréatique par endroit ;
- la contamination des forages par l'arsenic et le cyanure ;
- la pollution de l'eau ;
- le mauvais ciblage de l'implantation des ouvrages d'AEP ;
- la mauvaise gestion des infrastructures hydrauliques ;
- la disparité des stratégies d'intervention en matière d'assainissement ;
- les pesanteurs socio culturelles.

### **1.5.5 Le sous secteur habitat et urbanisme**

Le type d'habitat dominant de la région du Centre-Nord est la « maison individuelle simple », il représente 57% des habitations. Cette catégorie d'habitation est plus représentative en milieu urbain (79,5%) qu'en milieu rural (54,5%). Au niveau de l'ensemble du pays, la « maison individuelle simple » demeure le type d'habitat le plus représenté avec 60,8%. Le deuxième type d'habitat le plus important est constitué par les cases (24,4%), suivi des bâtiments à plusieurs logements (10,4 %).

Au total, 95,4% des habitations du Centre-Nord appartiennent à l'une de ces trois catégories. En zone rurale 38,9% des ménages habitent dans des cases contre seulement 4% en milieu urbain. Quant aux bâtiments à plusieurs logements (non immeuble), ils sont plus représentés en milieu urbain (13%) qu'en milieu rural (1,9%).

De façon générale, l'habitat est de type précaire et en banco. Ce qui expose chaque année les populations aux phénomènes de changement climatique (inondations). On note en outre une faible sensibilisation de populations pour le choix des sites d'implantation de l'habitation. De fait la qualité et le lieu d'implantation rendent les populations très vulnérables.

Dans le Centre-Nord, la source d'éclairage la plus utilisée est la lampe à pétrole (57,6%) et concerne 59,2% des ménages du milieu urbain et 57,4% des ménages du milieu rural. Ensuite vient la lampe torche avec 26,7% puis le bois ou la paille (9,4%). L'électricité du réseau est utilisée par seulement 3,6% des ménages. Elle est plus utilisée en milieu urbain (33,2 %) qu'en milieu rural (0,3%).

#### **1.5.6 Le sous secteur Information**

Dans la région du Centre-Nord, les canaux formels d'information existants sont essentiellement la radio, la télévision, la presse écrite, l'internet, etc. Les médias audiovisuels particulièrement les stations de radiodiffusion contribuent véritablement à éveiller les consciences, à l'adhésion des populations aux programmes de développement et à informer les populations sur leurs droits et devoirs dans la nouvelle société en construction. En milieu rural, la radio jouit d'un prestige certain car elle est le prolongement du système de communication orale. La situation de la couverture télévisuelle et radiophonique du Centre-Nord est présentée en annexe.

On note la présence de la Radio Télévision du Burkina (RTB/Télé) dans les 03 provinces et une télévision privée (Sanmatenga TV) à Kaya. La région compte neuf (09) radios dont 02 à vocation commerciale, 05 à vocation associative/communautaire, 01 à vocation confessionnelle et 02 publiques.

Les radios existantes émettent en fréquence modulée (FM) en offrant selon la vocation, des programmes variés sur des thèmes tels que : l'éducation à la vie

familiale et sociale, la sensibilisation, le développement socioéconomique, la valorisation du patrimoine culturel national, l'information et la distraction du public, la diffusion de chansons ou de musiques d'inspiration burkinabé, les informations et les enseignements religieux, les activités confessionnelles et spirituelles, l'histoire des religions, les émissions culturelles, etc.

Il existe également un journal local édité en mooré Bangr Nooma. Néanmoins, le signal de la RTB/Télé demeure faible surtout dans la province du Sanmatenga.

### **1.5.7 Le sous secteur promotion de la femme et Genre**

La situation de la femme dans la région du Centre-Nord

Les pesanteurs socioculturelles demeurent dans la région. Malgré l'adoption d'un code des personnes et de la famille relativement favorable à l'égalité de genre, le contexte socioculturel burkinabé reste marqué par une prédominance des règles coutumières et religieuses dont l'application ou les interprétations faites sont très souvent défavorables à la femme. Dans la pratique, beaucoup de femmes continuent d'avoir un statut d'incapable majeure traduisant leur statut social d'infériorité par rapport à l'homme<sup>8</sup>. Cette situation est confirmée par une analyse récente<sup>9</sup> du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en juin 2006, dans toutes les régions du monde (riches comme pauvres) et qui révèle que dans la région au sud du Sahara, le Burkina Faso se situe en bonne place dans le classement des pays dans lesquels les femmes décident très peu pour elles-mêmes.

En effet, patrilinéaire et virilocale, la société mooga exclu d'office la femme des sphères de décision concernant la vie politique et la destinée de la communauté. Elle a une position d'étrangère dans le lignage. Si de droit et par filiation les filles en sont membres, du fait de la pratique de l'exogamie, elles sont appelées à sortir pour un autre lignage. Quant aux femmes reçues par le lignage comme épouses, leur statut d'étrangère ne les quitte guère. Mais la tante est l'une des figures imposantes de la femme dans cette société car étant associée aux décisions relatives aux

---

<sup>8</sup>Sixième rapport CEDEF Burkina Faso, 2001-2006, p11.

<sup>99</sup> - UNICEF, Calculations based on the data derived from Demographic and Health surveys, 2006

questions de reproduction du groupe. Elle est au centre de toutes les questions conjugales ou matrimoniales du groupe. Elle jouit d'une autorité sur les épouses de la famille ou du lignage.

Néanmoins, donnant l'apparence d'être formellement exclue des cercles de décision de la communauté à laquelle elle appartient, la femme a cependant influencé les décisions de manière indirecte (on dit que les tresses pensent et la barbe parle).

#### L'accès des femmes à la terre et aux équipements agricoles

Dans une économie basée sur l'agriculture, la gestion du capital le plus important lui échappe, car elle est exclue de la gestion du patrimoine foncier et des ressources qu'il porte. Elle n'est pas propriétaire et n'hérite pas du foncier. La femme au Centre-Nord peut obtenir une parcelle individuelle sur les terres de son époux ou de tout autre exploitant par l'intermédiaire de celui-ci. Au niveau de la production, la femme est un important agent économique. Pendant la saison des pluies, la femme travaille dans le champ familial et, en plus, doit entretenir sa parcelle individuelle. En saison sèche, elle est très active dans les activités génératrices de revenus : petit commerce, teinture, fabrication de savon, fabrication du dolo, élevage de volaille, embouche de petits ruminants, collecte et vente de produits du cru ou semi transformés pour subvenir à ses propres besoins et à ceux de son foyer.

#### *L'accès au crédit*

Pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes du Burkina Faso en général et celles de la région du Centre-Nord en particulier, les femmes ont accès aux crédits pour le renforcement de leurs activités Génératrices de Revenus (AGR).

Les structures de micro finance telles que le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF), la Caisse populaire, le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) octroient des micros crédits à des conditions favorables et adaptés à leurs besoins.

La récente mesure sociale prise lors du Forum National des Femmes à Banfora dans la région des Cascades en 2014 par le Président du Faso vise également à faciliter l'accès des femmes aux crédits.

- **Atouts et contraintes**

### **Atouts**

- Existence de maisons de la femme Existence de maisons de la femme dans les trois chefs-lieux de province et de centres de promotion féminine dans certaines communes ;
- Implication des femmes dans les instances de décision ;
- Participation des femmes aux activités d’alphabétisation ;
- Existence de la Direction Régionale de Promotion de la Femme et du Genre du Centre- Nord (DRPFG-CN) ;
- Existence de structures de micro finance (Fonds d’Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF), Fonds d’Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ), Caisse populaire) ;
- Existence d’une volonté politique du Gouvernement à réduire les inégalités liées au genre.

### **Contraintes**

- l’insuffisance de ressources financières pour conduire les actions ;
- l’inexploitation des maisons de la femme ;
- la non opérationnalisation du Fonds National Genre ;
- la faible représentativité des femmes dans l’animation de la vie politique des communes ;
- le faible niveau d’instruction des femmes élues ;
- les pesanteurs socioculturelles influençant la qualité de participation effective de la femme ;
- les difficultés pour la restitution des formations reçues ;
- l’insuffisance de prise en compte des préoccupations des groupes vulnérables dans certains PLD.

### **1.5.8 Le sous-secteur sports et loisirs**

Les principales disciplines sportives rencontrées sont le football, le volley-ball, le hand-ball, le basket-ball, l’athlétisme, les arts martiaux (karaté do, Viêt-Vo-Dao, Vo-Viêt-Nam), le judo, le kung-fu, la lutte traditionnelle, etc. Les sports de main et

l'athlétisme sont surtout pratiqués dans le milieu scolaire où se déroule l'USSU-BF. Le football est la discipline sportive la plus populaire où chaque commune dispose au moins d'un terrain de jeu. On note l'existence d'un stade clôturé à Kongoussi et à Kaya.

Quant aux loisirs, les disciplines pratiquées sont essentiellement le jeu de dame, le jeu de pétanque, le scrabble, la belotte, le lido, le "waré", etc. Toutefois, notons que seul le jeu de dame existe officiellement car organisé en association, en district et en ligue.

Signalons également l'existence du sport pour handicapé (handisport) avec une dotation du ministère de tutelle en vélos au nombre de 12 pour la pratique du football.

Comme faiblesses, les infrastructures sont presque inexistantes. Dans toute la région, il existe un seul plateau omnisport réglementaire dans la commune de Korsimoro. En plus on dénombre quelques plateaux de sport de mains. Dans le domaine des loisirs, il n'en existe même pas. D'une manière générale, on constate un niveau très moyen pour ce qui est de la pratique du sport. Cette situation est favorisée par les problèmes de structuration notamment ceux relatifs au renouvellement des structures sportives.

### **1.5.9 Le sous-secteur action sociale**

Les services de l'action sociale jouent un rôle capital pour la survie des personnes vulnérables. Ils atténuent les effets néfastes de certaines pratiques sociétales et contribuent à rappeler aux populations l'une des valeurs cardinales des sociétés africaines (la solidarité). Les services de l'action sociale contribuent à : la promotion de l'enfant et de l'adolescent ; la protection et la promotion de la famille ; la promotion de la solidarité nationale ; la protection des groupes spécifiques (vieillards, handicapés, etc.) et la lutte contre le VIH et les IST. Sont considérées comme couches vulnérables par les services de l'Action sociale et de la solidarité nationale, les personnes âgées, les Orphelins et autres Enfants Vulnérables (OEV), les Personnes vivant avec un handicap et les Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH).

Il faut signaler l'accroissement au fil des années du nombre des cas sociaux dans l'ensemble de la région. L'urbanisation continue attire des ruraux qui, le plus souvent, y voient un cadre pour faire fortune. Mais ces illusions une fois confrontées à la réalité urbaine entraînent des cas sociaux.

Outre cela, la paupérisation croissante et les variations climatiques constantes avec ses effets corollaires (inondations, vents violents) conduisent les populations dans une situation déplorable. Ajouté à cela, l'émergence des sites informels d'exploitation de l'or qui sont des réseaux sources de vulnérabilité sociale (enfants travailleurs, prises de drogue, prostitution, banditisme, VIH/SIDA, etc.). Un autre élément non moins important est la condition de la femme en proie aux violences conjugales de toutes formes, aux pratiques traditionnelles néfastes, exclusion sociale (mangeuses d'âmes, et autres formes de bannissements). Face à toutes ces situations déplorables, les services sociaux ont un rôle crucial à jouer. Malheureusement, ils ne disposent pas de moyens suffisants. La faiblesse des ressources humaines et logistiques n'est pas de nature à favoriser l'exécution des missions de solidarité pour une prise en charge conséquente des cas sociaux. Plusieurs acteurs sont présents dans le secteur de l'action sociale, parmi lesquels on peut citer le Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CORESUR), la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité (SONAGESS), l'OCADES avec le Programme Faso, le projet VIM, etc.

Le tableau n°15 donne la situation de sinistrés au cours des dernières années.

**Tableau 15 : Situation des sinistrés de la région du Centre-Nord les deux dernières années**

Province	2011			2012		
	H	F	E	H	F	E
Bam				712	1193	3981
Namentenga	5 375	5 252	12 205			
Sanmatenga	2311	2582	2212	363	2373	951
<b>Total Centre Nord</b>	<b>7686</b>	<b>7834</b>	<b>14417</b>	<b>1075</b>	<b>3566</b>	<b>4932</b>

Source : CORESUR, 2013

- **Atouts et contraintes**

### **Atouts**

- Existence de services techniques déconcentrés dans la région ;
- Existence d'ONG et associations actives dans le secteur social ;
- Existence d'une Politique Nationale d'Action Sociale ;
- Existence de textes législatifs en matière de protection de l'enfant
- Existence du CORESUR/CN qui est une structure pérenne à vocation sociale et humanitaire.

### **Contraintes**

- Problème de coordination des actions des intervenants pour le secteur de l'action sociale ;
- Augmentation du nombre de PVVIH avec l'émergence de l'exploitation anarchique de l'or ;
- Pauvreté accrue des masses ;
- Faible couverture de la région par les services de l'action sociale ;
- Important nombre de cas sociaux exigeant plus d'encadreurs ;
- Risque de multiplication des cas sociaux avec l'émergence de l'individualisme et la disparition de certaines valeurs cardinales comme la solidarité ;
- Pesanteurs socioculturelles ;
- Difficultés d'accès aux fonds d'autopromotion.

### **1.5.10 Le sous-secteur formation professionnelle et Emploi**

- Formation professionnelle

En matière de formation professionnelle, on dénombre au total 12 centres actifs dans la région du Centre-Nord. Ce sont :

1. Le Centre de Formation Professionnelle de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)/Kaya
2. Le Centre Régional de Formation Professionnelle de l'Association Nakoglbzanga des Artisans du Sanmatenga (ANAS) /Kaya
3. Le Centre de Promotion Rurale (CPR) de Kongoussi

4. Le Centre de Formation Professionnelle de l'Organisation Faitière des Corporations de Métiers d'Artisans (OFACOM) Namanegzanga du Bam/Kongoussi
5. Le Centre de Formation et de Production Artisanale (CFPA) de Tougouri
6. Le Centre de Formation Professionnelle de l'Association Zoodnoma/Kongoussi
7. Le Centre de Formation Professionnelle de Korsimoro (CFPK)
8. Le Centre de Formation professionnelle de l'Association Nassongdo /Boulsa
9. Le Centre de Formation Professionnelle de l'Association Beoog-koamba/Kaya
10. Le Centre de Formation professionnelle Wendsongdo de Kaya
11. Le Centre de Formation Professionnelle de Boussouma
12. L'Ecole des Métiers/Kaya

Ces centres disposent d'infrastructures et d'équipements adéquats correspondant aux exigences du cahier des charges portant ouverture et fonctionnement des centres. En annexe, il est présenté les effectifs des apprenants dans huit (08) centres de formation professionnelle (sur un total de douze) de la région au cours de l'année scolaire 2012-2013.

#### **Atouts sous-secteur Formation Professionnelle**

- l'existence de la Direction Régionale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi et de deux Directions Provinciales chargées de conduire des actions en matière de jeunesse, de formation professionnelle et d'emploi au niveau régional ;
- l'existence de centre de formation professionnelle, notamment celui de l'ANPE et les centres privés dans la région ;
- l'existence de Fonds d'appui, à savoir le FAFPA ;
- l'existence de cadres de jeunesse, d'emploi et de formation professionnelle ;
- l'existence d'une Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnelle (PN/EFTP) ;
- l'existence de textes réglementaires (un arrêté portant Cahier de charges applicables aux centres privés de formation professionnelle non formelle ; deux arrêtés, l'un portant création, composition, attributions et fonctionnement des Commissions Techniques de Visite des Centres privés de formation

professionnelle non formelle et l'autre portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Commission Permanente d'Examen des Demandes d'Autorisations en matière de centres privés de formation professionnelle non formelle) ;

- l'existence de partenaires (Plan Burkina dans le cadre du Projet DCAJ).

### **Contraintes sous-secteur Formation Professionnelle**

- l'impact de l'orpaillage sur la demande en formation professionnelle des jeunes ;
- le faible accompagnement des jeunes formés en vue de leur installation ;
- la faiblesse de référentiation dans les métiers en matière de la formation ;
- l'absence de centre d'examen de proximité au profit des candidats de la région dans le cadre de la certification des qualifications, notamment le Certificat de qualification professionnelle (CQP) et le BQP ;
- le nombre limité des lycées techniques et professionnels dans la région.

- Emploi et jeunesse

La population de la région du Centre-Nord se caractérise par sa jeunesse et sa ruralité. En effet, plus de la moitié (57,5%) de la population a moins de 20 ans et 91,9% de la population vit en milieu rural. Selon les données du dernier recensement, le taux de chômage de la population de la région du Centre-Nord est de 0,4% avec un maximum de 0,6% entre 20 et 24 ans. Ces niveaux de chômage ne reflètent pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Face à l'ampleur du problème de l'emploi, l'Etat a mis en place des instruments et outils de promotion de l'emploi dont certains sont représentés dans la région du Centre-Nord. Il s'agit de l'Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi (ANPE) et de divers fonds pour la promotion de l'emploi. Malgré les différentes initiatives développées, le chômage dans la région demeure préoccupant. En 2013, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Spécial de Création d'Emploi pour les Jeunes et les Femmes (PSCE/JF) au niveau de la région du Centre-Nord, 1 048 emplois ont été créés dont les bénéficiaires sont des jeunes dont 363 femmes.

En 2013, l'ANPE-CN a réalisé en matière de demande d'emploi, les résultats ci-dessous :

- Forte expression d'engouement de la population à travers 1583 demandeurs d'emploi enregistrés au niveau de la région sur une prévision de 1000, soit un taux d'exécution de 156,30% ;
- 25 offres d'emploi ont été diffusées au niveau de la région sur une prévision de 10, soit un taux d'exécution de 250% ;
- 15 tests de recrutement ont été organisés dans la région sur une prévision de 10, soit un taux d'exécution de 250%.

### **Atouts**

Les principaux atouts au niveau du l'emploi et de la jeunesse sont :

- La mise en œuvre du PSCE/JF au profit des jeunes et femmes de la région (Stages de Pré-emploi, projet HIMO et Stages d'Initiation à la Vie Professionnelle) ;
- L'existence d'une Politique Nationale d'Emploi (PNE) ;
- L'existence de Fonds d'appui, notamment le FASI et le FAPE ;
- L'existence de cadres de jeunesse, d'emploi et de formation professionnelle ;
- L'existence de filières porteuses, telles que : cuir et peau, viande-bétail, maraîchère, mine ;
- L'existence de deux Directions Provinciales et d'une Direction Régionale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi chargées de conduire des actions en matière de jeunesse, de FP et d'emploi ;
- L'existence de plusieurs Mouvements et Associations de jeunes /de jeunesse (MAJ) intervenant dans divers domaines à travers les 3 provinces de la région ;
- Le regroupement des MAJ au sein d'une structure faîtière qui est le Conseil Régional de la Jeunesse (CRJ) ;
- L'existence de fonds d'appui, notamment le FAIJ ;
- L'existence d'une Politique Nationale de Jeunesse (PNJ) ;
- L'existence de cadres de jeunesse, d'emploi et de formation professionnelle ;
- L'existence de partenaires (Plan Burkina dans le cadre du Projet DCAJ).

## **Contraintes**

Les principaux obstacles qui limitent l'accès des jeunes à l'emploi sont entre autres :

- L'insuffisance de qualification professionnelle ;
- Le manque d'expérience professionnelle qui est une exigence majeure du secteur privé. La plupart des jeunes scolarisés n'ont fait qu'un cursus général et sont donc peu compétitifs sur le marché du travail ;
- Le coût élevé des facteurs de production ;
- L'accès difficile au financement ;
- La faiblesse du secteur privé et la prépondérance et l'inorganisation du secteur informel ;
- Absence d'entreprises et de PME/PMI pouvant employer un nombre important de population ;
- Le faible niveau de qualification dans le domaine des mines ;
- La non-maîtrise des techniques de recherche d'emploi par les jeunes ;
- La faiblesse des grands travaux publics ;
- L'inadéquation entre les formations et les emplois disponibles ;
- La faiblesse de la culture d'entreprise et partant, la forte aspiration à un emploi salarié ou emploi bureaucratique ;
- Le manque d'infrastructures de jeunesse (maisons des jeunes, centres d'écoute et de dialogue pour jeunes) dans les trois provinces ;
- Le manque de crédit alloué à la DRJFPE pour la mise en œuvre d'activités de façon générale.

## **1.6 Activités économiques**

### **1.6.1 Les secteurs de production**

#### ***1.6.1.1 L'agriculture***

L'économie de la région du Centre-Nord est fortement dominée par les activités agropastorales. L'agriculture est une activité endogène avec un essai de modernisation par endroit. Cependant, elle reste une agriculture de type pluviale essentiellement tournée vers les cultures céréalières. Elle est pratiquée par plus de 90% de la population de la région qui est essentiellement rurale. L'agriculture de la région est tributaire de la pluviométrie qui est en moyenne comprise entre 450 à 700 mm/an.

La densité d'occupation rapportée à la population rurale (876 470 habitants) est très contrastée. Par rapport à la superficie cultivable globale, la densité est de 1,29 habitant à l'ha, et la densité de la population rurale est de 2,81 habitants à l'hectare.

Les principales cultures pratiquées sont :

- les cultures céréalières : mil, sorgho blanc, sorgho rouge, maïs et riz ;
- les autres cultures vivrières : niébé, voandzou et patate ;
- les cultures de rente : coton, arachide, sésame et soja ;
- les cultures maraîchères : haricot vert, oignon, aubergine local, aubergine violette, tomate, pomme de terre, chou, pastèque, piment, gombo, carotte, ail, poivron et laitue.

En 2013, selon les statistiques des services techniques régionaux, le taux de couverture des besoins céréaliers de la région était de 76,6% et le taux de mise en valeur des aménagements fonctionnels de 78,98%.

#### ● **Les cultures céréalières**

A l'image du reste du pays, les céréales constituent la base de l'alimentation de la population du Centre-Nord, si bien que le besoin céréalier par personne est estimé à 190 kg par an par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). De ce fait, une place de choix est accordée à leur culture. A elles seules, les cultures céréalières ont occupé plus de 89 % des terres cultivées dans la région en 2007.

Sur une superficie totale de 1 986 000 hectares dont dispose la région, la superficie cultivable est estimée à 749 972 hectares soit 37% de la superficie totale. La superficie cultivée était de 283 957 hectares en 2007 et 310 195 hectares en 2008, ce qui représente respectivement 37,86% et 41,36% de la superficie totale cultivable. Le tableau n°16 traduit le bilan des cinq dernières années de la production céréalière.

**Tableau 16 : Bilan de la production céréalière des cinq dernières années**

Spéculations	2009			2010			2011			2012			2013		
	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdtion en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdtion en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdtion en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdtion en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdtion en T
Mil	85319	580	58130	8794	933	8202	110678	-	64232	69533	990	72450	74213	-	65742
Sorgho blanc	198933	686	135774	27598	889	24545	156790	-	105106	163218	808	174937	189727	-	164694
Maïs	12130	747	8744	13999	1004	14058	16331	-	12090	14397	1338	19083	13834	-	11723
Sorgho rouge	1176	400	844	677	903	611	2983	-	2062	1598	997	2160	1912	-	1620
Fonio	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Riz	-	-	1489	438	656	1994	-	4961	2147	2661	6352	3368	-	9022	
	1201	944	3681	25	438	8	191	-	817	85	3833	333	-	-	
<b>Total</b>	<b>298759</b>		<b>207173</b>	<b>52582</b>		<b>48080</b>	<b>288967</b>		<b>189268</b>	<b>250978</b>		<b>275315</b>	<b>283054</b>		<b>252801</b>

Source : DRASA, 2014

On constate une évolution en dents de scie en ce qui concerne les superficies emblavées. Il en est de même des productions. La meilleure production céréalière de ces 5 dernières années a été enregistrée en 2012 avec 275 315 tonnes de céréales contre seulement 48 080 tonnes en 2010. L'engouement est plus porté dans la culture du sorgho blanc et du mil par les producteurs de la région. Le maïs, le sorgho rouge et le riz occupent de faibles superficies.

Les rendements à l'hectare varient d'une année à l'autre. Ils sont fonction de la pluviométrie en général et particulièrement de sa répartition spatio-temporelle.

#### • Les autres productions

Dans la région du Centre-Nord, les autres cultures vivrières se composent essentiellement du niébé et de voandzou. La patate est cultivée par endroits en petite quantité. L'évolution de la production des autres cultures vivrières de la région présente quelques similitudes avec celle des céréales.

Le tableau n°17 présente la situation des autres productions agricoles au cours des cinq dernières années.

**Tableau 17 : Situation des autres productions agricoles des cinq dernières années**

Spéculations	2009			2010			2011			2012			2013		
	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdti on en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdti on en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdti on en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdti on en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdti on en T
Niébé	8931	436	39966	8462	971	8212	15049	-	61033	11605	-	85916	15075	-	75450
Voandzou	6158	572	3593	8049	949	7641	7120	-	3323	9780	-	7766	7113	-	4732
Patate	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>15089</b>		<b>43559</b>	<b>16511</b>		<b>15853</b>	<b>22169</b>		<b>64356</b>	<b>21385</b>		<b>93682</b>	<b>22188</b>		<b>80182</b>

Source : DRASA, 2014

L'année 2012 fut la meilleure des cinq dernières années avec des productions record en niébé (85 916 tonnes) et voandzou (7 766 tonnes). En 2010 par contre, la région n'a enregistré que 8 212 tonnes et 7 641 tonnes respectivement pour le niébé et le voandzou. La production de patates est très marginale dans la région.

#### - Les cultures de rente

Les cultures de rente constituent un indicateur de premier plan pour mesurer la pénétration de la modernité dans l'agriculture traditionnelle. Elles sont destinées à la vente et procurent du même coup un revenu monétaire aux agriculteurs qui les pratiquent. Dans la catégorie des cultures de rente, on distingue respectivement et par ordre d'importance l'arachide, le sésame et à moindre mesure le coton et le soja. Le tableau n°18 montre l'évolution de la production au cours des cinq dernières années.

**Tableau 18 : Production de rente (cultures de rente) des cinq dernières années**

Spéculations	2009			2010			2011			2012			2013		
	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdti on en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdti on en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdti on en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdti on en T	Sup en ha	Rdt en Kg/ha	Pdti on en T
Coton	39	320	25	271	-	482	-	-	2	-	-	-	-	-	-
Arachide	29992	599	19126	27909	-	21729	25257	-	14189	23594	624	15073	24397	-	15209
Soja	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	125	0,11	-	-	-
Sésame	431	291	634	290	-	1750	295	-	2882	770	310	2471	1250	-	1852
<b>Total</b>	<b>30462</b>		<b>19785</b>	<b>28470</b>		<b>23961</b>	<b>25552</b>		<b>17073</b>	<b>24365</b>		<b>17544,11</b>	<b>25647</b>		<b>17061</b>

Source: DRASA, 2014

La meilleure production a été enregistrée en 2010 avec 23 961 tonnes contre 17 061 tonnes enregistrées en 2013. Les superficies emblavées pour la production des cultures de rente diminuent d'année en année faisant place à la production maraîchère avec la disponibilité en eau en saison sèche grâce aux retenues d'eau.

- Les cultures maraîchères

Vers les années 1985, l'Etat a entrepris une politique de construction de retenues d'eau dans l'optique de développer la petite irrigation villageoise en milieu rural. Ce qui explique l'abondance des plans d'eau dans la région. Cette situation a donc favorisé le développement à grande échelle des cultures maraîchères pour suppléer l'agriculture qui est généralement d'autosubsistance. La culture maraîchère, activité très pratiquée dans les trois provinces de la région constitue une source non négligeable de revenus et d'emplois pour les populations locales en saison sèche. Malheureusement, les plans d'eau tarissent souvent même avant fin avril. Malheureusement, les plans d'eau tarissent souvent même avant fin avril. Le tableau n°19 montre l'évolution de la production pour les cinq dernières années.

**Tableau 19 : Production des cultures maraîchères en tonne par spéculation et par province de 2009 à 2013**

Année	Provinces	Tomate	Choux	Haricot vert	Oignon	Aubergine locale	Aubergine violette	Piment	Poivron	Autres
2009	Bam	13 058	857	4 755	15 923	906	2 225	794	615	302
	Namentenga	4 139	1 619	-	3 809	-	1 380	53	69	913
	Sanmatenga	6 620	3 049	3 779	16 295	1 336	1 412	229	339	616
	<b>Région</b>	<b>23 817</b>	<b>5 525</b>	<b>8 534</b>	<b>36 027</b>	<b>2 242</b>	<b>5 017</b>	<b>1 076</b>	<b>1 023</b>	<b>1 831</b>
2010	Bam	16 692	2 494	929	21 855	779	1 532	374	217	16
	Namentenga	1 830	1 580	-	4 281	-	1 335	262	19	986
	Sanmatenga	7 887	1 989	909	22 535	1 500	1 399	220	356	86
	<b>Région</b>	<b>26 409</b>	<b>6 063</b>	<b>1 838</b>	<b>48 671</b>	<b>2 279</b>	<b>4 266</b>	<b>856</b>	<b>592</b>	<b>1 088</b>
2011	Bam	14 989	1 956	359	30 214	1 698	2 945	727	495	406
	Namentenga	3 922	760	-	8 140	1 054	510	250	266	94
	Sanmatenga	11 800	2 456	928	33 640	1 756	2 031	196	375	79
	<b>Région</b>	<b>30 711</b>	<b>5 172</b>	<b>1 287</b>	<b>71 994</b>	<b>4 508</b>	<b>5 486</b>	<b>1 173</b>	<b>1 136</b>	<b>579</b>
2012	Bam	12 255	2 005	651	24 760	1 794	3 015	687	615	408
	Namentenga	2 865	960	-	5 650	1 050	645	273	337	60
	Sanmatenga	10 212	3 123	868	28 490	1 988	2 147	322	517	-
	<b>Région</b>	<b>25 332</b>	<b>6 088</b>	<b>1 519</b>	<b>58 900</b>	<b>4 832</b>	<b>5 807</b>	<b>1 282</b>	<b>1 532</b>	<b>468</b>
2013	Bam	67 803	2 035	1 190	94 830	1 882	3 130	786	495	-
	Namentenga	2 865	960	-	5 650	1 050	645	255	337	-
	Sanmatenga	11 796	3 073	672	27 732	2 013	2 147	322	580	-
	<b>Région</b>	<b>82 464</b>	<b>6 068</b>	<b>1 862</b>	<b>128 212</b>	<b>4 945</b>	<b>5 922</b>	<b>1 363</b>	<b>1 412</b>	<b>-</b>

Source : DRASA-CN, 2014

L'oignon constitue une des principales spéculations de la région. De 36 027 tonnes en 2009, sa production a régulièrement progressé avant de chuter en 2012 pour ensuite atteindre une production record de 128 212 tonnes en 2013. Il est suivi de la tomate et du chou qui ont enregistré une évolution en dents de scie dans leur production sur les mêmes périodes. Les principales difficultés enregistrées dans la pratique du maraîchage sont relatives à la production, à la commercialisation, à la conservation et à l'accès au crédit. Pour ce qui est de la conservation, il n'existe aucune unité de transformation dans la région dont la présence permettrait de valoriser davantage les produits et de résorber les problèmes liés surtout à leur pourrissement, à leur mévente et à leur rareté à certaines périodes de l'année.

#### 1.6.1.2 L'élevage

Dans la région du Centre-Nord, l'élevage occupe plus de 80% des ménages. Il constitue un des pôles générateurs de revenus monétaires et le principal moyen de couverture des besoins essentiels des populations qui exploitent un cheptel numériquement important malgré les manifestations des aléas climatiques. Ces dernières années, en quête de changement de valeurs et de nouvelles techniques, le sous-secteur de l'élevage enregistre une tendance évolutive dans l'organisation des acteurs de l'amont (production) et de l'aval (transformation et distribution). Les types d'élevage prédominants sont le système transhumant et le système agro-pastoral. A ces deux systèmes, on pourrait ajouter le système semi intensif. Dans l'ensemble des systèmes, le bétail joue un rôle d'épargne.

#### • Le cheptel régional

Selon les statistiques de la DRRAH/CN, l'effectif du cheptel est relativement important dans la région comme le montrent les données du tableau n°20.

**Tableau 20 : Evolution du cheptel régional des 05 dernières années**

Espèces Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Asins	Aquins	Pintades	Poules
2009	463666	885587	1 103996	69228	66715	4009	255668	2 101622
2010	472939	912155	1 137116	70613	68049	4049	263337	2 164670
2011	482398	939520	1 171229	72025	69410	4090	271235	2 229609
2012	492046	967705	1 206366	73466	70798	4130	279372	2 296496
2013	501887	996736	1 242557	74935	72214	4172	287753	2 365390

Source : DRRAH/CN, 2014

Ces chiffres traduisent l'importance du potentiel en cheptel de la région du Centre-Nord. Au regard de ces chiffres, le Centre-Nord présenterait un potentiel important

pour l'élevage. Malgré les aléas climatiques et structurels, ce secteur d'activité présente d'énormes potentialités de productions animales.

### • Infrastructures d'élevage

Les infrastructures d'élevage dans la région sont insuffisantes par rapport à l'importance de l'élevage et du potentiel animalier qui prévaut. Le tableau n21 présente la situation des infrastructures d'élevage dans la région (parc de vaccination, abattoir, aire d'abattage, marché à bétail, etc.). On note l'absence de données en rapport avec la situation des pistes à bétail, des puits/forages pastoraux et des pharmacies vétérinaires.

**Tableau 21 : Situation des infrastructures d'élevage**

Province	villages	Abattoirs	Parcs de vaccination	Aires d'abattage	Marché à bétail aménagé	Marché à bétail non aménagé
<b>Bam</b>	Bourzanga	00	03	01	00	01
	Kongoussi	01	01	00	01	02
	Nasséré	00	01	00	01	00
	Rollo	00	04	00	00	01
	Rouko	00	00	00	00	00
	Sabcé	01	03	01	00	00
	Tikaré	00	04	00	00	00
	Yilou	00	01	00	01	01
Zimtanga	00	02	00	00	00	
<b>Total</b>		<b>02</b>	<b>19</b>	<b>02</b>	<b>03</b>	<b>05</b>

Province	villages	Abattoirs	Parcs de vaccination	Aires d'abattage	Marché à bétail aménagé	Marché à bétail non aménagé
<b>Sanmatenga</b>	Barsalogho	00	05	01	01	00
	Boussouma	00	05	02	00	00
	Dablo	00	04	01	00	01
	Kaya	00	06	02	01	01
	Korsimoro	00	10	02	00	01
	Mané	00	06	02	00	01
	Namissiguima	00	01	00	00	00
	Pensa	00	05	02	03	00
	Pibaoré	00	02	01	00	00
	Pissila	00	02	01	01	00
Ziga	00	01	00	00	00	
<b>Total</b>		<b>00</b>	<b>47</b>	<b>14</b>	<b>06</b>	<b>04</b>

Province	villages	Abattoirs	Parcs de vaccination	Aires d'abattage	Marché à bétail aménagé	Marché à bétail non aménagé
<b>Namentenga</b>	Boulsa	0	4	1	0	1
	Tougouri	0	6	2	1	0
	Bouroum	0	4	2	0	1
	Nagbingou	0	4	1	0	1
	Yalgo	1	8	1	1	0
	Zéguédégin	0	7	2	0	1
	Boala	0	2	1	0	1
	Dargo	0	1	1	1	0
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>36</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>6</b>

Source : DRRAH/CN juin 2014

Après analyse des différents tableaux, le premier constat est que la région ne dispose pas de puits ou forage pastoral et de pistes à bétail. Il en est de même des pharmacies vétérinaires. En outre, en ce qui concerne les abattoirs, seule la province du Sanmatenga n'en dispose pas. La situation des abattages contrôlés des cinq dernières années est présentée dans le tableau n°22.

**Tableau 22 : Situation des abattages contrôlés les cinq dernières années**

Années	Nombre par espèce				Total
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	
2009	8620	18346	82233	10147	119 346
2010	10740	19321	81110	10656	121 827
2011	11098	21769	94754	10010	137 631
2012	12747	23229	93262	8486	137 724
2013	12014	23049	100895	9379	145 337

Source : DRRAH/CN, 2014

La région dispose de 27 aires d'abattage dont 2 au Bam, 14 au Sanmatenga et 11 au Namentenga. Sur les 05 dernières années, le nombre annuel des abattages contrôlés a connu un accroissement. Le plus important a donc été enregistré au cours de l'année 2013 avec 145 337 têtes contre 119 346 têtes en 2009.

#### • Les maladies animales

Les maladies animales les plus fréquentes dans la région constituent une entrave à la production. Il s'agit essentiellement de la Pasteurellose bovine, la Pasteurellose Petit Ruminant, la Rage, la maladie de Newcastle, le Charbon symptomatique et le charbon bactérien. Les tableaux n°23 et 24 illustrent respectivement la couverture et la situation vaccinale des animaux dans la région.

**Tableau 23 : Etat de la couverture vaccinale**

Maladies animales	Fréquence de vaccination
Pasteurellose bovine	2 fois/an
Pasteurellose Petit Ruminant	3 fois/an
Rage	1 fois/an
Maladie de Newcastle	4 fois avant 5 mois d'âge
Charbon symptomatique	2 fois/an
Charbon bactérien	En cas de foyer

Source : DRRAH/CN, 2014

**Tableau 24 : Situation vaccinale des animaux dans la région**

Année	Maladie de Newcastle	Charbon Symptomatique	Charbon bactérien	Pasteurellose	PPCB	Pasteurellose	Rage	Total
Espèces	Volaille	Bovins				Petits Ruminants	Canins, Félicins, Primates	
2009	509 208	42 617	1 090	92 793	141 669	36 566	1 293	<b>825236</b>
2010	550 938	37 561	600	98 896	126 386	32 594	1 215	<b>848190</b>
2011	781 746	50 397	5 820	112 062	135 174	65 195	892	<b>1151286</b>
2012	753 478	47 631	1 100	105 072	102 622	40 325	1 293	<b>1051431</b>
2013	1 247 439	70 012	0	148 682	186 784	72 450	1 284	<b>1726651</b>

Source : DRRAH/CN, 2014

Pour ces 05 dernières années, la campagne de vaccination de 2013 a été la plus prolifique avec 1 726 651 animaux vaccinés contre celle de 2009, la moins prolifique avec 825 236 animaux vaccinés.

En termes d'infrastructures, il existe 102 parcs de vaccination dans la région dont 19 au Bam, 47 au Sanmatenga et 36 au Namentenga.

- Les exportations de bétail

Le tableau n°25 illustre les estimations des exportations réalisées dans le cadre des activités de commercialisation des gros et petits ruminants au cours des cinq dernières années de la région.

**Tableau 25 : Estimation des exportations de bétail des cinq dernières années**

Années	Bovins		Petit Ruminants		Total nombre de têtes par année	Total recettes (FCFA)
	Nombres	Recettes perçues (FCFA)	Nombres	Recettes perçues (FCFA)		
2009	3299	977 981 952	26585	1 590 527 380	29884	2 568 509 332
2010	4370	1 217 822 860	47828	2 829 121 856	52198	4 046 944 716
2011	4736	1 471 659 904	32863	2 104 447 931	37599	3 576 107 835
2012	5599	1 797 217 411	28793	1 891 556 135	34392	3 688 773 546
2013	5139	1 805 628 762	36375	2 542 903 500	41514	4 348 532 262

Source : DRRAH/CN, 2014

Au cours des cinq dernières années, la plus importante des exportations en termes de nombre de têtes a été enregistrée en 2010 avec 52 198 têtes contre seulement 29 884 têtes en 2009. Par contre, en termes de chiffre d'affaire, le plus important a été réalisé en 2013 avec 4 348 532 262 FCFA correspondant à la vente de 41 514 têtes contre 2 568 509 332 FCFA en 2009 qui représente la plus faible réalisation des cinq dernières années.

- La situation des organisations d'éleveurs de la région

Le tableau n°26 traduit la situation des organisations d'éleveurs de la région : en nombre, filières et genre.

**Tableau 26 : Situation des organisations d'éleveurs : nombre, filières et genre**

Filière	Nombre	Genre		
		Féminin	Masculin	Mixte
Volaille locale	64	05	10	49
Bétail/viande	223	83	19	121
Lait	7	1	0	6
Miel	6	0	0	6
Cuirs et Peaux	3	0	3	0
<b>Total</b>	<b>303</b>	<b>89</b>	<b>32</b>	<b>182</b>

Source : DRRAH/CN, 2014

Sur 303 organisations paysannes répartis dans 05 filières, on dénombre 89 organisations féminines, 32 organisations masculines et 182 organisations mixtes.

Les principaux atouts dont bénéficient les organisations d'éleveurs sont entre autres l'existence de la matière (cheptel), l'appui /accompagnement du ministère en termes de matériel technique, l'accompagnement des services techniques en termes de formation, l'existence d'un agent d'élevage dans l'ensemble des communes des différentes provinces de la région.

- **Les ressources halieutiques**

Les ressources halieutiques présentent une faiblesse au niveau des espèces dans la région. Ainsi sur 104 espèces de poissons recensées sur le plan national, treize (13) sont couramment rencontrées dans les cours d'eau et plans d'eau de la région. En annexe, il est présenté la liste des espèces de poissons rencontrées dans les cours d'eau et plans d'eau de la province du Sanmatenga.

L'exploitation des ressources halieutiques est assurée par des groupements de pêcheurs.

### **Atouts et contraintes**

#### **Atouts**

- Existence de réservoirs d'eau importants (barrages)
- Existence d'une grande variété de ressources halieutiques ;
- Existence d'une union régionale de pêcheurs ;
- Existence de nombreuses retenues d'eau ;
- Existence d'un marché potentiel pour la région.

## Contraintes

- le développement du phénomène d'ensablement des réservoirs d'eau ;
- le développement des activités agricoles non contrôlées autour des points d'eau ;
- la pollution des eaux par les activités agricoles (utilisation de pesticides/engrais/insecticides) et les activités d'orpaillage (utilisation de cyanure) ;
- les effets de l'évapotranspiration dus aux conditions agro climatiques ;
- l'utilisation d'outils de pêche non conventionnels (moustiquaires).

### 1.6.1.3 Environnement et développement durable

- **Caractéristiques de la végétation**

Les formations végétales de la région se composent de quatre (04) forêts classées d'une superficie de 3 750 ha (Tougouri dans le Namentenga ; Dem, Nakambé et Yabo dans le Sanmatenga), quarante-quatre (44) forêts villageoises de 49 205 ha (dont deux (02) dans le Bam, huit (08) dans le Namentenga et trente-quatre (34) dans le Sanmatenga) ; et deux (02) mises en défens d'une superficie de 140 ha dans le Bam. Le tableau n°27 renseigne sur les aires de protection dans la région.

**Tableau 27 : Situation des aires de protection dans la région**

Dénomination	Localisation	Superficie (ha)
Nakambé	Korsimoro	900
Yabo	Malou	1360
Dem	Kaya	350
Tougouri	Tougouri	40
<b>Total</b>		<b>2650</b>
<b>Rapport /Superficie régionale</b>		<b>0,15%</b>

Source : DREDD/CN- juin 2014

La conférence de l'UEMOA recommande que 3% du territoire soient des espaces classés ou des réserves de forêts. Cette proportion de 0,15% place la région du Centre-Nord largement en deçà de cette norme.

Les forêts villageoises sont gérées par des groupements de gestion forestière et l'exploitation forestière ligneuse a permis de tirer en 2013, plus de 48 240 stères de

bois pour une valeur de 42 054 650 de FCFA. On rencontre parmi les exploitants environ 90% de femmes.

De manière générale, les principales espèces végétales rencontrées sont : *Acacia macrostachya* (dont les graines entrent dans l'alimentation de la majorité de la population), *Piliostigma thonningii*, *Vitellaria paradoxa* (Karité), *Cenchrus bifflorus*, *Eragrostis tremula*, *Pterocarpus lucens*, *Sclerocarya birrea*, *Combretum micranthum*, *Combretum glutinosum*, *Balanites aegyptiaca*, *Lannea microcarpa*, *Ximenia americana*, *Anogeissus leiocarpus*, *Guiera sénégale*nsis, etc.

La région du Centre-Nord regorge d'une forte diversité biologique, et plus d'une soixantaine d'espèces fournissent des produits forestiers non ligneux (PFNL). Les PFNL s'entendent par les produits des arbres autres que le bois. Ce sont les fruits, graines, feuilles, fleurs, tiges, écorces, racines, sève, exsudats, etc. Les principales espèces concernées sont : *Acacia senegal*, *Vitellaria paradoxa* (Karité), *Balanites aegyptiaca*, *Tamarindus Indica* (Tamarinier), *Bombax Costatum* (Kapokier rouge), *Adansonia digitata* (Baobab), *Acacia macrostachya*, etc.

- **La faune**

Les principales espèces fauniques rencontrées dans la Région sont répertoriées en annexe.

Plus de 95% de la faune abattue dans les ZOVIC est aviaire, ce qui amène à dire que la faune sauvage dans la Région est essentiellement aviaire.

La faune aquatique est peu diversifiée par rapport à la faune terrestre. Les crocodiles particulièrement se rencontrent dans les cours d'eau, les plans d'eau et parfois dans les bouillis. En raison du caractère sacré que les populations leur vouent, leur nombre connaît une forte augmentation et pose alors un problème de gestion. Ils portent des préjudices au bétail.

- **Activités de gestion forestière**

On note cinq principales activités que sont : les reboisements, la production de stères de bois, l'octroi de permis de circulation, la production de charbon et l'octroi de

permis de chasse. Durant la période 2010-2013, les activités de reboisements ont connu une baisse notable (779,97 ha en 2010 contre 396,28 ha en 2013). Au cours de l'année 2013, 48 240 stères de bois ont été coupés, 56 309 permis de coupe ont été délivrés et 93 permis de chasse ont été délivrés (toutes catégories confondues).

Le total des pépinières prévues dans la région en 2013 était de 34 pour un nombre de 420 000 plants dont 202 098 (espèces locales), 184 229 (espèces exotiques forestières), 41 296 espèces (exotiques non forestières) et 1024 (autres). Le taux d'exécution de la production est de 89% en moyenne.

#### *1.6.1.4 Les ressources industrielles, minières et artisanales*

##### **- Le secteur de l'industrie**

Le secteur industriel dans la région du Centre-Nord est presque inexistant. En dehors d'une dizaine de mini laiteries, de quelques fabriques de pain (boulangeries), de deux unités de tannerie et maroquinerie de Kaya et des unités artisanales de fabrication de savon, il n'existe pas d'unités industrielles très importantes dans la région. Pourtant la région regorge de potentialités (produits maraîchers et d'élevage) qui pourraient favoriser l'implantation d'unités industrielles. La valorisation de ce potentiel nécessite la levée de certaines contraintes telles que le renforcement des équipements de base (eau, énergie, route) et la maîtrise des coûts des facteurs de production.

##### **- Le secteur minier**

La région du Centre-Nord se caractérise par la présence d'un potentiel minier et autre que minéral dans toute la région. On note l'existence de 229 sites répartis comme suit : 2 mines industrialisées (Bissa Gold au Bam et Société Minière de Taparko au Namentenga) ; 3 sites semi-mécaniques ; 75 sites artisanaux et 149 sites sauvages ou anarchiques avec 5 comptoirs d'achat. Des 229 sites d'orpaillage que compte la Région, seuls 66 sont autorisés contre 163 non autorisés, soit respectivement 28,82% et 69,86%.

En substances minérales, on note la présence de gisement d'or dans toute la région, du diamant à Barsalogho, du fer à Bourzanga. Les sites d'or les plus importants

sont : Karentenga, Alga, Sabcé, Tikaré, Bonia, Boualé, Dadogo, Bouroum, Taparko et Gouenga. A cela s'ajoute une carrière de Tufs dans la commune de Boussouma comme le montre le tableau n°28.

**Tableau 28 : Répartition des sites d'orpaillage par commune au Centre-Nord**

SITES D'ORPAILLAGE					
BAM		NAMENTENGA		SANMATENGA	
Commune	Site artisanal et sauvage	Commune	Site artisanal et sauvage	Commune	Site artisanal et sauvage
Bourzanga	2	Boala	2	Barsalogho	21
Guibaré	16	Boulsa	7	Boussouma	15
Kongoussi	15	Bouroum	13	Dablo	1
Nassére	1	Dargo	0	Kaya	23
Rollo	5	Nagbingou	3	Korsimoro	8
Rouko	9	Tougouri	10	Mané	20
Sabcé	11	Yalgo	5	Namissiguima	1
Tikaré	9	Zeguédéguin	0	Pensa	7
Zimtenga	15			Pibaoré	5
				Pissila	0
				Ziga	5
Total	83	Total	40	Total	106
<b>TOTAL</b>	<b>229</b>				

Source : Répertoire actualisé des sites aurifères du Gouvernement /CN, décembre 2013

De l'analyse du tableau ci-dessus, les 229 sites d'orpaillage artisanal et sauvage se répartissent dans les différentes provinces, soit 106 sites au Sanmatenga, 83 sites au Bam et 40 sites au Namentenga.

Le tableau n°29 donne la situation des sites d'orpaillage de la région.

**Tableau 29 : Situation des sites d'orpaillage de la région du Centre-Nord**

Sites d'orpaillage	Nombre
Industriels	2
Semi-mécaniques	3
Anarchique ou sauvages	149
Artisanaux	75
<b>Total</b>	<b>229</b>
Comptoirs d'achat	5

Source : Répertoire actualisé des sites aurifères du Gouvernement /CN, décembre 2013

## **Atouts et contraintes**

### **Atouts**

- Amélioration du revenu des ménages ;
- Source de financement des activités d'élevage ;
- Complément de ressources aux revenus agricoles ;
- Amélioration des équipements agricoles à travers l'acquisition d'équipements adéquats ;
- Source de revenus pour faire face aux dépenses sanitaires ;
- Source de revenu pour la scolarisation des enfants ;
- Construction d'infrastructures scolaires ;
- Dotation en mobiliers et fournitures scolaires ;
- Accompagnement des structures étatiques (Action sociale, Inspection du travail, ...) et des ONG (CCEB, UNICEF, CRS, DIAKONIA ...).

### **Contraintes**

- Insécurité alimentaire des familles des propriétaires terriens touchés ;
- Prolifération de certaines maladies des plantes ;
- Migration de la main d'œuvre ;
- Pollution des sols par les huiles des moteurs et produits chimiques (mercure, cyanure) ;
- Problèmes sanitaires liés à l'orpillage (maladies respiratoires, intoxication, la toxicomanie) ;
- Forte prévalence de VIH et IST sur les sites ;
- Forte prévalence du paludisme ;
- Accidents mortels de travail ;
- Risques sanitaires liés à l'utilisation des produits chimiques dans l'extraction de l'or ;
- Non-respect des textes par les orpailleurs ;
- Pauvreté des parents poussant les élèves à abandonner l'école pour la recherche de revenus ;
- Insuffisance de moyens pour les structures de contrôle et de prévention (inspection du travail, action sociale, sécurité, santé) ;

- Taux élevé de grossesses non désirées en milieu scolaire lié en partie à l'orpaillage ;
- Occupation des berges et des lits des cours, retenues et plans d'eau ;
- Utilisation de produits chimiques dangereux (cyanures, mercures) et rejet inapproprié des huiles usagées au niveau des plans d'eau.

#### *1.6.1.5 L'art, la culture, le tourisme et l'hôtellerie*

La région du Centre-Nord est l'une des régions du Burkina Faso où le potentiel culturel, artistique et touristique n'est pas assez exploité dans une perspective de développement régional. <sup>10</sup>La Direction Régionale de la culture du Centre-Nord est la deuxième Direction Régionale dont l'édifice a été érigé en 2004, après celui du centre. Cette situation montre l'intérêt porté par l'Etat pour la culture dans la région et revêt en outre l'importance de la région dans la culture du pays. Le seul musée dont dispose la région constitue une véritable forteresse du patrimoine matériel. Il est doté d'une salle d'exposition où l'on peut entre autres parcourir l'histoire des civilisations de la région, et fait l'objet d'attraction touristique.<sup>11</sup> Selon les informations recueillies auprès du musée communal de Kaya, le nombre de visiteurs se présente ainsi qu'il suit :

**2011 : 1 473 visiteurs** dont 1 397 nationaux (1 263 élèves et étudiants ; 134 adultes) et 76 non nationaux (élèves et adultes) ;

**2012 : 1 188 visiteurs** dont 1 026 nationaux (878 élèves et étudiants ; 148 adultes) et 162 non nationaux (élèves et adultes) ;

**2013 : 441 visiteurs** dont 340 nationaux (264 élèves et étudiants ; 76 adultes) et 101 non nationaux (élèves et adultes).

On constate que le nombre de visiteurs décroît progressivement de 2011 à 2013. Cette situation est certes due à la faiblesse de la valorisation du potentiel culturel de la région en général et du musée en particulier.

---

<sup>10</sup> Barry Ibrahim, Travail personnel de fin d'Etudes pour l'obtention du diplôme d'Architecte-Urbaniste DEIAU, juillet 2009

<sup>11</sup> Annuaire statistique 2011, Ministère de la Culture et du Tourisme, mai 2012

La région est riche culturellement. Malheureusement, elle ne dispose pas de partenaires techniques et financiers pour son accompagnement. La plupart des projets et programmes de la région n'interviennent pas dans le domaine de la culture et du tourisme. C'est un potentiel qui pourrait être valorisé en créant un circuit touristique. Le potentiel culturel et touristique de la région est présenté en annexe.

En termes de manifestations culturelles, il s'agit essentiellement de compétitions en art du spectacle (ballet, play-back, danse moderne et traditionnelle, défilé de mode et théâtre), animations en danse et musique traditionnelle, prestations d'artistes modernes, expositions-ventes des produits artisanaux, organisation de rues marchandes, rituels, danse et musique traditionnelles, danse des masques, lutte traditionnelle, animations populaires, fêtes coutumières, etc.

La région compte à son actif, vingt-cinq (25) sites et attraits touristiques dont six (06) privés et dix-neuf (19) publics. Dix (10) sont mis en valeur. Seul un (01) site en l'occurrence "l'Espace Orstrom" est issu d'un programme local de développement.

Le sous-secteur de l'hôtellerie se caractérise par son faible développement. La région est en retard en matière d'hôtellerie. La ville de Kaya possède six (06) établissements d'hébergement touristiques reconnus officiellement. Il s'agit des hôtels Pacific (3 étoiles), Kaziendé Hotinter (2 étoiles), Zinoogo (2 étoiles) ; des établissements Pogyendé, Oasis des Enfants, Auberge de Kaya et Relais Touristique. En ce qui concerne la ville de Kongoussi, on distingue l'hôtel du Lac et l'hôtel Wend Kuuni. D'autres centres d'hébergement existent dans tous les chefs-lieux de provinces, à la Mission Catholique (Kaya), dans quelques services techniques. Il existe aussi quelques sites d'hébergement privés ou appartenant à des ONG et Associations (ADRK, APIL exemple).

- **Atouts et contraintes**

**Atouts**

- Elaboration d'un plan de développement des industries touristiques de la région du Centre-Nord ;

- Existence d'une filière porteuse : Art et spectacle (concert, concours de danse, karaoké, SAVAC, etc.). Cette filière est issue du projet ARPIC qui comporte 04 filières (art et spectacle, le livre, la musique et le cinéma) qui ont déjà bénéficié de beaucoup de financement au niveau national ;
- Existence de sites culturels et touristiques ;
- Existence de sites culturels et touristiques aménageables ;
- Existence d'un projet d'aménagement du lac Dem ;
- Site de Tiwega en instance d'inscription comme patrimoine culturel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ;
- Existence d'un circuit touristique de la région.

## **Contraintes**

### Au niveau du Tourisme

- Manque de formation des principaux acteurs (guides, hôteliers, restaurateurs) ;
- Manque d'actions dans l'aménagement des sites touristiques ;
- Manque d'actions dans la promotion des sites touristiques ;
- Insuffisance d'infrastructures hôtelières dans la région (absence dans le Namentenga).

### Au niveau de la Culture

- Manque de financement ;
- Manque d'accompagnement technique ;
- Manque d'accompagnement des troupes ;
- Délaissement des traditions (qui constitue une menace potentielle).

#### ***1.6.1.6 Situation des organisations faitières de la Région***

En termes de faitières dans la région, on distingue :

- L'Union régionale des producteurs du niébé du Centre-Nord ;
- L'Union provinciale des producteurs de sésame du Sanmatenga ;
- L'Union régionale des entrepreneurs agricoles du Centre-Nord ;
- L'Union provinciale des étuveuses de riz du Sanmatenga ;

- L'Union régionale des producteurs de semences améliorées du Centre-Nord ;
- L'Union régionale des pêcheurs du Centre-Nord ;
- L'Union provinciale des producteurs de volaille du Sanmatenga ;
- L'union provinciale de producteurs maraichers du Namentenga ;
- L'union provinciale de producteurs de riz du Namentenga ;
- L'union provinciale de producteurs maraichers du Sanmatenga ;
- L'union provinciale de producteurs maraichers du Bam.

En termes de contraintes, on peut noter :

- L'insuffisance d'encadrement des leaders d'unions et de groupements (surtout dans le domaine des filières maraîchères) ;
- Le faible accès aux crédits (garantie, taux d'intérêt) pour les maraichers ;
- Le problème de stockage et de conservation des tomates et oignons ;
- La non maîtrise du circuit de commercialisation des produits maraichers ;
- Le faible fonctionnement des organisations ;
- Le faible niveau d'instruction des membres ;
- Les difficultés d'accès aux semences de base, intrants, engrais.

## **1.6.2 Les Secteurs de soutien à la production**

### ***1.6.2.1 L'énergie***

L'usage du bois de chauffe est toujours d'actualité dans la consommation en énergie des populations (préparation d'aliments, chauffage, éclairage, etc.).

L'électricité, est une ressource capitale pour le développement économique et humain. La disponibilité en électricité sous-tend la fourniture de services essentiels tels que l'éducation, la sécurité sanitaire des aliments, l'accès aux technologies de l'information et de la communication ou encore l'amélioration de la productivité des activités agricoles et économiques. Au Centre-Nord, le développement de l'électricité est de très loin en deçà des besoins des populations et beaucoup reste à faire malgré les efforts réalisés. Les tableaux n°30, 31, 32 et 33 présentent la situation en termes de localités bénéficiaires de l'extension électrique, nombre d'abonnés, énergie vendue et puissance souscrite, longueur des réseaux électriques.

**Tableau 30 : Localités bénéficiaires et année d'électrification**

Année d'électrification	Nombre	Localité
1987	1	Kaya
1997	1	Kongoussi
1999	1	Boulsa
2005	2	Korsimoro, Boussouma (Sanmatenga)
2008	1	Louda
2010	1	Dargo
2011	3	Sabcé, Malou, Yilou
2012	6	Tikaré, Rouko, Yrin, Rambo, Bouga, Zamdanga
Centre-Nord	16	

Source : SONABEL, Kaya 2014

**Tableau 31 : Nombre d'abonnés par province au 31 /12/ 2013**

Province	Nombre d'abonnés
Sanmatenga	8 092
Bam	3 102
Namentenga	1 421
Centre-Nord	12 615

Source : SONABEL, Kaya 2014

**Tableau 32 : Energie vendue (kWh) et puissance souscrite (kW) en 2013**

Province	Energie vendue	Puissance souscrite
Sanmatenga	10 476 988	12 219
Bam	3 291 226	5 079
Namentenga	567 551	2 159
Centre-Nord	14 335 765	19 457

Source : SONABEL, Kaya 2014

**Tableau 33 : Longueur des réseaux électriques (km) par province en 2013**

Province	Basse tension	Haute tension	Mixte
Sanmatenga	216,491	151,816	14,618
Bam	64,193	182,387	8,204
Namentenga	31,994	3,375	3,176
Centre-Nord	312,678	337,578	25,998

Source : SONABEL, Kaya 2014

Il faut retenir essentiellement que les seize (16) localités suscitées possèdent l'électricité en continu. Leur consommation électrique qui représente l'ensemble de la région est estimée à 14 335 765 kWh avec 12 615 abonnés au 31 décembre 2013. Quant aux longueurs des réseaux électriques installés à cet effet, on note 312,678 km en basse tension ; 337,578 km en haute tension et 25,998 km pour le système mixte. Le taux d'électrification de la région est très faible. Cependant depuis un certain temps, on assiste à la promotion par l'Etat burkinabé de l'utilisation de l'énergie solaire en milieu urbain et rural pour résorber le déficit. A ce niveau également, beaucoup reste à faire compte tenu de la pauvreté des populations.

### *1.6.2.2 Infrastructures de désenclavement et Transport*

#### **- Les infrastructures de désenclavement**

Le transport terrestre est exclusivement le seul mode de déplacement entre d'une part les différentes localités de la région et d'autre part, la région et le reste du pays. Le réseau routier est relativement dense mais difficilement praticable dans sa majorité, surtout en saison hivernale en ce qui concerne les pistes rurales.

Le réseau des routes bitumées s'est considérablement amélioré ces cinq (5) dernières années avec notamment le bitumage du prolongement de la route nationale N°3 (RN3) reliant Ouagadougou à Dori via Kaya et de la route Nationale N°22 (RN22) reliant Ouagadougou à Kongoussi.

Ainsi donc, dans le Sanmatenga et le Namentenga, les communes de Korsimoro, Boussouma, Kaya, Pissila, Tougouri et Yalgo sont reliées par route bitumée (RN3).

Dans le Bam, les communes de Sabcé, Guibaré et de Kongoussi sont reliées par route bitumée (RN22).

Une troisième route nationale, la RN15, **axe Sapaga - Ouahigouya** (non bitumée) traverse la région et permet de relier les trois chefs-lieux de province de la région. Les autres départements de la région sont reliés entre eux par des routes classées mais non bitumées. Leur état de praticabilité varie en fonction des saisons et selon qu'elles ont bénéficiées ou non d'entretien.

#### 1) Longueur des routes bitumées par province

- ✓ Routes bitumées du Bam : 51 km
- ✓ Routes bitumées du Namentenga : 56,42 km
- ✓ Routes bitumées du Sanmatenga : 93 km

#### 2) Longueur des routes en terre praticable par province

- ✓ Routes en terre du Bam : 221km
- ✓ Routes en terre du Namentenga : 323,9km
- ✓ Routes en terre du Sanmatenga : 398,3 km

### 3) La situation des pistes rurales par province

- ✓ Pistes rurales du Bam : 25 km aménagées et 20 km en projet
- ✓ Pistes rurales du Namentenga : 0 km aménagées, 20 km en projet
- ✓ Pistes rurales du Sanmatenga : 343,28 km dont 221 km aménagées et 122,28 km non entretenus

- **Système d'entretien et de gestion des infrastructures routières**

Il existe trois (03) niveaux d'entretien des infrastructures routières qui sont l'entretien périodique, l'entretien courant et la reconstruction. Ces infrastructures sont gérées de la manière suivante :

- ✓ La DRID est responsable de la sauvegarde du patrimoine routier au niveau régional
- ✓ Les Directions Centrales s'occupent de l'entretien périodique et de la reconstruction des routes dans les régions

En 2013, selon les statistiques régionales, la longueur du réseau routier entretenu et aménagé était de 1 140 km.

- **Niveau de désenclavement des provinces**

La région du Centre-Nord comprend trois (03) provinces : le Bam, le Namentenga et le Sanmatenga qui ont un niveau moyen de désenclavement.

- **Système de gestion des aires de stationnement**

Les aires de stationnement sont gérées par un membre de l'association des transporteurs dans chaque commune qui collecte mensuellement les fonds qui sont reversés au Trésor Public.

- **Les principales compagnies de transport**

On trouve les compagnies de transport suivantes : O.A, T.S.R, S.T.A.F, Air NAMENDE, SAHEL VOYAGE, TEEL-TAABA, O.H et S.T.K.K. Le réseau se caractérise par l'insuffisance des sociétés de transport, la vétusté du parc automobile et l'inexploitation de la gare ferroviaire.

### **Atouts et contraintes**

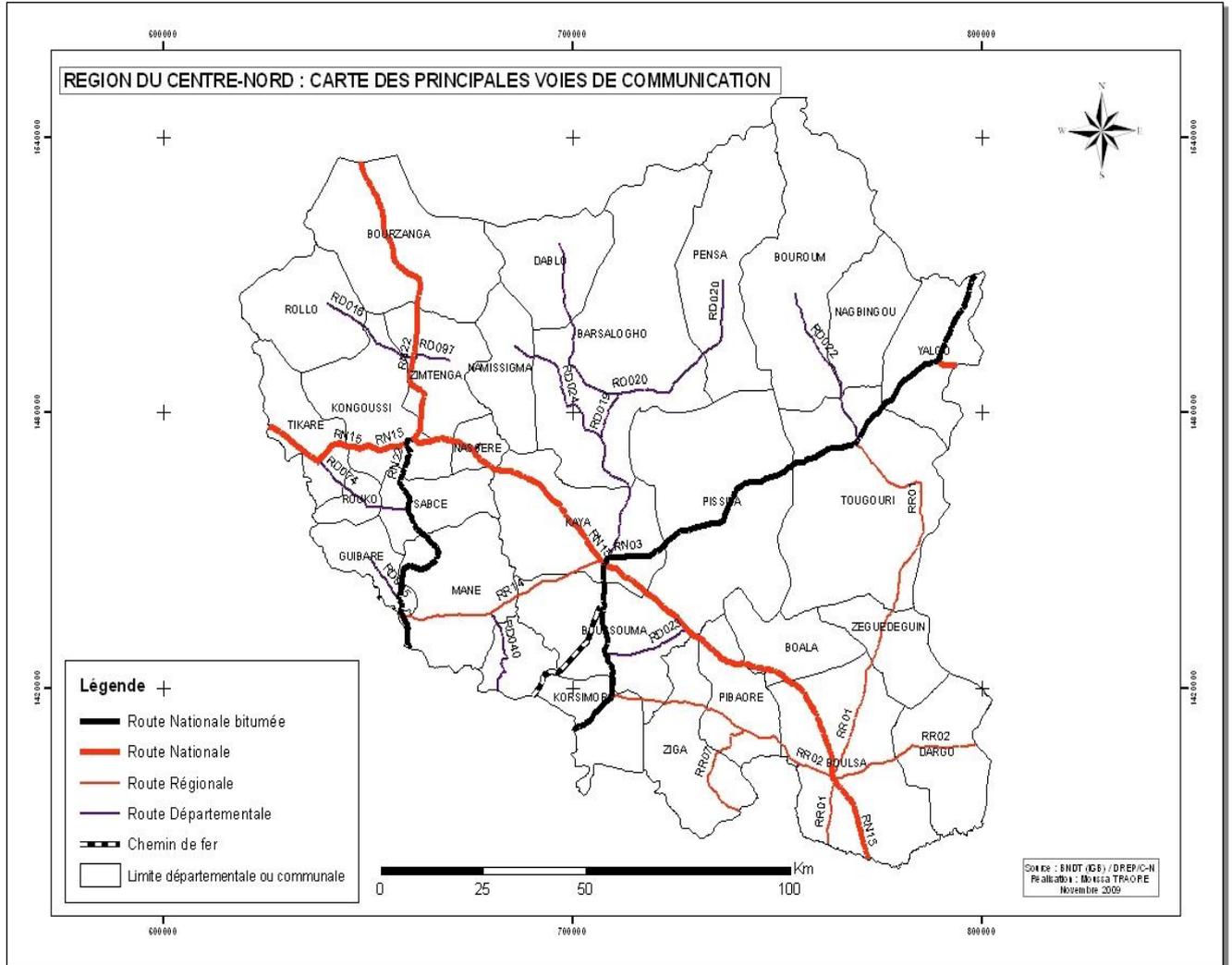
- ✓ Existence d'une gare ferroviaire ;
- ✓ Existence de gares routières et de compagnies de transport ;
- ✓ Routes bitumées et bon état de certaines pistes rurales.

### **Contraintes/ difficultés**

- ✓ Chevauchement des années dans l'exécution des contrats
- ✓ L'insuffisance des moyens financiers pour pallier aux dégradations
- ✓ La défaillance de certaines entreprises entraine la lenteur dans l'exécution des contrats
- ✓ Le manque d'entretien des barrages entraine leur affaiblissement et les dégradations causant la rupture de routes et des digues routières
- ✓ Le manque d'entretien périodique de la majorité des digues provoquant leur destruction et la rupture du trafic
- ✓ L'incivisme des populations : arrachage de panneaux de signalisation, des balises et le non-respect des barrières de pluie

La carte suivante donne l'état du réseau routier de la région :

**Carte 5 : Carte des principales voies de communication du Centre-Nord**



Il existe depuis le début des années 1990, une ligne de chemin de fer Ouagadougou-Kaya qui traverse la province du Sanmatenga sur 45 kilomètres. La ligne ne reçoit plus de trains depuis 1997 alors qu'elle était appelée à jouer un rôle important dans le transport des produits miniers (fer, ciment, autres) et de bétail sur pied.

### 1.6.2.3 La Communication

La couverture téléphonique dans la région du Centre-Nord est satisfaisante car la plupart des localités sont couvertes par le réseau<sup>12</sup>. Des actions de densification sont toujours en vue dans l'optique de satisfaire la demande qui est de plus en plus croissante. La région totalise 1972 lignes téléphoniques de l'ONATEL en l'occurrence les lignes principales ordinaires et les télécentres qui ne sont plus

<sup>12</sup> Toutes les localités du Bam et du Sanmatenga sont couvertes et une partie du Namentenga, selon le service de l'ONATEL Kaya

d'actualité vu qu'ils sont de plus en plus délaissés par les populations. <sup>13</sup>Les cabines téléphoniques s'inscrivent également dans la même logique. Pire, certains habitants trouvent qu'elles encombrant leurs installations et souhaitent qu'on les enlève. Cet état des faits peut s'expliquer par l'avènement de la téléphonie mobile qui s'est installée très rapidement dans la quasi-totalité des communes de la région. Il s'agit des opérateurs réseaux que sont TELMOB, TELECEL et AIRTEL.

Pour l'accès à internet, l'ONATEL offre deux systèmes de connexion : la connexion par ADSL à Kaya seulement et celle CDMA (Code Division Multiple Access) à Sabcé dans le Bam dont le signal est accessible à Kongoussi. La connexion par ADSL est saturée à 99,5%<sup>14</sup>. La région compte un centre multimédia, sept cybers à Kaya, un cyber à Boulsa et deux à Kongoussi qui offrent la possibilité d'accès à internet.

La Société Nationale des Postes (SONAPOST) est représentée dans la région du Centre-Nord par les bureaux de Poste de Boulsa (Namentenga), Kaya (Sanmatenga), Kongoussi et Tikaré (Bam). Deux (02) autres postes verront le jour dans les mois à venir. Il s'agit de Korsimoro et Pissila dont les locaux sont déjà érigés. Les produits offerts par la SONAPOST sont entre autres la Caisse Nationale d'Epargne (Epargne retraite, Epargne ordinaire), le Compte Chèque Postal (Emission et paiement de mandat), le courrier (ordinaire, post éclair, chronopost, colis postaux), le transfert d'argent (Teliman mandat simple et express international, quick cash, western union, small word, money express, chose money). Actuellement, on dénombre 205 boîtes postales occupées pour toute la région sur un total estimé à 595 boîtes postales.

#### **1.6.2.4 Le Commerce**

Les activités commerciales dans la région s'organisent autour des marchés localisés dans les chefs-lieux de province et de département. On distingue : le commerce général organisé autour de la vente de produits manufacturés, des produits de

---

<sup>13</sup> On dénombrait 473 cabines téléphoniques en 2008 (PRD CN 2010-2014)

<sup>14</sup> Dans la ville de Kaya 191 abonnés disposent de la connexion internet par ADSL sur un total de 192 de disponible

l'élevage (bétail, viande, cuirs et peaux), des produits agricoles et des produits de l'artisanat.

Le commerce général organisé autour de la vente de produits manufacturés comme les matériaux de construction, les fournitures de bureau, les cycles et pièces détachées, l'alimentation générale, carburants et lubrifiants, tissu et confection, etc.

Le commerce de bétail de la région est exercé par des grossistes qui travaillent avec les acheteurs locaux. Les infrastructures existantes sont constituées de cinq marchés à bétail avec quais d'embarquement (Kongoussi, Yilou, Boulsa, Kaya et Pissila) et 14 autres marchés sans quai. A cela s'ajoute une dizaine de mini laiteries dont huit au Sanmatenga, au Namentenga et une au Bam, spécialisées dans la production de lait pasteurisé et de yaourt qui sont écoulés sur le marché local et à Ouagadougou.

Le commerce de produits agricoles (notamment le niébé, l'oignon, la tomate) prend le pas sur les céréales dont les transactions portent sur de petites quantités compte tenu des fréquents déficits céréaliers que vit la région. La région est importatrice des produits céréaliers (maïs et sorgho blanc) venant des régions de l'Ouest du Burkina Faso. Elle est exportatrice de niébé, de sésame, d'oignons et de tomates vers les autres régions du Burkina Faso et le Ghana et dans une moindre mesure vers le Togo et le Mali. Les principaux centres de production de ces spéculations sont Pissila pour le niébé, Kongoussi pour le sésame, Korsimoro, Kaya et Kougoussi pour les produits maraîchers.

Le commerce des produits de l'artisanat (articles de maroquinerie, de teinture, de tissage et de la forge) s'effectue sur les marchés locaux ou par l'exportation vers les marchés de Ouagadougou au profit des revendeurs.

L'organisation des foires commerciales est également effective dans les trois chefs-lieux de province de la Région.

#### *1.6.2.5 Services financiers locaux*

Jusqu'en 2009, il n'existait dans la région qu'une seule Banque, la BIB (Banque Internationale du Burkina) localisée à Kaya. Ces dernières années ont été marquées par un boom relatif des structures bancaires dans la région avec l'ouverture des Agences ECOBANK, BIB (United Bank of Africa), ATLANTIQUE BANK, de CORIS BANK à Kaya et de l'agence de BANK OF AFRICA à Taparko. Ces Banques permettront de donner un véritable coup de pouce au développement de la région. En plus de celle-ci, il existe des établissements financiers et structures intervenant en matière de crédit au développement. Le secteur de la micro finance joue un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté dans ce sens qu'il permet aux populations les moins nanties d'accéder à des services financiers leur permettant de mener des activités et de réaliser des plus-values.

Dans la région du Centre-Nord, plusieurs Institutions Financières Décentralisées (IFD) constituent ce secteur dont le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB) est la principale. A côté du RCPB, il existe d'autres coopératives d'épargne et de crédits :

- la Coopérative Diocésaine d'Epargne et de Crédit Buud Baoré (COODEC/BB) (Grenier Familial),
- l'Union Régionale des Coopératives d'épargne et de crédit du Bam (URC/BAM), le Crédit Mutuel d'Epargne et de Crédit (CMEC) de l'ADRK.

On relève aussi la présence des fonds des engagements nationaux à travers le Programme d'Appui à la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PAPME), le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF), le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI), le Fonds d'Appui à la Promotion des Entreprises (FAPE), le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) et le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA). Le tableau n°34 donne le cumul des financements du Guichet Unique des Fonds jusqu'en 2013.

### Tableau 34 : Situation des actions du Guichet Unique des Fonds jusqu'en 2013

✓ Création d'emplois

Dénomination	Emplois directs	Emplois indirects
FAIJ	275	360
FAPE	336	612

✓ Bénéficiaires par fonds

Dénomination	Formés	Bénéficiaires	Coût de financement (FCFA)
FAIJ	943	173	178 662 289
FAPE	-	110	955 000 000
FAFPA	-	405	27 746 763
FASI (uniquement 2013)	-	44	15 150 000

Au titre des assurances et des crédits d'équipements, la région du Centre- Nord compte la présence des unités suivantes :

- les assurances et crédits d'équipement (Union des Assurances du Burkina (UAB)
- Coris assurance
- et la Société Burkinabé d'Equipement (SBE)

## 1.7 Gouvernance Locale

### 1.7.1 La région collectivité territoriale

#### • La structuration du Conseil

L'élection couplée du 02 décembre 2012 a donné lieu à la mise en place de l'actuel Conseil Régional pour un mandat de cinq (5) ans. Composée de 56 membres dont 3 femmes, cette instance est la combinaison d'élus de trois (3) partis politiques dont : 51 du Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), 4 du Rassemblement Démocratique Social (RDS) et 1 de l'Alliance pour la Démocratie et la Fédération/Rassemblement Démocratique Africain (ADF/RDA). Indépendamment du bord politique, ces partis cohabitent harmonieusement et mènent des activités consensuelles pour le développement de la Région.

Le conseil régional se caractérise par un bon niveau d'instruction de ses membres comme le montre la figure ci-dessous. En effet 19,64% des conseillers ont un niveau secondaire et 26,79% un niveau supérieur. On note cependant une faible représentation des femmes (5,36%). Tous les 6 membres (dont une femme) que compose le bureau exécutif sont instruits avec 5 conseillers de niveau supérieur et 1 de niveau secondaire. En outre, comme dans les autres Régions, bon nombre des personnes instruites composant ce conseil sont des agents publics vivant hors de la Région.

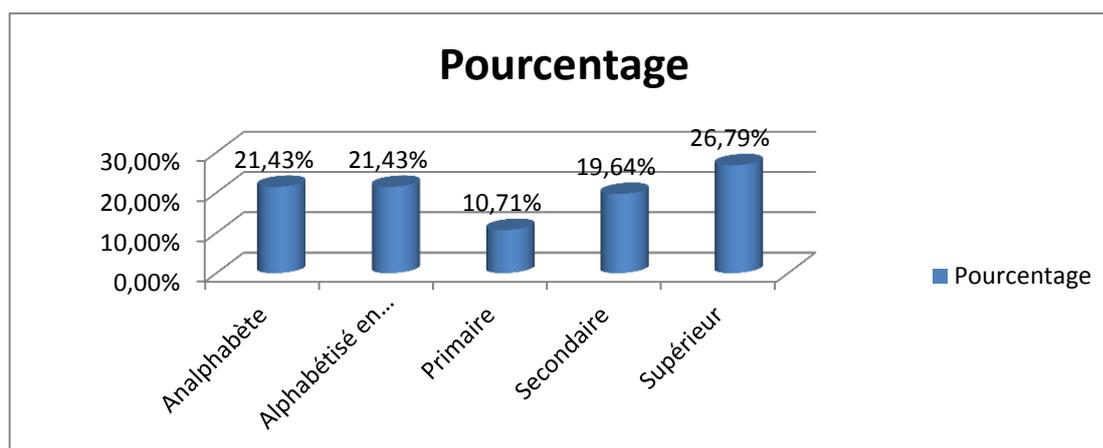


Figure 1 : Niveau d'instruction des membres du Conseil Régional

### • L'administration du conseil régional

L'administration du Conseil régional est organisée par l'arrêté n° 2014-006/CR-KYA/SG du 14 février 2014 portant Organisation des services du Conseil régional. Ledit arrêté permet de voir l'organigramme complet des services du Conseil régional.

Il est composé du bureau du Président du Conseil Régional (PCR) qui possède un cabinet rattaché (comportant les services du chef de cabinet, des conseillers techniques, du protocole, du secrétariat particulier, du service de la communication et des relations publiques), du service du Secrétariat Général qui regroupe quatre sous-services dont les services du secrétariat général, de la direction de l'action économique, la direction de l'administration et des finances et la direction des matières transférées. Le personnel administratif du conseil régional se compose comme suit :

- un Secrétaire général (catégorie « A »)
- une Volontaire des Nations Unies (catégorie « A »)
- un comptable (catégorie « B »)
- une secrétaire de direction (catégorie « B »)
- un comptable (catégorie « C »)
- 2 AASU (catégorie « B »)
- 1 AISU (catégorie « B »)
- huit agents d'exécution (protocole, standardiste, agent de liaison, chauffeurs, gardien) de catégorie « D »

Ce personnel demeure insuffisant tant en qualité qu'en quantité pour porter les actions de développement au niveau régional. Selon le référentiel des métiers et des emplois du MATD, le personnel de la collectivité territoriale devrait être composé d'au moins 04 cadres de catégorie « A » avec des spécifications au niveau des emplois, ce qui n'est pas le cas.

L'administration ne saurait se limiter aux ressources humaines d'autant plus que celles-ci ont besoin de moyens logistiques pour exécuter les tâches qui leur incombent. De ce fait, l'administration du Conseil Régional dispose de quatre véhicules et de motos. Le Conseil régional dispose d'un siège construit.

L'équipement en matériel informatique est appréciable, car les agents disposent chacun d'un micro-ordinateur.

Les contraintes majeures qui se dégagent du fonctionnement des instances politiques, administratives et du Conseil Régional se résument à :

- Faiblesse des ressources financières
- Faible équipement en logistique (véhicules, motos, téléphones)
- Insuffisance de compétences dans certains domaines spécifiques
- Manque de visibilité des actions du Conseil régional

### **1.7.2 L'état des finances locales**

- **Budget des collectivités**

Le budget régional est un instrument de financement et d'orientation du développement local. Il est composé de deux sections : une section fonctionnement qui regroupe l'ensemble des opérations de gestion courante nécessaires au fonctionnement des services; et une section d'investissement qui comprend l'ensemble des dépenses d'investissement et leur financement. De façon générale, le budget doit s'équilibrer par section en recettes comme en dépenses (tableau n°35).

- **Les recettes de fonctionnement et d'investissement**

Pour la période 2009-2014, la prévision des recettes de fonctionnement s'établit à 455 178 300 FCFA, contre une réalisation de 506 410 261 FCFA. Les recettes de fonctionnement connaissent une croissance continue entre l'exercice 2009 à 2011 suivie d'une baisse en 2012.

Les recettes d'investissement ne connaissent pas le même rythme d'accroissement. Le cumul des recettes d'investissement sur la période 2009-2014 s'établit à 1 700 182 082 FCFA (prévision) contre 1 392 780 206 F CFA de réalisation. Les investissements réalisés sont au-delà des recettes de fonctionnement.

- **Les dépenses de fonctionnement et d'investissement**

D'une prévision de 4551 178 300 FCA pour la période 2009-2014, les dépenses de fonctionnement ont connu une réalisation de 336 57 325 FCFA. Dans le même temps les dépenses d'investissement ont été de 1 754 533 160 FCFA en prévision contre 359 824 851 F CFA de réalisation.

Les contraintes majeures en matière de mobilisation de la fiscalité locale se résument essentiellement à:

- Faiblesse des ressources propres ;
- Faiblesse des investissements ;
- Transfert inachevé des ressources financières vers la collectivité.

**Tableau 35 : Evolution du budget des 5 années (2009-2013)**

Affectation	Nature	2009		2010		2011		2012		2013	
		Prévu	Réalisé								
Fonctionnement	Recettes	61 981 550	67 202 667	71 263 707	86 472 920	75 863 620	88 611 750	71 450 873	85 474 071	98 029 833	169 358 065
	Taux		108%		121%		117%		120%		173%
	Dépenses	61 981 550	41 756 232	71 263 707	56 990 212	75 863 620	65 461 289	71 450 873	60 471 860	98 029 833	77 179 786
	Taux	67%		80%		86%		85%		79%	
Investissements	Recettes	220 506 057	211 030 512	250 915 403	248 755 997	377 017 849	331 580 570	377 538 165	327 529 038	322 646 771	273 884 089
	Taux		96%		99%		88%		87%		85%
	Dépenses	220 506 057	46 362 299	250 915 403	531 000	377 017 849	81 281 322	377 538 165	137 140 546	377 017 849	81 281 322
	Taux	21%		0,2%		22%		36%		22%	
Budget Global	Recettes	282 487 607	278 233 179	322 179 110	335 228 917	452 881 469	420 192 320	448 989 038	413 003 109	420 676 604	443 242 154
	Taux	98%		104%		93%		92%		105%	
	Dépenses	282 487 607	88 118 531	322 179 110	57 521 212	452 881 469	146 742 611	448 989 038	197 612 406	475 047 682	158 461 108
	Taux	31%		18%		32%		44%		33%	

Source : Conseil Régional du Centre-Nord, 2014

## 1.8 Sécurité de proximité

En dépit de l'adoption de la loi n°17-2009/AN du 05 mai 2009, le grand banditisme prend des proportions inquiétantes au fil des années sur le territoire burkinabé. Malgré les efforts déployés par les forces de défense et de sécurité, l'insécurité a pignon sur rue dans nos cités. Selon la Direction Générale de la Police Nationale, 21 attaques à mains armées ont été enregistrées au Centre-Nord pour la période du deuxième trimestre de l'année 2014 contre 22 au premier trimestre.

La circulation dans les chefs-lieux de provinces et de la région est souvent ardue, due à la libre interprétation des règles de conduite et de civisme sur la route. Le nombre d'accidents est élevé et étant donné que la majorité des utilisateurs des routes sont les piétons et autres utilisateurs de 2 roues, les blessures sont légions et entraînent habituellement la mort ou des séquelles graves.

Dans la région du Centre-Nord, la sécurité est assurée par la Direction Régionale de la Police Nationale (DRPN), la première région de Gendarmerie Nationale à travers leurs structures déconcentrées et la police municipale. C'est une région dite criminogène au même titre que les régions du Centre-Sud, du Centre-Est et de l'Est. En témoigne l'organisation dans lesdites régions par le MATS, de l'opération conjointe de lutte contre le grand banditisme qui s'est tenue du 28 mars au 07 avril 2014 à laquelle ont pris part la gendarmerie nationale, la police nationale et les eaux et forêts appuyés par l'armée de terre et de l'air. Cette action qui n'est pas la première du genre s'inscrit dans les actions et initiatives novatrices de renforcement de la lutte contre le fléau.

Dans l'optique d'impliquer les populations dans la résolution des problèmes de sécurité, l'Etat a opté depuis 2005, la mise en place de la police de proximité qui consiste à intégrer au mandat opérationnel des forces de sécurité intérieure, la participation des communautés dans la gestion de la sécurité par la prévention de l'insécurité. D'où la mise en place des comités locaux de sécurité qui sont des organes consultatifs dont la mission fondamentale est de réfléchir sur les problèmes de sécurité auxquels est confronté le secteur ou le village. Les forces de sécurité ont

pour mission d'animer les comités locaux de sécurité sur les quatre principes de base de la police de proximité que sont : le rapprochement, le partenariat, la résolution des problèmes locaux et le renforcement des mesures préventives. Toutefois, il a été constaté sur le terrain que leur opérationnalisation rencontre des difficultés.

### **1.9 Projets/programmes, ONG et associations**

En 2013, on dénombrait dix-sept (17) projets ou programmes, dont la plupart ont des représentations dans la région. Leurs domaines d'intervention sont très variés et touchent presque tous les secteurs de développement : agriculture et ressources halieutiques, élevage, hydraulique, environnement et Développement durable, éducation secondaire, jeunesse et emploi, santé, infrastructures et désenclavement, développement local, électrification rurale, moulins, décentralisation, forages, formation, investissements, contrôle de qualité, commercialisation.

Le Centre-Nord est par excellence une région qui connaît l'intervention de plusieurs ONG et Associations de développement dont l'actualisation du nombre est en cours au niveau de la DREP/CN.

## II. THEMES EMERGENTS

### 2.1 Population

Au cours de ces dernières années, la reconnaissance de plus en plus généralisée de l'interdépendance entre les facteurs démographiques et les facteurs de développement s'est accompagnée d'une prise de conscience croissante de la nécessité de tenir compte des questions de population dans la planification du développement économique et social. La Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) stipule également que les politiques démographiques devraient faire partie intégrante des politiques socio-économiques, et elle met l'accent sur la nécessité pour les décideurs de tenir compte, lors de l'élaboration de leurs politiques de développement économique et social, de certains facteurs démographiques tels que les tendances démographiques, la structure de la population, la répartition géographique de la population, etc.

#### - **Impact de la population sur les différents secteurs socio-économiques**

La prise en compte de la pression démographique sur les différents secteurs socio-économiques permet d'identifier les principaux impacts suivants :

- Accroissement des effectifs de population de la Région du Centre-Nord: 1 202 025 habitants en 2006, 1 502 994 en 2014, 1 593 214 en 2016 et 1 687 858 en 2018.
- Pression sur les ressources naturelles : la structuration jeune de la population du Centre-Nord va se traduire par une augmentation de l'offre de main-d'œuvre et la recherche d'espace de production agro-sylvo-pastorale d'où une importante pression foncière sur les ressources ;
- Augmentation de l'offre éducative : l'accroissement de la population scolarisable du Centre-Nord va entraîner la réalisation et l'équipement d'infrastructures éducatives et des recrutements de personnels éducatifs ;
- Augmentation des infrastructures et des personnels sanitaires, effet induit par l'accroissement de la population et cela en fonction des normes de santé ;
- Accroissement du nombre d'infrastructures hydrauliques (forages, AEPS, extension de réseau d'adduction et des branchements), pour la satisfaction des besoins d'approvisionnement des populations en eau potable ;

- Par ses effets directs sur les flux de revenus et le niveau des dépenses, la pression démographique menace en outre la capacité d'épargne des ménages, des entreprises du secteur informel comme du secteur moderne et des décideurs. Cette pression entraînera une diminution du revenu par habitant ;
- Les efforts menés pour protéger les économies de la région du Centre-Nord devront se poursuivre longtemps en raison de difficultés multiples : formation des nouveaux travailleurs ; diminution des possibilités d'apprentissage sur le tas; augmentation du nombre des enfants contraints de travailler (à défaut) aux dépens de leur éducation et de leur formation.

## 2.2 VIH/sida

Au cours de l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples de 2010, 8 384 femmes et 7 086 hommes ont été testés pour le VIH. Les résultats montrent que 1,0 % des personnes de 15-49 ans sont infectées par le VIH. La prévalence du VIH est plus élevée chez les femmes que chez les hommes : il y a 150 femmes infectées pour 100 hommes. Les écarts au niveau du milieu de résidence sont importants : la prévalence du VIH est près de trois fois plus élevée parmi les hommes vivant en milieu urbain (1,4 %) que parmi ceux vivant en milieu rural (0,5 %) ; chez les femmes, elle est près de quatre fois plus élevée en milieu urbain (2,6 %) qu'en milieu rural (0,7 %). Ainsi, la Région du Centre-Nord présente un taux de séroprévalence de 0,5%.

Pour assurer la continuité et relever les défis de la riposte au VIH, une des innovations majeure à partir de 2011 est relative au renforcement de la régionalisation des interventions. Il s'est donc agi de renforcer la mise en place des antennes régionales du SP/CNLS-IST pour assurer une coordination de proximité, de relire les textes régissant la mise en place des structures décentralisées de coordination et d'exécution des interventions.

L'intégration effective de la lutte contre le VIH, le Sida et les IST dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans régionaux de développement est une impérieuse nécessité dans le contexte actuel du pays marqué par le souci d'optimisation des ressources pour soutenir les efforts de développement. Les effets et l'impact de

l'épidémie du VIH sont toujours perceptibles dans les familles et dans les communautés, d'où la nécessité de poursuivre les efforts de mobilisation sociale et les interventions sur le terrain

### **Impact du VIH sur les différents secteurs socio-économiques**

L'analyse des conséquences du VIH sur les différents secteurs socio-économiques permet d'identifier les principaux impacts suivants :

- Augmentation du nombre de veufs et de veuves et d'OEV dans le Centre-Nord
- L'épidémie compromet les perspectives de développement de la région par ses effets sur l'offre de main-d'œuvre, le taux d'épargne, la sécurité nationale et la cohésion sociale. C'est pourquoi le développement social et économique est le plus menacé.
- Comme les autres secteurs, le secteur des soins de santé et celui de l'éducation pâtiront directement des difficultés occasionnées par le remplacement des travailleurs et des compétences perdus
- Le SIDA empêche hommes et femmes de la région de contribuer pleinement au développement, de perpétuer les structures familiales et d'assurer la viabilité des capacités productives.
- Par ses effets directs sur les flux de revenus et le niveau des dépenses, l'épidémie menace en outre la capacité d'épargne des ménages, des entreprises du secteur informel comme du secteur moderne et des gouvernements. Cette évolution entraînera une chute de la demande, une baisse de l'investissement et de la production et une diminution du revenu par habitant.
- L'épidémie frappe surtout la population active de la région du Centre-Nord (c'est-à-dire les 15 à 49 ans), imposant ainsi un fardeau écrasant aux membres d'une tranche d'âge qui joue un rôle social et économique essentiel. En Afrique, les femmes paient un prix démesuré en raison de ce qu'elles sont infectées plus tôt que les hommes, ce qui les prive davantage encore des années de vie où l'on est en bonne santé et leur fait supporter une part disproportionnée de la charge des soins ;

- Les efforts menés pour protéger les économies de la région du Centre-Nord devront se poursuivre longtemps en raison de difficultés multiples : formation des nouveaux travailleurs ; diminution des possibilités d'apprentissage sur le tas due à la mort de travailleurs expérimentés ; augmentation du nombre des enfants contraints de travailler aux dépens de leur éducation et de leur formation.

### **Les facteurs de vulnérabilité de la région en matière de VIH :**

- **Facteur de propagation du VIH et/ou de vulnérabilité spécifique à la région**

L'évolution de l'épidémie, tout autant variable en fonction des groupes s'explique par la persistance d'un certain nombre de déterminants d'ordre socioculturel et économique. Ce sont :

- 74,85% de la population du Centre-Nord a moins de 30 ans ;
- Partenaires sexuels multiples ; les jeunes autant que les personnes adultes ont très souvent plusieurs partenaires sexuels, et cela constitue des facteurs favorisant la vulnérabilité de la région. Cette situation est beaucoup plus vécue par les jeunes filles scolaires ou non, qui sont à la recherche de moyens de subsistance pour leurs besoins quotidiens ;
- Lévirat ; la veuve prend pour époux (ou est donnée) le frère de son mari défunt sans examen préalable pour connaître sa sérologie ou celle de son nouveau mari. C'est une pratique coutumière très fréquente dans la région du Centre-Nord, mais avec l'avènement du VIH/SIDA, certaines femmes sont obligées au veuvage toute leur vie restante, car accusées à tort ou à raison ;
- Rapports sexuels précoces ; les filles et les garçons commencent très précocement (11-12 ans) les rapports sexuels avec tous les risques possibles. Les rapports sexuels précoces sont aussi une conséquence du mariage forcé/précoce dans la région du Centre-Nord ;
- Toxicomanie : les échanges de Seringues pour la prise de drogue, ainsi que les effets de la drogue, favorisent des comportements à risques. C'est une pratique courante surtout au niveau des sites d'or et chez les routiers ;
- Consommation de boissons frelatées dans la région du Centre-Nord: La propension de ce type de boisson alcoolique hors norme dans la région

constitue un véritable cas de société avec d'énormes conséquences sur la santé de populations très jeunes ;

- La floraison des débits de boissons dans la région (bars dancing, restaurants, buvettes, cabarets) : ces lieux sont des espaces difficile à contrôler sur le plan des bons comportements des consommateurs vis-à-vis des serveuses/filles de joie ;
- La présence des sites d'orpaillage et des sociétés minières ; la région regorge un important nombre de sites miniers à exploitation industrielle et artisanales (au moins 200 sites artisanaux). Ces sites regroupent de fortes populations en majorité jeunes, avec toutes les sensibilités. Autour de ces sites se développent des activités du secteur informel comme les débits de boisson, les restaurants, les bars les chambres de passe ... toutes choses qui rendent la région vulnérable au VIH ;
- La position de zone carrefour de la région : la région du Centre-Nord est un point de jonction/zone de transit pour les régions du Plateau Central, du Nord, du Sahel, et du Centre-Est. C'est également une zone commerciale où les mouvements de la population sont forts. Le trafic routier est très important avec le croisement entre la nationale 3 et la nationale 15 ;
- Les cérémonies coutumières : ce sont des moments de réjouissance où on constate très souvent le déplacement des travailleuses de sexe des villes vers la campagne (lieu des cérémonies) chambres de passe occasionnelles ;
- Le mariage forcé/précoce : les filles sont données en mariage de manière précoce (moins de 16 ans) et par force ; c'est à dire qu'elles n'ont pas la possibilité de choisir elle-même leur partenaires pour la vie ;
- Le flux de population lié à la présence de camps militaires et au premier poste de travail pour les nouvelles recrues de l'Etat : la région du Centre-Nord accueille chaque année près de 2000 nouveaux affectés au compte des structures publiques et privées. C'est un public relativement jeune qui obtient pour la première fois un salaire avec une liberté totale d'en disposer;
- La faible connaissance de la transmission du VIH mère enfant ;
- La persistance des croyances erronées sur la transmission du VIH : piqûres de moustique et accolade respectivement ;

- La faible réactivité en cas d'IST notamment chez les hommes : poursuite des relations sexuelles, parfois sans usage du préservatif, la faible fréquentation des formations sanitaires et le non dépistage du VIH ;
- La faible pratique du dépistage ;
- La faible utilisation du préservatif ;
- Les relations sexuelles intergénérationnelles avec faible capacité à imposer le préservatif ;
- Le statut socioéconomique des femmes qui les place dans une situation d'impossibilité de décision par rapport à leur sexualité ;
- La mobilité de la population qui touche 31,8% des jeunes ;
- Les rapports sexuels sous contraintes (18,6%) ;
- L'utilisation de substances pouvant altérer les comportements tels que l'alcool (29,4%) et les stupéfiants (2,4%).

- **Groupes cibles prioritaires de la région**

- Les populations à haut risque : populations carcérales des tribunaux de Kongoussi et de Kaya, travailleur (se) s du sexe (TS), hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (MSM) qui semble être un nouveau phénomène dans la ville de Kaya, usagers de drogue, PVVIH.
- Les populations passerelles : en contact avec les précédentes et caractérisées par leur mobilité géographique (populations des zones minières avec près de 200 sites d'orpaillage, personnels de tenue avec au moins quatre (4) camps, routiers/transporteurs, jeunes (filles), travailleurs des secteurs publics et privé, et la population générale.
- Les populations vulnérables : qui de par leur situation sociale (santé précaire, incapacité physique et morale, orphelins du Sida, pauvreté, veuves, etc.), sont exposées à l'infection à VIH. Il s'agit des orphelins du fait du Sida, des personnes vivant avec des handicaps, des veuves, des femmes (en âge de procréer), des indigents, etc.

## **Atouts et contraintes**

### **Atouts**

- Existence de partenaires techniques et financiers qui accompagnent les différentes structures décentralisées de lutte contre le VIH.SIDA ;
- Existence de cinq centres de dépistage de la tuberculose dans la région ;
- Existence de prise en charge des femmes au niveau de la PTME ;
- Existence d'ARV pour le traitement des personnes infectées ;
- Implications des autorités administratives et politiques dans la mise en œuvre des activités de santé.

### **Contraintes**

- Existence de pesanteurs socioculturelles ;
- Ruptures fréquentes dans la fourniture des ARV ;
- Insuffisance des IEC au niveau des programmes (Tuberculose, PTME, etc.) ;
- Jeunesse de la population ;
- Position géographique de la région (carrefour entre plusieurs régions).

### **2.3 Prise en compte du Genre**

La Politique Nationale Genre (PNG) s'inscrit dans la vision de faire « du renforcement des capacités et des compétences des communautés de base un défi majeur à relever dans une perspective de réduction de la pauvreté ». Cet instrument dont l'adoption par le Burkina marque un tournant décisif dans la prise en compte du genre dans les politiques publiques, a pour mission d'éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes et entre les différentes catégories sociales dans tous les domaines. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de rappeler que les inégalités entre hommes et femmes sont aujourd'hui reconnues comme des obstacles majeurs au développement. Avec la PNG, il s'agira désormais d'évaluer l'implication des hommes et des femmes dans toute action planifiée à tous les niveaux et dans tous les secteurs afin de voir comment il faut prendre en compte le Genre à l'effet d'accroître l'efficacité des actions de développement.

### - **Impact du Genre sur les différents secteurs socio-économiques**

L'analyse de la prise en compte du Genre sur les différents secteurs socio-économiques permet d'identifier les principaux impacts suivants :

- Forte représentativité au niveau de la population : 52,92% de la population de la région toutes tranches d'âges confondues
- Faible participation politique des femmes dans la région à l'issue des élections de décembre 2012 au Centre-Nord ; le tableau n°36 présente la représentation de la femme dans les différentes instances de décision au niveau régional et communal.

**Tableau 36 : Représentation de la femme dans les instances de décisions au Centre-Nord**

	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
Conseillers régionaux	<b>3</b>	<b>53</b>	<b>56</b>
Conseillers municipaux	<b>378</b>	<b>1 422</b>	<b>1 800</b>
Maires	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>28</b>
1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire	<b>2</b>	<b>26</b>	<b>28</b>
2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire	<b>6</b>	<b>22</b>	<b>28</b>

Source : Conseil régional du Centre-Nord, Mai 2014

- Persistance des pesanteurs socioculturelles : Malgré leurs efforts, les femmes ne bénéficient pas des facteurs de production (insécurité foncière) et l'équipement d'exploitation familiale est disponible tardivement pour elles. Dans le secteur agricole, on note l'inexistence de statistiques permettant de mesurer efficacement les efforts du genre ;

- L'insuffisance des capacités des acteurs chargés de la mise en œuvre de la PNG (COREP Genre et COCOP Genre) sur les concepts de planification sur le genre et les résultats, la budgétisation selon le genre, le suivi évaluation, et le plaidoyer pour la mobilisation des ressources ;

- Permettre aux structures de micro finance d'octroyer des micros crédits à des conditions favorables et adaptés au besoin des acteurs locaux. Les efforts menés pour accroître les économies de la région devront se poursuivre longtemps en raison de difficultés multiples : dynamisation des OP liées au genre, formation des OP sur les techniques de commercialisation, conservation et stockage des produits maraîchers ;

- Persistance des pratiques en lien avec l'excision, les violences, le viol, le harcèlement, le mariage forcé, les mutilations génitales féminines, etc.

- **Situation de cas d'excision enregistrés dans la région**

En matière de lutte contre la pratique de l'excision dans la région du Centre-Nord, la DRASSN accompagnée de ses partenaires (ONGs et Associations) mène des activités de sensibilisation pour la promotion de l'élimination du phénomène. La pratique de l'excision est considérée comme une violence faite aux femmes et aux filles. En analysant les données contenues dans le tableau ci dessous, on peut noter que la représentation par province de la prévalence de l'excision masque de fortes disparités entre les provinces. Le Bam enregistre le plus de cas (36 cas de 2008 à 2012), suivi des provinces du Namentenga (31 cas enregistrés durant la même période) et du Sanmatenga avec 7 cas.

Comparativement à la province du Namentenga où l'on observe une diminution de la pratique de l'excision, la province du Bam connaît une recrudescence du phénomène combattu (tableau n°37).

**Tableau 37 : Nombre de cas d'excision enregistrés**

Indicateur	Ventilation	Année					Total par Province
		2008	2009	2010	2011	2012	
Nombre de cas d'excision enregistrés	Province de <b>Bam</b>	7	8	4	6	11	36
	Province de <b>Namentenga</b>	12	7	3	4	5	31
	Province de <b>Sanmatenga</b>	1	0	0	4	2	7
	<b>Total région Centre-Nord</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>74</b>

Source : DRPFG-CN 2014

- **Situation des cas de mariages forcés enregistrés dans la région**

Au cours de la période de 2008 à 2012, la région du Centre-Nord a enregistré 964 cas de mariages forcés. A la lecture du tableau n°38, la province du Bam tient la 1<sup>ère</sup> place avec 379 cas suivie du Sanmatenga avec 356 cas et enfin le Namentenga avec 229 cas. Au regard des données, on constate que le fléau est recrudescent au niveau de la province du Bam et en baisse au niveau du Namentenga.

**Tableau 38 : Nombre de cas de mariages forcés enregistrés**

Indicateur	Ventilation	Année					Total par Province
		2008	2009	2010	2011	2012	
Nombre de cas de mariages forcés enregistrés	Province de <b>Bam</b>	67	30	19	118	145	379
	Province de <b>Namentenga</b>	48	41	50	51	39	229
	Province de <b>Sanmatenga</b>	19	35	29	161	112	356
	<b>Total région Centre-Nord</b>	<b>134</b>	<b>106</b>	<b>98</b>	<b>330</b>	<b>296</b>	<b>964</b>

Source : DRPFG-CN 2014

- **Situation de cas de viols enregistrés dans la région**

Le nombre de viols enregistrés dans la région du Centre-Nord au cours de la période 2008 à 2012 est évalué à 65 cas (tableau n°39) avec un record au niveau de Sanmatenga (35 cas) suivi du Bam (23 cas) et du Namentenga (7 cas). On observe une baisse de ce fléau au niveau de Sanmatenga et du Namentenga. Par contre au niveau de la province du Bam on constate une augmentation du fléau par année.

**Tableau 39 : Nombre de cas de viol enregistrés**

Indicateur	Ventilation	Année					Total par Province
		2008	2009	2010	2011	2012	
	Province de Bam	5	3	2	4	9	23
Nombre de cas de viol enregistrés	Province de Namentenga	0	1	4	1	1	7
	Province de Sanmatenga	8	11	9	5	2	35
	<b>Total région Centre-Nord</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>65</b>

Source : DRPFG-CN 2014

- **Situation de cas de harcèlement enregistrés dans la région**

La région du Centre-Nord a totalisé au cours de la période 2008 à 2012, 63 cas de harcèlement. Cette violence est plus observée dans le Sanmatenga (38 cas) et dans le Namentenga (25 cas) comme le montre le tableau n°40.

**Tableau 40 : Nombre de cas de harcèlements enregistrés**

Indicateur	Ventilation	Année					Total par Province
		2008	2009	2010	2011	2012	
Nombre de cas de harcèlement enregistrés	Province de Bam	0	0	0	0	0	0
	Province de Namentenga	0	9	9	2	5	25
	Province de Sanmatenga	13	9	9	2	5	38
	<b>Total région Centre-Nord</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>63</b>

Source : DRPFG-CN 2014

- **Situation de cas de coups et blessures enregistrés**

De 2008 à 2012, on a dénombré au niveau de la région 856 cas de coups et blessures avec 77,6% de cas au Sanmatenga. La province du Namentenga occupe la deuxième place avec 11,8% et enfin le Bam avec 10,6% (tableau n°41).

**Tableau 41 : Nombre de cas de coups et blessures enregistrés**

Indicateur	Ventilation	Année					Total par Province
		2008	2009	2010	2011	2012	
Nombre de cas de coups et blessures enregistrés	Province de Bam	18	7	13	17	36	91
	Province de Namentenga	23	17	21	18	22	101
	Province de Sanmatenga	77	95	80	215	197	664
	<b>Total région Centre-Nord</b>	<b>118</b>	<b>119</b>	<b>114</b>	<b>250</b>	<b>255</b>	<b>856</b>

Source : DRPFG-CN 2014

- **Situation de grossesses non désirées et précoces enregistrées**

La région a enregistré 339 cas de grossesse non désirées au cours de la période 2008 à 2012 (tableau n°42). La province du Bam tient le record avec 254 cas, soit 74,9%, suivi du Sanmatenga 65 cas (19,2%) et du Bam 20 cas (5,9%). On constate de façon générale une recrudescence de ce fléau au cours de ces dernières années. Le boum minier dans la région semble expliquer la montée de ce fléau.

**Tableau 42 : Nombre de grossesses non désirées et précoces enregistrées**

Indicateur	Ventilation	Année					Total par Province
		2008	2009	2010	2011	2012	
Nombre de grossesse non désirées et précoces enregistrées	Province de <b>Bam</b>	0	2	52	54	146	254
	Province de <b>Namentenga</b>	0	0	0	0	20	20
	Province de <b>Sanmatenga</b>	0	1	0	1	63	65
	<b>Total région Centre-Nord</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>52</b>	<b>55</b>	<b>229</b>	<b>339</b>

Source : DRPFG-CN 2014

- **Travail des enfants**

Au cours de la période 2009 à 2013, à travers l'intervention de trois associations (l'Association pour le développement communautaire et la promotion des droits de l'enfant, l'association d'appui accompagnement pour le développement communautaire et l'association Vision plus) et l'appui financier de l'UNICEF, 13971 enfants travaillant sur les 229 sites d'orpaillage que compte la Région ont été retirés et réhabilités (tableau n°43). Ces enfants ont été intégrés au niveau des préscolaire, à l'école primaire, dans les centres de formation professionnelle. D'autres ont été installés en atelier. Tous ces bénéficiaires sont encadrés et évoluent hors des sites d'orpaillage et sont protégés contre les risques liés à l'orpaillage.

**Tableau 43 : Enfants des mines et carrières artisanales encadrés : effectifs cumulés d'enfants bénéficiaires des activités/actions 2009-2013**

Nom du partenaire	Formation préscolaire		Enfants scolarisés primaire		Enfants en cours de formation professionnelle		enfants Installés en atelier		Alphabétisation			Activités génératrices de revenus			formation en AGR		Prise en charge sanitaire/psychosociale		Formation en gestion		TOTAL		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	M	G	F	M	G	F	G	F	G	F			
ADC/PDE Sanmatenga	68	66	13	10	10	19	56	17	13	24	75	70	28	0	0	421	305	0	0	<b>5539</b>			
AAADC/ Bam	52	55	12	12	96	54	51	2	0	0	10	12	12	27	47	53	258	232	76	75	<b>5131</b>		
VISION Plus Namen- tenga	14	16	97	75	47	35	59	9	12	2	32	15	81	99	22	5	81	99	106	44	47	35	<b>3301</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>135</b>	<b>133</b>	<b>350</b>	<b>302</b>	<b>153</b>	<b>108</b>	<b>166</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>49</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>78</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>785</b>	<b>581</b>	<b>123</b>	<b>110</b>	<b>13971</b>			

## Atouts et contraintes

### Atouts

- La volonté politique du Gouvernement à réduire ces inégalités liées au genre s'est concrétisée par l'adoption de la Politique Nationale Genre en juillet 2009 ;
- L'existence des partenaires pour soutenir les actions en faveur de femmes.

### Contraintes

Un certain nombre de contraintes freinent l'effectivité de la mise en œuvre réussie de la PNG. On peut citer entre autres :

- l'insuffisance de ressources financières pour la bonne exécution des activités inscrites dans les programmes d'activités/ DRPFG (crédits délégués et appui des partenaires);
- la non opérationnalisation du Fonds National Genre avec une allocation suffisante des ressources conséquentes pour des actions leviers et durables à même de réduire les inégalités de genre ;
- le faible niveau d'instruction des femmes élues ;
- les pesanteurs socioculturelles influençant la qualité de la formation (prise de parole)
- la non-prise en compte des préoccupations des groupes vulnérables (personnes âgées, handicapées, etc.) dans certains PCD ;

- le manque de moyens pour initier des activités spécifiques au profit des femmes.

## **2.4 Economie locale**

La prise en compte de la promotion des économies locales dans les guides de planification du développement local, se veut être d'abord une prise en charge des exigences des politiques nationales de développement, en l'occurrence la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

En effet, celle-ci préconise la promotion des économies locales à travers l'émergence du secteur privé comme moteur de la croissance. Cette approche novatrice de la SCADD repose principalement sur (i) la promotion des pôles de croissance, (ii) le développement des filières porteuses, la promotion des niches et grappes d'entreprises ainsi que (iii) la promotion d'une croissance pro-pauvre pour lutter efficacement contre la pauvreté.

### **Les acteurs clés de l'économie locale**

Comme acteurs, on peut citer entre autres : les services techniques déconcentrés, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les promoteurs et entrepreneurs privés, les organisations socioprofessionnelles par filières, les associations de la diaspora, etc.

Il existe une diversité de prestataires de services qui œuvrent dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, du tourisme, de la chasse, de l'assurance des personnes et des biens, des prestations intellectuelles et des soins médicaux. Les Bureaux/Cabinets d'appui conseils aux PME-PMI se font rare dans la région du Centre-Nord.

Le tableau n°44 présente les structures recensées par le CEFORE et le type de services qu'elles offrent.

**Tableau 44 : Prestataires de services et services offerts dans la région du Centre-Nord**

N°	STRUCTURES	SERVICE OFFERT
1	Hôtel Kaziendé	Hôtellerie
2	Hôtel Zinoogo	Hôtellerie
3	Hôtel Pacifique	Hôtellerie
4	Campement de chasse SOUNOOGO	Tourisme et chasse
5	UAB KAYA	Assurance des personnes et des biens
6	Communicator Service	Communication
7	OUEDRAOGO Moussa	Consultant
8	YAM.CO.BU	Bureau d'étude
9	Cabinet Médical Laafi la Bumbu	Soins médicaux

Source : CEFORE, 2014

Le tableau n°45 présente la répartition des entreprises de la région selon le type d'activité.

**Tableau 45 : Répartition des entreprises de la région selon le type d'activité.**

Années	2010	2011	2012
<b>Total annuel</b>	<b>92</b>	<b>88</b>	<b>94</b>
<b>Répartition sectorielle en nombre</b>			
○ Commerce (achat revente)	49	52	64
○ Services aux entreprises	22	00	10
○ Services aux particuliers	00	21	00
○ Bâtiments et travaux publics	10	00	00
○ Education & santé	03	00	00
○ Industries agricoles et alimentaires	00	09	01
○ Industries non agricoles et alimentaires	00	00	00
○ Immobilier	00	00	00
○ Transport	05	00	04
○ Artisanat	01	06	00
○ Autres (Restauration)	02	00	01
<b>Répartition par taille / Classification selon les régimes fiscaux en nombre</b>			
✓ Contribution du Secteur Informel (Petites Entreprises)	72	73	78
✓ Régime Simplifié d'Imposition (Moyennes Entreprises)	20	15	16
✓ Réel Normal d'Imposition (Grandes Entreprises)	00		00
<b>Répartition selon la catégorie juridique en nombre</b>			
○ Entreprises individuelles	84	82	88
○ Sociétés A Responsabilité Limitée (SARL)	08	06	06
○ Société Anonyme (SA)	00	00	00
○ Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	00	00	00
○ Autres formes de personnes morales	00	00	00

Source : CEFORE, 2014

## **L'inscription des projets de promotion des économies locales**

Les principaux projets dans les divers secteurs d'activités qui peuvent assurer la promotion des économies locales dans la région sont :

- dans le domaine de l'agriculture : arachide, sésame, coton, soja, culture maraichère ;
- dans le domaine de l'environnement et du développement des PFNL : miel, karité, balanites ;
- dans le domaine de l'élevage : volaille, bétail-viande, embouche, élevage ;
- dans le domaine de la culture et du tourisme : arts et spectacles
- dans le domaine de l'artisanat : cuirs et peaux

## **Les opportunités et les contraintes en matière d'économie locale**

**Les principales opportunités sont :** l'existence des ressources et de capacités locales, et la présence d'acteurs à même de permettre le développement de la capacité économique, de la création d'emplois et à l'amélioration durable de la qualité de vie des populations de la région.

### **Les principales contraintes sont :**

- ✓ Faiblesse du renforcement du tissu économique de la région par la conception et l'exécution de programmes et projets stratégiques pour faciliter les investissements et la création d'emplois ;
- ✓ Faiblesse de la valorisation des potentialités spécifiques en vue d'attirer des investisseurs sur un créneau national ou international ;
- ✓ Faible contribution à la promotion de l'économie sociale et solidaire qui valorisera le savoir-faire des acteurs de la société civile (ONG, Associations, Groupements, etc.) et donnera la possibilité à une dynamique paysanne d'émerger ;
- ✓ Faiblesse de la place accordée aux initiatives privées et à l'action communautaire (mutualisation des ressources).

## 2.5 Changements climatiques

- **Victimes de catastrophes naturelles**

Selon la Direction Régionale de l'Action Sociale et de Solidarité Nationale, les catastrophes les plus récurrentes dans la région du Centre-Nord liées aux changements climatiques sont la sécheresse, les incendies, les vents violents et les inondations. Ces aléas contribuent à rendre plus vulnérables les populations. En effet, de 2012 à 2013, la région du Centre-Nord a enregistré 2677 victimes de catastrophes. Les données de la DRASSN montrent que les femmes (987 femmes contre 744 hommes) et les filles (540 filles contre 406 garçons) sont les plus touchées par ces catastrophes. Quant aux incendies liés aux facteurs anthropiques, la province du Sanmatenga (commune de Pissila) vient en première position en terme de fréquence de cet aléa non climatique suivi du Bam et enfin le Namentenga.

- **Matrice de vulnérabilité aux changements climatiques**

L'économie de la région du Centre-Nord est tributaire des ressources naturelles. Ainsi, des ressources comme le bois et le charbon de bois constituent les principales sources d'énergie domestique des ménages. Selon les descriptions précédentes, il apparaît que les activités pastorales, agricoles et d'exploitation sylvicole occupent une place importante dans les modes de vie et de consommation de la majorité des populations, surtout celles des zones rurales.

Lorsqu'on analyse les effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par les aléas climatiques sur les ressources de subsistance des membres de la communauté, on arrive à identifier les aléas ayant le plus d'impact sur leurs moyens de subsistance (ressources).

Deux types d'aléas sont visibles dans la région. Il s'agit des aléas climatiques (sécheresse, inondations, vents violents, invasion acridienne, attaques de chenilles, ensablement, hausse de la température, baisse de la pluviométrie, désertification) et des aléas non climatiques (déboisements, incendies).

Les tableaux n°47, 48 et 49 présentent par province, les matrices de vulnérabilités aux aléas climatiques.

**Tableau 46 : Matrice de vulnérabilité (Sanmatenga)**

Aléas	Sécheresse	Inondations	Vents violents	Total par secteur de développement	Total par ressource
<b>Secteur de développement</b>					
Exemple de secteur de développement : Agriculture	3	2	1	6	
Exemple de ressource : Terres agricoles	4	3	2		9
Exemple de secteur de développement : Elevage	5	2	2	9	
Exemple de ressource : pâturage	5	2	1		8
Exemple de secteur de développement : Environnement	4	1	3	8	
Exemple de ressource : PFNL	4	1	3		8
Exemple de secteur de développement : eau et infrastructures hydrauliques	3	1	0	4	
Exemple de ressource : Forages, puits à grands diamètres, puits maraîchers	3	1	0		4
<b>Total par risque/pression</b>	<b>31</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>27</b>	<b>29</b>

Source : Focus groupe par grappe de communes, 2014

Le système de numérotation va de l'absence d'influence à l'influence la plus forte : 0 = Aléa n'ayant aucune influence sur la ressource ; 1 = Aléa avec une influence minimale sur la ressource ; 2 = Aléa avec une influence entre minimale et moyenne ; 3 = Aléa avec une influence moyenne sur la ressource ; 4 = Aléa avec une influence entre moyenne et très forte ; 5 = Aléa avec une très forte influence sur la ressource.

**Tableau 47 : Matrice de vulnérabilité (Bam)**

Aléas	Sécheresse	Inondations	Vents violents	Invasion acridienne	Total par secteur de développement
<b>Secteur de développement</b>					
Agriculture	5	3	4	1	13
Elevage	5	3	4	1	13
Environnement	5	2	4	3	14
Total par risque/pression	15	8	12	5	40

Source : Focus groupe par grappe de communes, 2014

**Tableau 48 : Matrice de vulnérabilité (Namentenga)**

Secteur de développement	Aléas	Sécheresse	Inondations	Vents violents	Invasion oiseaux chenilles	Total par secteur de développement
Agriculture		5	3	2	2	12
Elevage		5	2	2	1	10
Environnement		5	2	3	1	11
<b>Total par risque/pression</b>		<b>15</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>33</b>

Source : Focus groupe par grappe de communes, 2014

Les tableaux ci-dessus présentent une notation cohérente de l'influence des aléas sur les ressources prises individuellement, puis ils consignent le score total par secteur de développement ou par ressource.

L'interprétation des données des tableaux montre qu'aucun secteur de développement/ressource n'est épargné par les aléas identifiés. De plus l'aléa qui frappe le plus la région du Centre-Nord est la sécheresse. Quelque soit la province il apparait que la sécheresse a une influence toujours très forte sur le secteur de développement élevage. L'analyse des totaux par secteur de développement indique que la province du Bam apparait comme la plus vulnérable (avec un score de 40) suivie de celle du Namentenga (score 33). Les principaux impacts observés sont :

- La baisse de la pluviométrie
- La baisse du niveau de remplissage des points d'eaux
- Le tarissement précoce des retenues d'eau
- La dégradation du couvert végétal
- La baisse de la fertilité des sols
- La baisse de la production
- Le faible rendement des semences à cycle long
- L'appauvrissement des sols
- L'ensablement des semis et des jeunes pousses
- L'absence d'une quantité importante d'herbe à même de produire un dynamisme pour la production de biomasse
- La transhumance vers d'autres horizons à la recherche d'eau et de pâturage
- L'éloignement de la nappe phréatique ce qui rend l'abreuvement des animaux problématique
- La quasi-totalité des points d'eau tarit 02 mois après la saison pluvieuse

- La recrudescence des maladies
- La mortalité élevée du bétail et de la volaille
- La recrudescence des maladies
- La destruction des aliments
- La désertification
- La disparition d'espèces végétales utiles
- La disparition d'espèces animales
- La forte pression sur les terres utiles aux activités agro-sylvo-pastorales (ouverture de champs, pâture des animaux, coupe du bois vert, etc.)
- Le regain des conflits fonciers dans les zones forestières
- L'ensablement des retenues d'eau
- La déforestation
- La destruction des branches et des fruits des arbres

### **Analyse des facteurs de vulnérabilité liés aux aléas**

Afin d'évaluer la proportion de la communauté directement touchée par les aléas identifiés, cette partie analyse le niveau d'exposition et le niveau de sensibilité des communautés de la région du Centre-Nord. Les deux concepts sont définis comme suit :

- **Exposition** : c'est le fait pour la communauté d'être plus en contact avec un aléa climatique. L'identification de facteurs qui font que certains groupes de la communauté ou certaines ressources de subsistance sont plus en contact avec un aléa permet d'apprécier leur exposition audit aléa.
- **Sensibilité** : c'est le fait pour la communauté d'être affecté par un aléa climatique. L'identification de facteurs qui font qu'à niveau d'exposition égale, certains groupes ou certaines ressources de la communauté sont plus affectés par l'aléa permet d'apprécier leur sensibilité audit aléa.

Les tableaux n°50, 51 et 52 présentent pour chaque province les facteurs de vulnérabilité liés aux aléas climatiques.

**Tableau 49 : Facteur de vulnérabilité Sanmatenga**

Principaux risques et pressions	Impacts	Facteur de vulnérabilité	
		Exposition (%)	Sensibilité (%)
Sécheresse	-Baisse de la fertilité des sols -Baisse de la production agricole -Insuffisance d'eau de production	80	60
Inondations	-Destruction des ouvrages agricoles -Perte de la production du riz -Erosion -Destruction des fosses fumières -Ensablement des barrages -Destruction des produits maraichers -Pertes des semences	40	30
Vents violents	-Destruction de la production -Ensablement des nouveaux plants	50	40
Invasion chenilles	-Pertes de récoltes -Baisse des productions	40	30

Source : Focus groupe par groupe de communes, 2014

**Tableau 50 : Facteur de vulnérabilité Namentenga**

Principaux risques et pressions	Impacts	Facteur de vulnérabilité	
		Exposition (%)	Sensibilité (%)
Sécheresse	-Baisse de la fertilité des sols -Baisse de la production agricole -Insuffisance d'eau de production	80	60
Inondations	-Destruction des ouvrages agricoles (barrages de Nioundougou et Bouroum) -Perte de la production du riz -Erosion -Destruction des fosses fumières -Ensablement des barrages -Destruction des produits maraichers -Pertes des semences	30	20
Vents violents	-Destruction de la production -Ensablement des nouveaux plants	60	50
Invasion chenilles	-Pertes de récoltes -Baisse des productions	40	30

Source : Focus groupe par groupe de communes, 2014

Le plus grand facteur de risque pour les communautés est la sécheresse. En effet, 80% sont exposés à la sécheresse au Namentenga. Sur la communauté exposée, 60% sont affectés entraînant la baisse de la fertilité des sols, et de la production agricole ; et occasionnant une insuffisance des eaux de production.

**Tableau 51 : Facteur de vulnérabilité Bam**

Principaux risques et pressions	Impacts	Facteur de vulnérabilité	
		Exposition (%)	Sensibilité (%)
Sécheresse	-Baisse de la fertilité des sols -Baisse de la production agricole -Insuffisance d'eau de production	80	60
Inondations	-Destruction des ouvrages agricoles -Perte de la production du riz -Erosion -Destruction des fosses fumières -Ensablement des barrages -Destruction des produits maraichers -Pertes des semences	30	20
Vents violents	-Destruction de la production -Ensablement des nouveaux plants	50	40
Invasion chenilles	-Pertes de récoltes -Baisse des productions	20	20

Source : Focus groupe par groupe de communes, 2014

### **III. ANALYSE DES FORCES FAIBLESSES OPPORTUNITES ET MENACES**

L'analyse FFOM est un outil couramment utilisé en planification stratégique. L'analyse classique consiste à étudier les forces et les faiblesses internes et les opportunités et les menaces externes. C'est ce modèle qui est présenté ci-dessous.

#### *Au niveau de l'analyse externe :*

L'opportunité se définit comme un fait réel externe, ou une situation qui se profile, et que la Région peut exploiter dans le sens de la réalisation de sa mission ou de l'amélioration de ses performances.

La menace est un fait ou un développement externe qui influence ou peut influencer négativement les performances de la Région. Les menaces se posent comme des défis. En l'absence d'action résolue, elles peuvent causer l'érosion de la position de la Région. Entre autres, l'analyse des menaces considère des paramètres tels que : les faits et événements affectant directement le développement socioéconomique et culturel des groupes cibles ou leurs besoins ; les changements dans les politiques gouvernementales et les stratégies des donateurs, etc.

#### *Au niveau de l'analyse interne :*

La force est une caractéristique interne et doit être mise à contribution dans le sens de la réalisation des missions. En outre, c'est un atout que la Région peut exploiter pour se saisir des opportunités que lui offre son environnement, et au cas échéant, se servir pour combattre les menaces.

La faiblesse est une caractéristique interne qui influence négativement et substantiellement le fonctionnement de la Région. En général, les faiblesses érodent la position de la Région, entravent la coopération avec les partenaires, et font obstacle à l'exploitation des opportunités.

Les tableaux qui suivent présentent par domaine, l'analyse FFOM.

**Tableau 52 : FFOM milieu physique**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
-Disponibilité en terres aménageables ;	-Dégradation accélérée des sols ;	-Politique nationale en matière de lutte contre la désertisation ;	-Effets des aléas des changements climatiques ;
-Existence de ressources fauniques ;	-Pression démographique sur les ressources naturelles ;	-Présence de partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur.	-Acidification croissante des eaux de pluie ;
-Présence de reboisements collectifs et individuels ;	-Coupe du bois ;		-Irrégularité des pluies ;
-Existence de pépinières privées ;	-Pauvreté des terres cultivables ;		-Baisse des quantités d'eau recueillie.
-Existence d'infrastructures hydrauliques ;	-Faible adoption des techniques de récupération des eaux de surface ;		
-Existence d'un potentiel aménageable pour les cultures de saison sèche.	-Pratique des feux de brousse ;		
	-Réduction de la disponibilité de la faune et des ressources halieutiques ;		
	-Assèchement des plans d'eau ;		
	-Ensablement des plans d'eau ;		
	-Occupation des berges ;		
	-Absence de protection des berges ;		
	-Insuffisance des aménagements ;		
	-Croissance du cheptel animal ;		
	-Activités d'orpaillage ;		
	-Utilisation d'herbicides ;		
	-Utilisation de produits (cyanure, mercure) pour l'extraction de l'or ;		
	-Prolifération des sachets plastiques		

**Tableau 53 : FFOM agriculture**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>- Existence de bas-fonds aménagés ;</p> <p>- Existence de périmètres aménageables autour des barrages ;</p> <p>-Existence de spéculations (niébé, voandzou, arachide, sésame, produits maraichers) bien adaptées à la région ;</p> <p>-Existence de filières porteuses (niébé, sésame, oignon, tomate, riz, bissap) ;</p> <p>-Présence d'OP qualifiées dans la vulgarisation des techniques de production ;</p> <p>-Existence de bonnes pratiques (CES/DRS, Zai, cordons pierreux, RNA utilisation de semences améliorées à cycle court).</p>	<p>-Faible valorisation du potentiel agricole existant ;</p> <p>-Faiblesses dans la gestion des ressources naturelles et des terres entraînant des problèmes fonciers et des conflits entre agriculteurs /éleveurs ;</p> <p>-Faible niveau d'organisation dans les filières porteuses de la région ;</p> <p>-Terres cultivables fortement réduites</p> <p>-Indisponibilité de terres pour les femmes et les jeunes (uniquement des terres marginales)</p> <p>-Présence des sites d'orpaillage.</p>	<p>-Présence de partenaires techniques et financiers;</p> <p>-Existence de circuits pour l'écoulement et l'approvisionnement des produits ;</p> <p>-Existence d'une politique nationale de sécurisation foncière ;</p>	<p>-Ensalement et assèchement des plans d'eau ;</p> <p>-Zone fortement dégradée ;</p> <p>-Forte pression foncière ;</p> <p>-Effets des changements climatiques (Irrégularité de la pluviométrie, Inondation, Sécheresse vents violents, etc.).</p>

**Tableau 54 : FFOM ressources animales et halieutiques**

<b>Ressources animales</b>			
<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>-Existence d'un effectif important de cheptel ;</p> <p>-Existence de plans d'eau ;</p> <p>-Existence d'une unité de production de pierres à lécher ;</p> <p>-Existence de marchés à bétails aménagés ;</p> <p>-Existence de brigade d'insémination artificielle dans chaque province ;</p> <p>-Existence d'autres marchés sans quai ;</p> <p>-Existence de fermes</p>	<p>-Faible organisation et encadrement des éleveurs dans le secteur ;</p> <p>-Faiblesse des infrastructures d'élevage ;</p> <p>-Intoxication des animaux par les produits chimiques (cyanure, mercure) liée aux activités d'orpaillage ;</p> <p>-Pollution des eaux et des pâturages par les produits chimiques nocifs ;</p> <p>- Unité de production de pierres à lécher non fonctionnelle</p> <p>- Absence de ressources pour rendre fonctionnelle l'unité de pierres à lécher ;</p>	<p>-Existence de débouchés potentiels à l'intérieur (sociétés minières) comme à l'extérieur (Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Bénin et le Ghana) ;</p> <p>-Existence d'usine de fabrique d'aliments du bétail (SOFAB) à Koubri</p> <p>-Existence d'une laiterie dotée de la technologie Ultra Haute Température (UHT) à Koubri ;</p> <p>-Existence de services de crédits et de subvention offerts par le Fonds de Développement de l'Elevage (FODEL) ;</p> <p>-Présence de partenaires</p>	<p>-Baisse du cours de la monnaie Ghanéenne ;</p> <p>- Crise économique et financière dans les pays importateurs de bétail sur pieds en général ;</p> <p>-Crise sociopolitique dans les pays importateurs de bétail ;</p> <p>-Insécurité ;</p> <p>-Présence des sites d'orpaillage ;</p> <p>-Perte de la biodiversité.</p>

de production d'espèces de races améliorées ;  -Dynamisme des acteurs des filières laits, cuirs et peaux.	-Faible accessibilité aux ressources et aux marchés ;  -Présence des sites d'orpaillage ;  - Faible organisation des acteurs de la faune et la perte de la biodiversité ;  -Absence d'abattoirs modernes.	techniques et financiers ;  -Loi sur le pastoralisme.	
---	---	---	--

### Ressources halieutiques

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
-Existence d'une grande variété de ressources halieutiques ;  -Existence d'une union régionale de pêcheurs ;  -Existence de nombreuses retenues d'eau ;  -Existence d'un marché potentiel pour la région.	-Diminution des ressources halieutiques ;  -Utilisation d'instruments de pêche prohibés ;  -Exploitation artisanale des ressources halieutiques ;  -Insuffisance d'organisation des acteurs ;  -Absence d'infrastructures de conservation du poisson ;  -Pollution des plans d'eau par l'utilisation des engrais et des herbicides non homologués et des produits chimiques utilisés dans l'orpaillage ;  -Présence des sites d'orpaillage.	-Présence de partenaires techniques et financiers ;  -Existence d'une forte demande ;  -Proximité et accessibilité des centres de consommation.	-Assèchement des plans d'eau  -Insécurité ;

**Tableau 55 : FFOM Environnement et développement durable**

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
-Existence de forêts classées de grandes étendues et de forêts villageoises ;  -Présence de mises en défens ;  -Existence de plus d'une soixantaine d'espèces fournissant des produits forestiers Non ligneux (PFNL) ;  -Existence de ressources fauniques importantes ;	-Faible valorisation des ressources forestières et fauniques;  -Mauvaise gestion du couvert végétal en amont, en aval ainsi qu'au niveau des berges des points d'eau ;  -Faible encadrement	-Présence de partenaires techniques et financiers ;  -Campagne de reforestation entreprise par l'Etat.	-Phénomène du changement climatique ;  -Ensablement des cours d'eau;  -Irrégularité des pluies ;  -Baisse des quantités d'eau recueillie.

<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de zones de chasse exploitables ;</li> <li>-Existence de lacs et de grands barrages ;</li> <li>-Existence d'un important potentiel de gomme arabique (<i>Acacia senegalensis</i>) ;</li> <li>-Existence de groupements de gestion forestière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>des producteurs et insuffisance de mesures de contrôle du processus de dégradation ;</li> <li>-Activités d'orpaillage incontrôlées ;</li> <li>-Pollutions par différentes sources (herbicides, cyanure, mercure) ;</li> <li>-Absence d'aménagement d'espaces verts ;</li> <li>-Présence des sites d'orpaillage.</li> </ul>		
--	---	--	--

**Tableau 56 : FFOM population**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Jeunesse et dynamisme de la population;</li> <li>-Disponibilité de main d'œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Forte pression sur les différentes ressources ;</li> <li>-Non-maitrise de la démographie par les collectivités ;</li> <li>-Faible emploi des jeunes ;</li> <li>-Alcoolisme des jeunes;</li> <li>-Emigration des jeunes ;</li> <li>-Taux élevé des maladies sexuellement transmissibles ;</li> <li>-Développement de la délinquance juvénile et du banditisme ;</li> <li>-Présence des sites d'orpaillage ;</li> <li>-Insuffisance de financement pour les activités de jeunes ;</li> <li>-Déscolarisation des enfants à cause de l'orpaillage;</li> <li>-Persistance de la pratique de l'excision ;</li> <li>-Insuffisance d'éducation en matière de SR et de planification familiale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de potentiel de création d'emploi autour des barrages, des lacs, des sites d'orpaillage et des mines de Taparko et Bissa Gold ;</li> <li>-Présence de partenaires techniques et financiers ;</li> <li>-Existence d'OSC intervenant dans le domaine de la SR et de la PF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Dégradation des ressources naturelles.</li> </ul>

**Tableau 57 : FFOM éducation préscolaire, primaire, post-primaire, secondaire, supérieure, alphabétisation**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'infrastructures du préscolaire et du primaire ;</li> <li>-Accroissement du nombre d'infrastructures et d'enseignants chargés des cours au fil des ans ;</li> <li>-Augmentation régulière des effectifs des élèves au fil des ans ;</li> <li>-Hausse constante des indicateurs d'accès et de maintien à l'école ;</li> <li>- Dynamisme des structures de parents d'élèves œuvrant à soutenir les activités scolaires, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de l'offre éducative;</li> <li>-Pauvreté des populations ;</li> <li>- Faiblesse des ressources financières et matérielles ;</li> <li>- Existence d'écoles sous-paillotes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de partenaires techniques et financiers ;</li> <li>-Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) ;</li> <li>-Mise en œuvre du continuum et le dynamisme du secteur privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pesanteurs socio-culturelles ;</li> <li>- Perception négative de l'école.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'infrastructures secondaires (enseignement général et technique) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Manque d'entretien de certaines infrastructures scolaires;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance et éloignement des structures d'accueils</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de centres de formation professionnelle ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible équipement des infrastructures ;</li> <li>-Insuffisance du personnel d'encadrement.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de CPAF et de CEBNF fonctionnels ;</li> <li>- Adhésion des populations au programme d'alphabétisation ;</li> <li>- Introduction du français ;</li> <li>- Forte mobilisation des femmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des matériels et équipements</li> <li>- Précarité des abris de nombreux centres ;</li> <li>-Perturbation du fonctionnement de certains centres du fait de l'exploitation agricole et aurifère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence du PRONAA</li> <li>- Existence d'un soutien financier de l'Etat ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Baisse des financements des partenaires</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'infrastructures au supérieur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Coût élevé des frais de scolarité</li> </ul>		

**Tableau 58 : FFOM Emploi et formation professionnelle**

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p>- Existence de centres de Formation professionnelle ;</p> <p>-Adéquation des infrastructures et équipements des centres de formation professionnelle avec les exigences des cahiers de charge relatifs à l'ouverture et au fonctionnement des centres ;</p> <p>-Existence de potentiel de création d'emploi autour des barrages, des lacs, des sites d'orpaillage et de la mine de Taparko et de Bissa Gold.</p>	<p>-Manque d'industries (unités de transformation) des produits ou production pouvant générer des emplois ;</p> <p>-Faible accompagnement des jeunes formés en vue de leur installation ;</p> <p>-Phénomène de la consommation des alcools frelatés par les jeunes ;</p> <p>-Faible employabilité des jeunes (analphabétisme, nombre limité des lycées techniques et professionnels, faible niveau de qualification dans le domaine des mines, baisse de la qualité de l'éducation, inadéquation entre formations et emplois) ;</p> <p>-Manque d'infrastructures de jeunesse ;</p> <p>-Faiblesse du secteur privé et inorganisation du secteur informel ;</p> <p>-Faible accès au crédit pour la mise en œuvre des activités.</p>	<p>-Existence de partenaires techniques et financiers ;</p> <p>-Existences de politiques favorables ;</p> <p>-Existence du guichet unique pour l'auto emploi des jeunes ;</p> <p>-Existence de Fonds d'appui aux activités des femmes et des jeunes ;</p> <p>-Existence de filières porteuses : cuir et peau, viande-bétail, maraîchère, mine.</p>	<p>-Exode rurale</p> <p>-Présence des sites d'orpaillage.</p>

**Tableau 59 : FFOM santé et VIH/Sida**

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p>-Existence d'infrastructures sanitaires</p> <p>-Existence de centres de dépistage ;</p> <p>-Existence de personnel de santé ;</p> <p>-Existence de structures de coordination des activités de lutte contre le VIH/sida ;</p> <p>-Implications des autorités administratives et politiques dans la mise en œuvre des activités de santé ;</p> <p>-Implication des OSC.</p>	<p>-Faiblesse de l'offre sanitaire (couverture, équipements, personnel) ;</p> <p>-Faible fréquentation des centres de santé par les populations ;</p> <p>-Faible pouvoir d'achat des patients ;</p> <p>-Persistance des croyances erronées sur la transmission du VIH ;</p> <p>-Insécurité (nombreux braquages des formations sanitaires) ;</p> <p>-Forte prévalence du paludisme ;</p> <p>-Rupture fréquente dans la fourniture des ARV ;</p> <p>-Faible réactivité en cas d'IST notamment chez les hommes ;</p> <p>-Faible usage des contraceptifs;</p> <p>-Problèmes sanitaires liés à l'orpaillage (maladies respiratoires, intoxication, la toxicomanie) ;</p> <p>-Non fonctionnalité des nouveaux districts sanitaires de Boussouma et de Tougouri ;</p> <p>-Faible pratique du dépistage ;</p> <p>-Faible connaissance de la transmission du VIH mère enfant ;</p> <p>-Insuffisance de moyens financiers ;</p> <p>-Faible adhésion des femmes enceintes et surtout des maris à la PTME.</p>	<p>-Existence de partenaires techniques et financiers ;</p> <p>-Subventions de l'Etat ;</p> <p>-Mise en œuvre de la stratégie du financement basée sur les résultats dans les districts sanitaires de Boulsa, Kaya et Kongoussi</p>	<p>-Les pesanteurs socioculturelles ;</p>

**Tableau 60 : FFOM de l'hydraulique, de l'eau et de l'assainissement**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>-Existence d'infrastructures hydrauliques ;</p> <p>-Existence d'un réseau de distribution d'eau potable de l'ONEA dans les trois chefs lieux des provinces ;</p> <p>-Existence de structures pour la gestion des infrastructures</p> <p>-Existence d'infrastructures d'assainissement.</p>	<p>-Faible couverture en infrastructures hydrauliques ;</p> <p>-Nombre élevé des ouvrages hydrauliques en panne ;</p> <p>-Faiblesse du réseau d'adduction d'eau potable ;</p> <p>-Non fonctionnalité de la plupart des associations sur l'hygiène ;</p> <p>-Faible taux d'assainissement privé ;</p> <p>-Manque de compétence technique locale pour l'entretien des forages ;</p> <p>-Méconnaissance de nouvelles techniques pour la gestion des infrastructures hydrauliques.</p>	<p>-Présence de partenaires techniques et financiers ;</p> <p>-Politique nationale de l'eau.</p>	<p>-Ensablement du lit des barrages et des lacs ;</p> <p>-Baisse du niveau des nappes phréatiques ;</p> <p>-Pesanteurs socioculturelles.</p>

**Tableau 61 : FFOM promotion de la femme et genre**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>-Effectif important des femmes dans les activités génératrices de revenus ;</p> <p>-Présence d'une jeunesse dynamique ;</p> <p>-Existence d'associations et de groupements féminins ;</p> <p>-Existence d'associations de personnes/femmes vivant avec un handicap</p>	<p>-Analphabétisme ;</p> <p>-Faibles capacités (technique, organisationnelle, financière, matérielle, etc.) des femmes ;</p> <p>-Faible fonctionnement des associations de jeunes et de femmes ;</p> <p>-Insuffisance de moyens pour initier des activités spécifiques au profit des femmes, des jeunes et des groupes spécifiques ;</p> <p>-Faible implication des femmes dans les instances décisionnelles ;</p> <p>-Faible appropriation de la PNG.</p>	<p>-Existence de partenaires techniques et financiers ;</p> <p>-Existence d'un cadre institutionnel favorable à la promotion de la femme ;</p> <p>-Existence de la loi n°034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime rural foncier ;</p> <p>-Existence de structures d'octroi de micro crédits accessibles aux femmes, jeunes et personnes vivant avec un handicap ;</p> <p>-Existence d'une volonté politique du Gouvernement à réduire les inégalités liées au genre</p>	<p>- Pesanteurs socio-culturelles.</p>

**Tableau 62 : FFOM Action Sociale**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>-Existence d'une commission chargée des affaires sociales au sein du Conseil</p>	<p>-Persistance de pratiques traditionnelles néfastes ;</p> <p>-Faibles revenus des</p>	<p>-Existence de partenaires techniques et financiers ;</p>	<p>-Insécurité ;</p>

<p>Régional ;</p> <p>-Existence du Conseil Régional de Secours d'Urgence (CORESUR) ;</p> <p>-Existence du Comité Régional de vigilance et de surveillance (CRVS).</p>	<p>ménages ;</p> <p>-Malnutrition des enfants ;</p> <p>-Faible disponibilité des moyens financiers pour la prise en charge des cas sociaux ;</p> <p>-Insuffisance de centres de transit ;</p> <p>-Insuffisance de coordination entre intervenants ;</p> <p>-Faible résilience des grandes agglomérations ;</p> <p>-Présence des sites aurifères ;</p> <p>-Méconnaissance des textes régissant les droits des groupes vulnérables.</p>	<p>-Déconcentration progressive des services de l'action sociale dans la région ;</p> <p>-Existence d'options politiques en faveur des personnes vulnérables ;</p> <p>-Disponibilité des partenaires à accompagner les services de l'action Sociale.</p>	<p>-Processus de transfert qui met beaucoup d'enfants dans la rue ;</p> <p>- Augmentation du nombre de crises et catastrophes humanitaires ;</p> <p>- Chômage plus banditisme à l'horizon</p>
---	---	--	---

**Tableau 63 : FFOM sports et loisirs**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>-Existence de salles de spectacles ;</p> <p>-Existence de terrains de football ;</p> <p>-Existence d'un plateau omnisport à Korsimoro en très bon état et au lycée provincial de Kaya ;</p> <p>-Existence d'une diversité de disciplines sportives dans les milieux civils et scolaires ;</p> <p>-Rétrocession de l'organisation de la course cycliste dénommée « pédale du Centre-Nord » au conseil régional.</p>	<p>-Insuffisance de l'encadrement sportif au niveau des communes ;</p> <p>-Faiblesse des initiatives des promoteurs quant à l'organisation des compétitions sportives et de loisirs ;</p> <p>-Manque d'infrastructures de proximité pour la pratique des sports de mains (plateaux omnisports), de combat et de loisirs;</p> <p>-Présence des sites aurifères ;</p> <p>-Manque de soutien financier ;</p> <p>-Manque de compétitions régionales ;</p> <p>-Manque de promotion de certaines disciplines sportives (cyclisme, basketball, handball) ;</p> <p>-Manque d'infrastructures de natation ;</p> <p>-Absence de renouvellement de certaines structures</p>	<p>-Les engagements nationaux ;</p> <p>-Textes législatifs et réglementaire en faveur de la culture, du sport et loisirs.</p>	<p>-Insécurité.</p>

	<p>sportives (volley-ball, jeu de pétanque, handisport, etc.) ;</p> <p>-Faible motivation pour la pratique du sport.</p>		
--	--	--	--

**Tableau 64 : FFOM secteur minier**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>-Existence d'importants gisements ;</p> <p>-Existence de mines industrialisées, semi-mécaniques et de nombreux sites artisanaux ;</p> <p>-Existence d'un syndicat des orpailleurs ;</p> <p>Existence d'une société civile active en matière de protection de l'enfance ;</p> <p>-Existence de comptoirs d'achat ;</p> <p>-Amélioration des revenus de ménages ;</p> <p>-Création d'emplois ;</p> <p>- Présence des forces de sécurité sur certains sites ;</p> <p>- Contrôles fréquents de la direction du travail sur les sites ;</p> <p>-Source d'espoir pour les jeunes (filles et garçons) ;</p> <p>-Réduction du chômage.</p>	<p>- Présence de nombreux sites sauvages ou anarchiques ;</p> <p>-Non respect des textes par les orpailleurs ;</p> <p>- Insuffisance de moyens pour les structures de contrôle et de prévention (inspection du travail, action sociale, sécurité, santé) ;</p> <p>-Taux élevé de grossesses non désirées en milieu scolaire lié en partie à l'orpaillage ;</p> <p>-Problèmes sanitaires liés à l'orpaillage (maladies respiratoires, intoxication, la toxicomanie, VIH) ;</p> <p>-Dégradation de l'environnement par l'utilisation de produits chimiques dangereux et inappropriés ;</p> <p>- Occupation des berges et des lits des cours, retenues et plans d'eau ;</p> <p>- Perte du cheptel et baisse de la productivité animale ;</p> <p>- Méconnaissance de la législation en matière de protection de l'enfance ;</p> <p>-Accidents de travail (éboulements, amputation de membres, mort) ;</p> <p>- Vente et Consommation, de stupéfiants et alcool ;</p> <p>- Recrudescence de la</p>	<p>- Existence d'un cadre législatif pour la protection de l'enfance ;</p> <p>- Existence de partenaires techniques et financiers ;</p> <p>-Existence de la CONAPEM ;</p> <p>-Existence d'un cadre de concertation Régional du secteur des mines et des carrières ;</p> <p>- Déconcentration des services de l'Etat ;</p> <p>-Existence des textes législatifs et réglementaires (code de l'environnement, code forestier) ;</p> <p>-Existence du PAN/PFTE ;</p>	<p>-Mauvaise gouvernance ;</p> <p>-Pesanteurs socioculturelles ;</p> <p>-Crise économique ;</p> <p>-Banditisme.</p>

	<p>délinquance juvénile et du banditisme ;</p> <p>-Difficultés de maintien dans le cursus scolaire ;</p> <p>- Migration de la main d'œuvre vers les sites d'orpillage au détriment des travaux agricoles ;</p> <p>- Erosion et ensablement des retenues et plans d'eau de surface ;</p> <p>-Augmentation des conflits agriculteurs-éleveurs.</p> <p>- Pénurie d'eau pour la faune sauvage ;</p> <p>-Perte d'habitats et disparition des espèces fauniques et aquatiques ;</p> <p>-Incivisme.</p>		
--	--	--	--

**Tableau 65 : FFOM secteur de l'artisanat**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>-Présence d'artisans et de groupements d'artisans ;</p> <p>-Existence d'un hall des artisans au marché central de Kaya ;</p> <p>-Existence de la matière première (peaux et cuirs) ;</p>	<p>-Faible organisation et technicité des acteurs ;</p> <p>-Insuffisance de débouchés pour la commercialisation ;</p> <p>-Faiblesse de la qualité des produits.</p>	<p>-Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou ;</p> <p>-Foire Agro-Sylvo-Pastorale de la Région du Centre- Nord (Boulsa) ;</p> <p>-Instauration des journées économiques pour le développement de la filière cuirs et peaux et des pôles d'entreprises du Sanmatenga (JEDES).</p>	<p>-Insécurité ;</p> <p>-Crises sociopolitiques.</p>

**Tableau 66 : FFOM culture et tourisme**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>-Existence de troupes de danse ;</p> <p>-Existence d'un musée au chef-lieu de la région</p> <p>-Existence d'un plan de développement des industries touristiques de la région ;</p> <p>-Existence de filières porteuses : Art et spectacle (musique, livre et cinéma) ;</p>	<p>-Insuffisance de cadres d'expressions des troupes artistiques ;</p> <p>-Manque de formation des principaux acteurs (guides, hôteliers, restaurateurs) ;</p> <p>-Manque d'actions dans l'aménagement des sites touristiques ;</p> <p>-Manque d'actions dans la promotion des sites</p>	<p>-Semaine Nationale de la Culture (SNC) ;</p> <p>-Nuits atypiques de Koudougou ;</p> <p>-Projet national ARPIC (art et spectacle, le livre, la musique et le cinéma) qui a bénéficié d'un financement</p>	<p>-Pauvreté ;</p> <p>-Insécurité ;</p> <p>-Crises sociopolitiques.</p>

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'un potentiel touristique et culturel important ;</li> <li>-Existence de sites culturels et touristiques aménageables ;</li> <li>-Demande d'inscription du site de Tiwega comme patrimoine culturel de l'UNESCO ;</li> <li>-Existence d'un circuit touristique de la région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>touristiques.</li> <li>-Insuffisance d'infrastructures hôtelières dans la région (absence au Namentenga) ;</li> <li>-Manque de financement ;</li> <li>-Manque d'accompagnement technique des troupes ;</li> <li>-Faible valorisation des potentialités touristiques et culturelles ;</li> <li>-Faible valorisation du musée de Kaya ;</li> <li>-Abandon des traditions et de l'identité culturelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>important ;</li> <li>- Projet d'aménagement touristique autour du lac Dem ;</li> <li>-Festival Web-Bindé.</li> </ul>	

**Tableau 67 : FFOM information**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de radios locales ;</li> <li>-Existence d'une télévision locale (STV/Kaya) ;</li> <li>-Existence de la RTB/télé, RTB Radio ;</li> <li>-Large place accordée aux diffusions en langues locales ;</li> <li>-Existence d'un journal mooré (Bangr-Nooma) ;</li> <li>-Existence de correspondants de presse ;</li> <li>-Existence des services de l'ONATEL.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible professionnalisme des acteurs des medias radio et télévision locales ;</li> <li>-Insuffisance des moyens alloués au fonctionnement de la radio rurale;</li> <li>-Faible implication des populations rurales dans les émissions ;</li> <li>-Précarité des équipements ;</li> <li>-Faible couverture médiatique de la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de partenaires techniques et financiers ;</li> <li>-Existence d'institutions de formation (CFFPI, URTNA, CERAM, ULB, Département Journalisme et Communication de l'Université de Ouagadougou etc.) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Crises sociopolitiques.</li> </ul>

**Tableau 68 : FFOM hôtellerie**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Présence d'infrastructures hôtelières (Kongoussi, Kaya) ;</li> <li>-Existence d'un potentiel touristique et culturel important</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance des infrastructures hôtelières ;</li> <li>-Faiblesse des capacités professionnelles des hôteliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Proximité de Ouagadougou,</li> <li>-Existence du Conseil Supérieur de la Communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pauvreté ;</li> <li>-Insécurité ;</li> <li>-Crises sociopolitiques.</li> </ul>

**Tableau 69 : FFOM énergie**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>-Existence de sources d'énergie ;</p> <p>-Electrification de seize (16) localités de la région;</p> <p>-Existence de plaques solaires ;</p> <p>-Développement socio-économique à travers les usages domestiques, sociocommunautaires et productifs.</p>	<p>-Faible taux d'électrification dans la région ;</p> <p>-Eloignement du réseau ;</p> <p>-Dispersion de la population ;</p> <p>-Pauvreté des populations ;</p> <p>-Faiblesse des ressources financières de la SONABEL ;</p> <p>-Problèmes d'accessibilité de certaines zones du fait de la défectuosité des voies.</p>	<p>-Existence de partenaires techniques et financiers ;</p> <p>-Existence d'usines d'assemblage et de montage de panneaux solaires au niveau national.</p>	<p>-Les fortes intempéries qui endommagent les installations électriques (foudre, etc.) ;</p> <p>-Pauvreté ;</p> <p>-Insécurité ;</p> <p>-Crises sociopolitiques.</p>

**Tableau 70 : FFOM communication**

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>ONATEL</b>	<p>-Vulgarisation de la téléphonie mobile (TELMOB, AIRTEL, TELECEL) ;</p> <p>-Disponibilité de la connexion internet (ONATEL, TELMOB, AIRTEL, TELECEL).</p>	<p>-Saturation de la connexion internet par ADSL ;</p> <p>-Récurrence des actes de vandalisme sur les installations ;</p> <p>-Insuffisance des cybercafés et des centres multimédias ;</p> <p>-Pauvreté des populations ;</p> <p>-Faible couverture téléphonique de la région ;</p> <p>-Faiblesse des ressources financières de L'ONATEL ;</p> <p>-Problèmes de personnel ;</p> <p>-Absence de fibre optique ;</p> <p>-Problèmes d'accessibilité de certaines zones du fait de la défectuosité des voies.</p>	<p>-Existence d'une école de formation ENT pour la formation professionnelle initiale et continue des agents de l'ONATEL ;</p> <p>-Existence d'un partenariat : Maroc Telecom</p>	<p>-Les fortes intempéries qui endommagent les installations téléphoniques (foudre, etc.) ;</p> <p>Pauvreté ;</p> <p>-Insécurité ;</p> <p>-Crises sociopolitiques.</p>
<b>SONAPOST</b>	<p>-Bonne communication entre l'entreprise d'une part, ses clients et ses partenaires commerciaux d'autre part ;</p> <p>-Moyen de communication accessible pour la majorité des populations ;</p>	<p>-Faible couverture de la région</p>	<p>-Existence de partenaires techniques et financiers ;</p> <p>- Développement des moyens électroniques de communication</p>	<p>-Pauvreté ;</p> <p>-Crises sociopolitiques.</p>

**Tableau 71 : FFOM des Infrastructures de désenclavements et Transports**

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p>-Existence d'une gare ferroviaire ;</p> <p>-Existence de gares routières et de compagnies de transport ;</p> <p>-Routes bitumées et bon état de certaines pistes rurales.</p>	<p>-Mauvais état des routes ;</p> <p>-Manque/mauvais état des aérodromes ;</p> <p>-Certaines pistes rurales ne sont pas praticables toute l'année ;</p> <p>-Routes départementales en mauvais état ;</p> <p>-Inexploitation de la gare ferroviaire ;</p> <p>-Défaillance de certaines entreprises entraînant la lenteur dans l'exécution des contrats ;</p> <p>-Manque d'entretien des barrages entraînant leur affaiblissement et les dégradations causant la rupture de routes et des digues;</p> <p>-Manque d'entretien périodique de la majorité des digues provoquant leur destruction et la rupture du trafic ;</p> <p>-Surcharge des transports ;</p> <p>-Pratique du transport mixte ;</p> <p>-Incivisme des populations (arrachage de panneaux de signalisation, de balises et non-respect des barrières de pluie).</p>	<p>-Existence d'un Programme d'entretien courant des routes en terre et bitumées ;</p> <p>-Existence de partenaires techniques et financiers.</p>	<p>-Pauvreté ;</p> <p>-Insécurité ;</p> <p>-Crises sociopolitiques.</p>

**Tableau 72 : FFOM gouvernance locale**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>-Existence d'une administration locale fonctionnelle (Personnel et équipement) ;</p> <p>-Existence de conseillers de niveau d'instruction supérieur ;</p> <p>-Existence d'associations et de groupements intervenant dans le domaine de la bonne gouvernance ;</p> <p>-Institution d'une police de proximité.</p>	<p>-Faible capacité de la société civile à impulser le développement local ;</p> <p>-Insuffisance du personnel du conseil régional et des mairies ;</p> <p>-Faiblesse des ressources financières des collectivités ;</p> <p>-Faible représentation de femmes au niveau des conseillers régionaux ;</p> <p>-Faiblesse des capacités des associations de la société civile ;</p> <p>-Manque de visibilité des actions du Conseil régional ;</p> <p>-Fort taux d'analphabétisme des élus ;</p> <p>-Non opérationnalisation de la police de proximité.</p>	<p>-Présence de partenaires techniques et financiers ;</p> <p>-Existence de la loi</p>	<p>-Incivisme fiscal ;</p> <p>-Insécurité</p> <p>-Mauvaise gouvernance</p>

**Tableau 73 : FFOM partenariat**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>-Existence de partenaires techniques et financiers (programmes et services déconcentrés de l'Etat) ;</p> <p>-Existence de coopération décentralisée (Sud/Sud et Nord/Sud) entre des collectivités ;</p> <p>-Existence de comités locaux de jumelage.</p>	<p>-Insuffisance du nombre des partenaires techniques et financiers ;</p> <p>-Faible capacité de négociation des acteurs auprès des partenaires techniques et financiers ;</p> <p>-Insuffisance de dynamisme des comités de jumelage ;</p> <p>-Faible taux de jumelage des communes de la région.</p>	<p>-Politiques nationales en matière de développement rural et de lutte contre la pauvreté ;</p> <p>-Disponibilité des partenaires techniques et financiers ;</p>	<p>-Mauvaise gouvernance.</p>

## **PARTIE II : PLANIFICATION**

## IV. GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

### 4.1 Bilan du PRD 2010-2014

Cette partie est tirée du rapport d'évaluation du PRD de la Région du Centre-Nord réalisée par la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification (DREP) CN couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> /01/2011 au 30/06/2012, en collaboration avec le Conseil Régional.

Le PRD du Centre-Nord couvre la période de 2010 à 2014, mais n'a pas connu de mise en œuvre en 2010. La vision régionale du développement était : **« Faire du Centre-Nord une région d'autosuffisance alimentaire dont la population est épanouie, promotrice de ses valeurs culturelles et qui accroît sa contribution à la création de richesse au plan national à l'horizon 2025 ».**

De cette vision découle un objectif global à savoir **« Promouvoir et accélérer le développement économique et social de la région »** ; lequel objectif global s'est décliné en trois (03) axes majeurs que sont : (i) Axe stratégique 1 : création de richesse ; (ii) Axe stratégique 2 : développement du capital humain et (iii) Axe stratégique 3 : promotion de la gouvernance locale.

#### 4.1.1 Analyse des performances physiques suivant les axes stratégiques

Les performances physiques enregistrées sur la période sont globalement satisfaisantes. Elles sont caractérisées par des taux acceptables surtout au niveau de l'axe 2 où le taux moyen de l'ensemble de la période d'exécution est de 44,65%. Au même moment, le taux le plus faible est enregistré dans l'exécution des activités de l'axe 3, soit seulement 22,73% de taux de réalisations. En somme, l'exécution physique des activités sur la période a atteint le taux de 34,38% des prévisions.

#### 4.1.2 Analyse globale des performances financières du PRD

En 2011, l'ensemble des axes du PRD a connu des niveaux d'exécution financière acceptables avec des taux atteignant parfois **100%**. En somme, **28,85%** des actions

prévues ont été réalisées sur la période allant de l'année 2011 à juin 2012. Cela correspond à un investissement total de **3 832 658,360 FCFA** pour une prévision de **13 283 493, 180 FCFA**.

Sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 30 juin 2012, l'axe 2 a enregistré le taux d'exécution le plus élevé, soit **97,41%** pour un investissement total de **130 360 000 FCFA**. Il est suivi de l'axe 3 avec des dépenses estimées à **131 400 180 FCFA**, soit **30,91%** de réalisation. Quant à l'axe 1, il a connu un taux d'exécution de **28,06%** avec un montant réalisé de **3 570 898 180 FCFA**.

#### **4.1.3 Efforts financiers consentis par le Conseil Régional**

La mise en œuvre des actions prévues dans le PRD du Centre-Nord s'est faite avec le concours de tous les acteurs au développement au niveau local. L'accompagnement de l'Etat à travers les services techniques déconcentrés a été déterminant dans l'atteinte des résultats.

Les efforts consentis par le CR qui a piloté les actions entrant dans la réalisation de l'axe 3 et certaines activités inscrites dans les autres axes sont assez importants.

Les principales actions réalisées peuvent se résumer aux activités de plaidoyers pour la construction d'un stade omnisport régional de 20 000 places, pour la réalisation de 3 CSPS, pour la réhabilitation de la voie ferroviaire Ouagadougou-Kaya et pour la réalisation de la voie conduisant au siège du Conseil Régional longue de 5 km. A ces différentes activités, s'ajoute le reboisement du siège du Conseil Régional, la recherche de partenaires dans le cadre de la coopération décentralisée...

L'ensemble de ces investissements porté par le Conseil Régional a un coût d'environ **131 400 180 FCFA**, soit 3,43% comme contribution du conseil régional en rapport avec la réalisation financière globale sur la période de 2011 au 30 juin 2012.

#### **4.1.4 Principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre**

La principale difficulté dans la mise en œuvre du PRD est sans doute la faible mobilisation des ressources financières. On note une insuffisance des ressources budgétaires pour faire face aux besoins de financement des activités. Les ressources sont insuffisantes et les stratégies de mobilisation des financements ne sont pas encore bien maîtrisées.

La mise en œuvre du PRD a été confrontée également à d'autres difficultés liées au système de suivi-évaluation, de coordination des différents acteurs impliqués et des difficultés de fonctionnement du Cadre de Concertation Régional.

**- Difficultés du système de suivi-évaluation du PRD**

Au Centre-Nord, un comité de suivi-évaluation a été mis en place et dénommé « Comité Technique de Gestion du PRD (CTG/PRD) ». Malheureusement, ce comité n'a pas été dynamique car les membres ne se sont rencontrés que lors des ateliers d'élaboration des PAI 2011 et 2012. Ainsi donc, le PAI de l'année 2010 n'a pas pu être élaboré compte tenu de l'achèvement tardif de l'élaboration du PRD. Aussi, les bilans et les rapports périodiques d'exécution, ainsi que la diffusion des comptes rendus de l'état d'avancement de la mise en œuvre du PRD sont encore des éléments du système de suivi-évaluation à améliorer.

**- Difficultés de coordination des différents acteurs impliqués**

Les difficultés de coordination des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PRD sont réelles. Cette situation est due au fait que tous les services techniques déconcentrés qui doivent accompagner le Conseil Régional ne sont pas suffisamment imprégnés de la démarche du PRD. Cela se traduit souvent par l'envoi des bilans incomplets de la part de certaines structures déconcentrées ou même l'absence de transmission de rapport de certaines structures. Cette situation ne facilite pas l'élaboration des bilans de différents PAI et d'élaborer le bilan de mise en œuvre du PRD.

Les services déconcentrés et décentralisés ont des difficultés à capitaliser les actions des projets et programmes et encore moins, celles des ONG et associations de développement. Il y a donc une insuffisance de synergie d'actions des différents acteurs dans la mise en œuvre du PRD. Une des difficultés, et non des moindres, reste l'insuffisance dans l'appropriation du PRD par les différents acteurs locaux de développement (associations, ONG, projets/programmes....). On note une faible appropriation du PRD par certains acteurs.

En outre, le Conseil Régional ne bénéficie pas de transfert effectif de ressources ou de compétences au même titre que les autres collectivités territoriales (mairies); ce qui joue sur son efficacité.

#### **- Difficultés de fonctionnement du Cadre de Concertation Régional**

Parmi les mesures d'accompagnement préconisées lors de l'élaboration du PRD, figure en bonne place l'animation des cadres de concertation (CCR, CCP, CCCo) et d'autres structures comme la Chambre Régionale d'Agriculture, la Chambre Régionale de Commerce pour une appropriation du plan et leur meilleure implication. Concernant spécifiquement le fonctionnement du CCR, une seule session ordinaire a été consacrée au PRD depuis son adoption. Il s'agit de la toute dernière session tenue le 8 octobre 2012 où le Conseil Régional a été invité à présenter le bilan du PAI 2011 du PRD.

Le CCR a fonctionné mais en marge du PRD. Toutefois son fonctionnement est confronté à des difficultés d'ordre financier dû au fait que le CCR n'a pas une source de financement pérenne. Les sessions CCR se tiennent grâce au concours financier de certains projets et programmes intervenant dans la région (PNGT II, PN-PTFM, PROFIL,...).

Le CCR reste une tribune idéale pour, non seulement, discuter des actions du PRD, mais aussi une occasion pour impliquer tous les acteurs du développement. Mais les difficultés de mobilisation des ressources financières entravent le fonctionnement idéal du CCR.

## **4.2 Synthèse des problèmes majeurs**

Le diagnostic a mis en évidence les principales forces et faiblesses de la région. Au vu de l'ensemble de ces contraintes et potentialités, le Conseil Régional a, de manière partagée, mis en évidence les principaux problèmes suivants :

1. l'insuffisance de sécurité alimentaire
2. le déficit de l'offre des services sociaux de base
3. la faiblesse du tissu économique régional
4. la dégradation des ressources naturelles
5. l'enclavement interne et externe de la région

6. le faible équipement des ménages en ouvrages d'assainissement adéquats
7. la faible promotion des activités socioculturelles et sportives
8. la faible prise en compte de la dimension genre
9. la faible maîtrise de l'eau de production et de boisson
10. la faiblesse de l'électrification rurale
11. l'explosion démographique
12. le faible accès à la formation professionnelle
13. la faiblesse de la gouvernance locale
14. la faiblesse du tissu social
15. les crises et catastrophes humanitaires

### **4.3 Enjeux et défis de développement**

A partir des grands problèmes ci-dessus relevés, le Conseil Régional a dégagé douze (12) domaines de priorités auxquels il doit faire face. Ces problèmes constituent donc pour lui les principaux enjeux du développement régional.

#### **4.3.1-Garantie de l'autosuffisance alimentaire**

La région souffre régulièrement d'un grand déficit céréalier qui s'explique par les contraintes naturelles. La sécurité alimentaire n'est pas assurée en raison de la faiblesse des revenus mais aussi de la faible accessibilité des produits compte tenu de l'enclavement.

#### **4.3.2- Amélioration de l'offre de services sociaux de base**

Dans la région du Centre-Nord, la situation de l'offre des services sociaux de base, montre qu'en dépit des multiples efforts consentis par l'Etat, les collectivités, la société civile ainsi que les partenaires au développement, les principaux indicateurs restent en deçà des niveaux souhaités. Par ailleurs, les données démographiques ainsi que leurs projections suivant les résultats du RGPH de 2006 indiquent que la tendance d'évolution de la population est appelée à se poursuivre et à se renforcer, toute chose qui fera croître la demande en services sociaux de base (santé, éducation, eau potable, assainissement...).

L'enjeu est d'arriver à adapter l'offre de services sociaux de base à la demande, dans un contexte de faible capacité de mobilisation de ressources propres par les collectivités et de renchérissement des coûts de réalisation des infrastructures ainsi que de la mobilisation et du traitement du personnel.

#### **4.3.3- Promotion de l'économie régionale**

Le diagnostic conduit dans la région laisse apparaître un certain nombre de contraintes liées notamment à la faiblesse de son tissu économique, due essentiellement au fait que la principale activité qui est l'agriculture reste largement orientée vers la production de subsistance. De plus, la région souffre de la faiblesse de son tissu industriel et de la faible performance du sous secteur artisanal, toutes choses qui ne contribuent pas à la création d'emplois et de valeur ajoutée à travers la transformation des produits locaux.

De façon globale, la région ne dispose pas d'assez de potentialités naturelles. L'existant reste peu, mal ou non valorisé. En effet, elle dispose de conditions agro climatiques peu favorables à la production agro-sylvo-pastorale. A celles-ci, s'ajoute le fait que le secteur agro-sylvo-pastoral est peu monétarisé, orienté essentiellement vers des productions de subsistance. Le résultat attendu de la promotion de l'économie régionale est de dynamiser le tissu économique local, pourvoyeur d'emplois et créateur de revenus et de ressources pour les populations et les collectivités.

#### **4.3.4- Gestion rationnelle des ressources naturelles**

La gestion des ressources naturelles dans la région est marquée par une exploitation forte et anarchique des ressources végétales pour les besoins d'espaces de production, de création de revenus (vente du bois de chauffe, de produits forestiers non ligneux..) et pour la satisfaction des besoins domestiques (habitat, outillages, équipements...). Elle est également marquée par des pratiques agricoles et pastorales extensives non appropriées, sources de dégradation continue des sols en dépit des efforts faits dans le développement des CES/DRS. Cette situation est aggravée par le phénomène des changements climatiques se traduisant par la baisse tendancielle de la pluviométrie et les autres formes de variations climatiques

(mauvaises répartitions de la pluviométrie, retard dans l'installation des saisons, etc.). Dans ces conditions, ce sont les fondements même du développement durable qui sont menacés et les bases d'une paupérisation du monde rural qui sont ainsi jetées, quand on sait que la population de la région est à majorité rurale.

Ainsi, l'enjeu de la gestion rationnelle des ressources naturelles est de promouvoir une exploitation efficace et efficiente des ressources naturelles pour assurer à la fois la satisfaction des besoins actuels des populations tout en garantissant leur disponibilité pour les générations futures.

#### **4.3.5- Désenclavement interne et externe de la région et renforcement des autres équipements socio économiques collectifs d'appui à la production**

La région reste difficile d'accès en raison du mauvais état des infrastructures routières, ce qui compromet la fluidité des échanges intra régionaux (provinces, départements) entre les zones de production et les marchés d'écoulement d'une part, et d'autre part les échanges extra régionaux, entre la région et les autres régions du pays et l'extérieur. Pour une région très ouverte et à vocation commerciale, les inconvénients au plan économique sont énormes.

Par ailleurs, cette situation ne facilite pas toujours l'accessibilité des services sociaux de base, notamment les évacuations sanitaires des postes de santé vers les grands centres spécialisés et mieux équipés. En outre, la région reste très peu desservie en énergie électrique, indispensable pour la construction et la consolidation d'un tissu industriel et artisanal local.

La couverture en moyen de télécommunication (téléphone, radio...), y est également insuffisante ce qui ne permet pas d'optimiser le partage de l'information. En effet, le Centre-Nord n'est pas fortement doté des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). L'accès des populations à ce type de service reste faible. Pourtant, les TIC constituent à l'évidence un instrument efficace de gouvernance politique et administrative, économique et locale à travers l'ouverture et la réduction de l'espace et du temps, le renforcement des capacités de dialogue et de rationalisation de la gestion du développement.

De tout ce qui précède et comme le processus de développement économique se fonde sur l'existence d'un minimum d'infrastructures de soutien à la production, à la transformation et à la commercialisation, ce postulat n'est pas pleinement observé dans la région, où peu d'infrastructures économiques existent.

De ce fait, l'objectif majeur poursuivi est de faciliter les échanges, notamment le rapprochement de l'offre à la demande (demande locale et extérieure) et aussi de susciter l'émergence au niveau local d'une industrie artisanale et moderne dynamique.

#### **4.3.6- Promotion des activités socioculturelles, artistiques et sportives**

La région du Centre-Nord regorge de troupes de danse et de musique traditionnelle qui cependant restent peu valorisées, ce qui ne contribue pas à la valorisation de l'identité culturelle et au rayonnement de la région. La région dispose d'un musée, mais elle manque de cadre régulier d'expression artistique et culturelle.

Au plan sportif, la région compte une population majoritairement jeune qui a besoin de s'épanouir à travers des activités sportives pour se maintenir en parfaite santé physique et mentale. Par ailleurs, le sport est un puissant moyen d'intégration des populations, en particulier les jeunes, ce qui fait de lui un outil incontournable dans le cadre du processus de décentralisation de la région. Elle manque d'un cadre régulier d'expression sportive. Les compétitions sportives organisées au niveau des provinces concernent exclusivement le football. L'athlétisme et les sports traditionnels sont très faiblement pratiqués.

L'enjeu dans ce domaine est de développer les équipements nécessaires à l'émergence de ces activités mais aussi de susciter l'émulation indispensable à leur développement.

#### **4.3.7- Prise en compte de la dimension genre**

Les analyses ont montré que les groupes vulnérables sont très nombreux dans la région et rencontrent d'énormes difficultés. Les femmes sont dans tous les domaines de la production, de la commercialisation, etc. Leur rendement reste faible malgré tout.

La dimension genre qui est transversale à tous les secteurs de développement doit être une réalité et les partenaires au développement ainsi que les autorités doivent en faire une priorité dans toutes les actions de développement à entreprendre.

Pour ce faire, il s'agit pour la région de relever les principaux défis que sont l'établissement d'un équilibre entre les sexes au plan de la scolarisation et de l'alphabétisation, l'amélioration du statut de la femme, l'intégration du genre dans tous les secteurs de développement, le renforcement de la mise en place de micro crédits pour les activités génératrices de revenus, la libération des femmes des contraintes de tous ordres.

#### **4.3.8- Maîtrise de l'eau de production et de boisson**

S'il y a bien un domaine où la région rencontre des difficultés, c'est bien celui de l'eau et notamment de sa mobilisation et de sa maîtrise. Malgré les efforts et l'ingéniosité déployés par les populations, les ONG et les services de l'eau, les eaux souterraines et les eaux de surface sont insuffisamment maîtrisées. Il en résulte que l'eau de boisson aussi bien pour l'homme que pour les animaux est en insuffisance. La production reste largement tributaire des eaux de pluies alors que la région est favorable aux cultures de contre saison. Il s'agit d'un défi de taille pour la région.

#### **4.3.9- Accélération de l'électrification rurale**

Comme souligné par ailleurs, la région reste peu desservie en énergie électrique, or l'énergie est indispensable pour la construction et la consolidation d'un tissu industriel. Malgré l'existence des projets d'électrification rurale, beaucoup de zones restent non desservies. Si l'on veut propulser le développement de la région, une attention particulière doit être accordée à cette question.

#### **4.3.10- Maîtrise du croît démographique**

Il importe d'avoir une politique de maîtrise du croît démographique mais aussi de l'émigration car le croît régional demeure une contrainte. Ainsi, la maîtrise de la croissance globale de la population reste un enjeu majeur de développement de la région. Dans cette perspective, il s'agit de renforcer les programmes de santé de la reproduction avec un accent sur le planning familial en vue d'un meilleur contrôle de

l'évolution de la population. L'éducation des filles est également un moyen pour y parvenir.

#### **4.3.11-Favoriser l'accès à la formation professionnelle**

Les principaux secteurs économiques, soit l'agriculture, l'élevage et l'artisanat, manquent de personnel qualifié. Chaque année, plusieurs centaines de jeunes arrivent sur le marché de l'emploi sans formation. Ils viennent ainsi grossir les rangs de la population en âge de travailler mais qui, faute de qualification requise ou suffisante, peine à trouver une activité. Par manque de perspectives professionnelles, de plus en plus de jeunes quittent les campagnes pour les nouveaux centres urbains. Des tensions sociales apparaissent ainsi parmi la jeunesse. Au centre de leurs préoccupations, figure le meilleur accès à la formation et à l'emploi. On dénombre également le faible niveau de qualification dans les mines, le manque d'industries pouvant générer des emplois, etc. Dans cette perspective, il s'agit de favoriser l'accès à la formation professionnelle à travers la diversification des offres de formation, la mobilisation des organisations socioprofessionnelles et des collectivités, etc.

#### **4.3.12- Renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne**

La bonne gouvernance se caractérise dans l'acceptation normative, par la participation, la transparence, l'imputabilité et la primauté du droit. Elle est généralement perçue, à la fois à court terme comme un objectif en soi et à long terme comme un moyen pour parvenir à un développement humain durable.

Le Conseil Régional en tant qu'administration reste confronté à un déficit important de capacités pour accomplir efficacement ses missions, même s'il dispose de son siège. Ce déficit est aggravé par l'analphabétisme d'une partie non négligeable des conseillers et l'absence de formation sur leurs rôles et attributions.

Par ailleurs, la société civile (les coutumiers, les ONG, les associations, les communautés religieuses, les syndicats, les mouvements de droits humains, etc....) bien qu'offrant une opportunité réelle de soutien aux activités de développement, reste peu organisée et peu informée sur les questions de gouvernance. Cet état de

fait limite son intérêt pour les activités des élus locaux et par conséquent ne lui permet pas d'exercer son contrôle sur l'action de ces élus (exécution du Budget...).

En outre, on constate un faible niveau de participation des populations à travers les divers impôts et taxes locaux. De ce fait, la mobilisation des ressources propres reste faible et insuffisante pour mettre en œuvre les actions ou mesures.

Ces insuffisances en matière de bonne gouvernance et de capacités constituent un frein au développement local. En outre, le renforcement des capacités (matérielles, humaines, techniques..) des collectivités, des élus et de la population s'avère nécessaire. Cela passe également par la recherche et la mobilisation d'un partenariat technique et financier fructueux, inscrivant son appui dans le cadre de la mise en œuvre des actions prioritaires de développement de la région.

#### **4.4 Vision du développement régional**

Le développement durable allie l'efficacité économique, l'équité sociale, la préservation de l'environnement à une gouvernance avertie et responsable. Il s'agit d'assurer une croissance économique suffisamment forte pour permettre de réduire la pauvreté et de réaliser les investissements nécessaires à la mise en place d'une économie compétitive. Cette croissance devrait être assortie des transformations qualitatives des mentalités, du développement des secteurs sociaux, de l'accroissement du niveau et de la qualité de vie des populations. Mais le relèvement de ce défi soulève entre autres des défis sectoriels auxquels la région doit faire face.

Sur la base du diagnostic, la vision formulée par le Conseil Régional du Centre-Nord est : « ***Faire du Centre-Nord une région d'autosuffisance alimentaire dont la population est épanouie, promotrice de ses valeurs culturelles et qui accroît durablement sa contribution à la création de richesses au plan national à l'horizon 2025*** ».

La réalisation de cette vision passera par l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs dont ceux inscrits dans le présent Plan Régional de Développement (PRD).

## 4.5 Objectifs du Plan Régional de Développement

L'objectif global du plan est : « ***Promouvoir un développement économique et social durable de la région*** ».

L'atteinte de l'objectif global du Plan Régional de Développement passe par la prise en compte des enjeux de développement déclinés plus haut. Pour réaliser cet objectif, quatre axes stratégiques sont formulés correspondant aux principaux enjeux de développement de la région. Pour des raisons de commodité on peut les résumer comme suit :

### **AXE 1- Renforcement des secteurs de production**

- Objectif 1.1-Assurer une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles
- Objectif 1.2-Accroître la production agricole et garantir la sécurité alimentaire
- Objectif 1.3-Accroître la production pastorale
- Objectif 1.4-Promouvoir les activités artisanales, culturelles et artistiques
- Objectif 1.5-Promouvoir la création de PME/PMI

### **AXE2- Développement des secteurs de soutien à la production**

- Objectif 2.1-Désenclaver la région
- Objectif 2.2-Promouvoir les activités sportives et récréatives
- Objectif 2.3-Accélérer l'électrification des zones rurales

### **AXE 3- Développement du capital humain et protection sociale**

- Objectif 3.2-Assurer la mobilisation et la maîtrise de l'eau
- Objectif 3.1-Améliorer l'accès aux services de santé
- Objectif 3.3-Améliorer l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle
- Objectif 3.4-Développer les activités de prise en compte de la petite enfance et des groupes vulnérables

#### **AXE4- Renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne**

- Objectif 4.1-Renforcer les capacités de pilotage de l'administration régionale
- Objectif 4.2-Renforcer les capacités des élus et de la société civile
- Objectif 4.3-Sensibiliser sur les valeurs de la citoyenneté et le civisme fiscal
- Objectif 4.4- Renforcer la lutte contre l'insécurité
- Objectif 4.5- Renforcer le partenariat
- Objectif 4.6-Assurer le suivi évaluation du Plan et le lobbying

#### **4.6 Principes directeurs**

La détermination des objectifs, la priorisation et la programmation des actions se fondent sur les principes directeurs suivants :

- la prise en compte de la dimension genre ;
- la subsidiarité ;
- la prise en compte de l'économie locale ;
- la prise en compte du changement climatique, du VIH et de la population ;
- la réduction des disparités entre les provinces ;
- le caractère structurant des projets ;
- le plein exercice de la maîtrise d'ouvrage
- le cofinancement des actions à mener
- le partenariat.

**Tableau 74 : Cadre logique**

Logique d'intervention	Résultats attendus	IOV	Sources/moyens de vérification	Hypothèses/ Conditions
<b>Objectif global</b>	Promouvoir un développement économique et social durable de la région	D'ici fin 2019, l'incidence de pauvreté atteint 35%	- Rapports d'activités des services techniques ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD - Rapport d'évaluation	-Stabilité politique -Adhésion des acteurs
<b>Objectif spécifique 1</b>	Assurer une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles	D'ici fin 2019, le rapport des réserves forestières est porté à 5%	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 2</b>	Accroître la production agricole et garantir l'autosuffisance alimentaire	D'ici fin 2019, le taux de couverture des besoins céréaliers atteint 80%	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 3</b>	Accroître la production pastorale	D'ici fin 2019, la production pastorale est améliorée	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 4</b>	Promouvoir les activités artisanales, socioculturelles et artistiques	D'ici fin 2019, le nombre de sites touristiques mis en valeur atteint 7	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 5</b>	Promouvoir la création de PME/PMI	D'ici fin 2019, plusieurs nouvelles PME/PMI sont créées et fonctionnelles	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 6</b>	Assurer la mobilisation et la maîtrise de l'eau	D'ici fin 2019, l'accès à l'eau de consommation et de	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ;	-Stabilité politique -Adhésion des

		production est amélioré	- Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	populations
<b>OS 7</b>	Améliorer l'accès aux services de santé	D'ici fin 2019, le taux d'accès aux centres de santé est amélioré de 15%	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 8</b>	Améliorer l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle	D'ici fin 2019, le taux d'accès l'éducation et à la formation professionnelle est amélioré de 10%	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 9</b>	Développer les activités de prise en compte de la petite enfance et des groupes vulnérables	D'ici fin 2019, les activités de la petite enfance et des groupes vulnérables sont promues	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 10</b>	Désenclaver la région	D'ici fin 2019, le nombre de km du réseau routier entretenu et aménagé atteint 2000	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 11</b>	Promouvoir les activités sportives et récréatives	D'ici fin 2019, les infrastructures sportives sont promues et fonctionnelles	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 12</b>	Accélérer l'électrification des zones rurales	D'ici fin 2019, amélioration de la couverture de 10%	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 13</b>	Renforcer les capacités de pilotage de l'administration régionale	D'ici fin 2019, l'administration régionale a un	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ;	-Stabilité politique -Adhésion des

		fonctionnement optimal	- Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	populations
<b>OS 14</b>	Renforcer les capacités des élus et de la société civile	D'ici fin 2019, on note une amélioration de la participation des élus et de la société civile à l'œuvre commune	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 15</b>	Sensibiliser sur les valeurs de la citoyenneté et le civisme fiscal	D'ici fin 2019, on note une amélioration des recettes fiscales grâce au civisme des citoyens	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 16</b>	Renforcer la lutte contre l'insécurité	D'ici fin 2019, le taux des braquages et attaques est réduit de 40%	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 17</b>	Renforcer le partenariat	D'ici fin 2019, au moins 20% du budget du PRD est mobilisé grâce au plaidoyer et tables rondes	- Rapports d'activités des services techniques ; -Enquêtes terrain ; - Rapport d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
<b>OS 18</b>	Assurer le suivi évaluation du Plan et le lobbying	Le CTS est fonctionnel et produit des données permettant d'apprécier la performance de la mise en œuvre du PRD	- Rapports d'activités du Comité de suivi PRD	-Stabilité politique -Adhésion des populations
	<b>ACTIVITES</b>			
<b>Activités du domaine prioritaire 1 :</b>	1. Installer de petites unités de transformation de produits forestiers non ligneux (PFNL) au profit des femmes (beurre de karité, soubala)			
	2. Réviser et mettre en œuvre les avants projets de plans d'aménagement de la			

<b>Gestion rationnelle et durable des ressources naturelles</b>	forêt régionale et de 6 autres forêts de la région			
	3. Récupérer des terres dégradées (sous-solage) activités de GDT			
	4. Renforcer les capacités techniques des GGF et des agents			
	5. Renforcer les capacités techniques des populations et des agents sur les changements climatiques			
	6. Protéger les espèces (végétales et animales) menacées et introduire de nouvelles espèces à travers la création de 3 jardins botaniques			
<b>Activités du domaine prioritaire 2 : Agriculture et sécurité alimentaire</b>	7. Aménager des bas-fonds et périmètres maraîchers			
	8. Aménager des périmètres irrigués autour du barrage de TIBIN			
	9. Elaborer des cartes des zones à risque d'inondations			
	10. Construire une infrastructure de conservation de l'oignon			
	11. Construire une infrastructure de conservation de l'oignon			
<b>Activités du domaine prioritaire 3 : Accroissement de la production pastorale</b>	12. Renforcer la structuration des acteurs des filières porteuses			
	13. Identifier et matérialiser des pistes à bétail			
	14. Réaliser des laiteries artisanales			
	15. Surcreuser des marres			
	16. Renforcer les capacités des acteurs sur le cadre juridique et règlementaire en matière de sécurisation des espaces pastoraux, de gestion des ressources pastorales, des infrastructures et des équipements			
	17. Créer un fonds de prévention et de gestion des risques			
	18. Améliorer l'alimentation du bétail à travers la promotion de pratique de fauche et conservation du fourrage, la pratique des cultures fourragères, et la facilitation de l'accès aux SPAI			
	19. Former les producteurs et productrices sur les thèmes techniques des filières bétail/viande, cuirs et peaux, lait, miel, filière avicoles, alphabétisation)			
<b>Activités du domaine prioritaire 4 : Promotion de l'artisanat</b>	20. Réhabiliter l'atelier Pierre à lécher			
	21. Former les pêcheurs et les municipalités ou collectivités territoriales sur les bases légales de la gestion des ressources halieutiques, la gestion de la pêche et de l'aquaculture, les concessions de pêche, et la gestion durable des ressources halieutiques			
	22. Renforcer les capacités des artisans hommes et femmes pour une véritable professionnalisation dans chaque filière			
	23. Organiser une foire régionale biennale pour la promotion des produits artisanaux et culturels			
	24. Appuyer l'organisation et la tenue des foires et festivals régionaux			

	25. Appuyer la participation des artisans hommes et femmes aux grandes manifestations culturelles (SIAO, SITHO)			
<b>Activités du domaine prioritaire 5 : Soutien à la création de PME/PMI</b>	26. Accompagner la création et le développement de micros entreprises			
	27. Organiser dix séances de sensibilisation par an sur les dangers liés à l'exploitation de l'or sur les sites d'orpaillages			
	28. Appuyer l'insertion socioprofessionnelle de 50 jeunes par an			
<b>Activités du domaine prioritaire 6 : Mobilisation et maîtrise de l'eau de production et de boisson</b>	29. Appuyer la Réhabilitation 10 AEPS			
<b>Activités du domaine prioritaire 7 : Accès aux services de santé</b>	30. Acquérir 3 compteurs de CD4 pour le suivi biologique des PV VIH			
	31. Acquérir des réactifs de laboratoire pour le suivi biologique de PV VIH			
	32. Mener des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les fléaux (alcoolisme, VIH/SIDA, incivisme, ..)			
	33. Sensibiliser les leaders d'organisations de jeunesse sur la santé reproductive des jeunes			
	34. Sensibiliser les leaders d'organisations féminines sur le planning familial			
<b>Activités du domaine prioritaire 8 : Accès à l'éducation et à la formation professionnelle</b>	35. Appuyer la mise en œuvre du plan d'action pour la réinsertion socio professionnelle des mineurs et des jeunes orpailleurs hommes et femmes			
	36. Construire des centres provinciaux de formation professionnelle de l'ANPE			
	37. Créer des unités de transformation des produits locaux (cuire et peau, bétail viande, haricot vert, tomate ...)			
	38. Former les nouveaux promoteurs/promotrices et les promoteurs/promotrices potentiels en entrepreneuriat			
	39. Créer un fonds régional d'installation des sortants (filles et garçons) des centres de formation professionnelle			
	40. Construire un lycée technique dans la région du Centre-Nord			
	41. Construire deux centres multimédia dont un dans chacun des chefs-lieux de la province du Bam et du Namentenga en 2015, et un dans le chef-lieu de la			

	province du Sanmatenga en 2016 province			
<b>Activités du domaine prioritaire 9 : Prise en compte de la petite enfance et des groupes vulnérables</b>	42. Créer un fonds d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables /an			
	43. Construire des centres de promotion des retraités et personnes âgées			
	44. Renforcer les compétences techniques des productrices maraichères			
	45. Renforcer les compétences techniques des productrices de la filière Produits Forestiers Non Ligneux (production de foin, savon, tomate, oignons, soubala...			
	46. Renforcer les compétences techniques des femmes productrices filière lait, embouche			
	47. Renforcer les compétences techniques des femmes productrices sur les bonnes pratiques en matière de changement climatique			
	48. Acquérir des plateformes multifonctionnelles de production au profit de groupement et association des productrices des produits forestiers non ligneux pour la transformation			
	49. Appuyer la production de pépinière pour groupement et associations			
	50. Animer le Plaidoyer pour l'application effective de la loi 034 (accès des femmes à la terre)			
	51. Animer le Plaidoyer auprès des maires pour l'inscription du volet genre dans l'élaboration et la mise en œuvre du PCD dans les 28 communes de la région			
	52. Appuyer l'opérationnalisation des services d'action sociale dans chaque commune			
	53. Appuyer les ménages des familles vulnérables en AGR			
	54. Mettre en place un fonds d'appui à la prévention des catastrophes et crises humanitaires			
	55. Créer un centre de transit			
	56. Appuyer la vulgarisation des textes sur les droits des personnes vulnérables (PA, PH, PV/VIH, OEV)			
57. Animer les actions de coordination entre les différents acteurs du domaine associatif				
<b>Activités du domaine prioritaire 10 : Désenclavement</b>	58. Animer le Plaidoyer pour le bitumage des axes reliant les chefs lieu de province au chef-lieu de région			
	59. Réaliser 300 km de pistes rurales dans la région			
	60. Entretien des pistes rurales			
	61. Réhabiliter des ouvrages de franchissement			

<b>Activités du domaine prioritaire 11 : Promotion des activités socio culturelles et artistiques</b>	62. Valoriser les sites touristiques entre la région du Plateau Central et celle du Centre-Nord			
	63. Instituer un circuit touristique			
	64. Aménager le site de Tiwèga			
	65. Aménager un site touristique par province par an			
	66. Organiser un Concours annuel de poésie			
	67. Renforcer les capacités des acteurs culturels et touristiques, (1 session /an)			
	68. Construire 3 espaces culturels ou salles de spectacles			
<b>Activités du domaine prioritaire 12 : Promotion des activités récréatives et sportives</b>	69. Organiser les journées sportives du Conseil Régional pour l'athlétisme et les autres sports			
	70. Organiser la coupe du Président du Conseil Régional (PCR) en Football			
	71. Normaliser le stade de Kaya en stade omnisport			
<b>Activités du domaine prioritaire 13 : Electrification rurale</b>	72. Doter le CMA de Barsalogo en système d'électrification solaire			
<b>Activités du domaine prioritaire 14 : Accroissement des capacités de pilotage de l'administration régionale</b>	73. Construire la résidence du PCR			
	74. Construire un plateau omnisport au sein du conseil régional			
	75. Construire l'hôtel du conseiller			
	76. Construire une guérite au siège du conseil régional			
	77. Construire un plateau omnisport au sein du conseil régional			
	78. Organiser des sessions de formation (au plan interne à la région) au profit des fonctionnaires du CR (2 sessions par an)			
<b>Activités du domaine prioritaire 15 : Accroissement des capacités des élus et de la société civile</b>	79. Former les élus du Conseil Régional sur des thèmes divers (3 sessions par an) (exemple : élaboration de PAI sensibles au Genre sensible, leadership, décentralisation, plaidoyer, mobilisation de ressources, gestion de projets, suivi-évaluation, techniques de communication, etc...)			
	80. Former la société civile sur des thèmes divers (2 fois/province/an)			
	81. Créer un cadre d'expression entre les élus et la société civile (étude et texte)			
	82. Formaliser les rencontres de concertation par la mise en œuvre du cadre ci-			

	dessus créé (2/an)			
<b>Activités du domaine prioritaire 16 : Sensibilisation sur les valeurs de la citoyenneté et du civisme fiscal</b>	83. Sensibiliser les populations sur les valeurs de la citoyenneté (1 par province par an)			
	84. Sensibiliser les populations sur le civisme fiscal			
	85. Organiser chaque année une journée des collectivités			
<b>Activités du domaine prioritaire 17 : Lutte contre l'insécurité</b>	86. Appuyer le fonctionnement du poste de police d'une commune rurale par an et par province			
	87. Créer un fonds pour l'achat d'équipement au profit des forces de sécurité			
	88. Elaborer des conventions ou protocoles de financement			
<b>Activités du domaine prioritaire 18 : Partenariat</b>	89. Elaborer un plan de communication pour la mise en œuvre du PRD			
	90. Mener des plaidoyers auprès des PTF pour le financement de certaines actions			
	91. Négocier des crédits auprès des institutions financières (FPDCT, autres fonds nationaux et internationaux)			
	92. Organiser la table ronde des partenaires			
	93. Dynamiser la communauté des communes			
	94. Appuyer l'animation des CCR (Cadres de Concertation Régionale)			
	95. Dynamiser le partenariat Centre-Nord et région de Koumassi (Ghana)			
<b>Activités du domaine prioritaire 19 : Suivi évaluation du Plan et lobbying</b>	96. Elaborer un document synthèse du PRD version française et en langue			
	97. Organiser 2 tables-rondes (Kaya- Ouagadougou) pour la présentation du PRD			
	98. Organiser une mission de plaidoyer d'une délégation au profit du PRD en Europe			
	99. Créer et animer un site Web au profit du conseil régional			
	100. Mettre en place un fond pour le Suivi-évaluation interne			
	101. Mettre en place un fonds pour le Suivi-évaluation externe 2 fois au cours du plan (mi-parcours et final)			
	102. Relecture du PRD en 2019			

## **V- PROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE**

Après la définition des grandes orientations, de la vision et des grands axes du développement, il importe de choisir des actions dont la mise en œuvre pourra transformer qualitativement la région dans le sens du progrès et de l'amélioration du bien être de la population de manière durable. Comment procéder ?

Face à des besoins énormes, la tentation est très forte d'égrener un chapelet d'activités à réaliser sans tenir compte des compétences propres de la région. La prise en compte des actions dans le PRD devrait suivre autant que faire se peut le principe de la subsidiarité.

Chaque proposition d'actions doit tenir compte des domaines de compétences de la région car chaque commune dispose déjà d'un PCD et d'une série d'actions, de projets et programmes de développement.

Pour le choix des actions à prendre en compte dans le Plan, le Conseil Régional s'est constamment appuyé sur les dispositions du CGCT (2004), notamment celles relevant du chapitre I du titre I (« Des compétences des collectivités territoriales ») *du livre II* (« Des compétences et des moyens d'actions des collectivités territoriales »). Ces dispositions ont l'avantage d'indiquer qu'elles sont les actions qui relèvent de la compétence de la région et celles qui rentrent dans les compétences des communes et enfin celles qui sont partagées entre les différents acteurs.

Dans la pratique, le principe de la solidarité peut amener la région à aller au-delà de ses attributions spécifiques pour venir en appui à des communes de son ressort territorial.

L'activité principale du Conseil Régional est de mobiliser les acteurs pour réaliser les investissements nécessaires au développement de la région. De ce point de vue, l'accent est mis sur les activités de lobbying et d'appui au secteur privé, aux organisations de la société civile, aux ONG, aux producteurs, à la recherche d'informations etc.

Pour plus de réalisme, la programmation tiendra compte de la capacité de la région notamment elle se référera au montant total mobilisé les 5 dernières années (environ 1,5 milliards de francs CFA), du potentiel des projets en cours et des transferts de compétences. Dans ce sens, elle mettra l'accent sur les projets structurants en étroite collaboration avec les grandes orientations stratégiques

La programmation physique est faite par axe. Les quatre axes retenus sont déclinés en objectifs et actions. La programmation financière est faite par axe également. Les récapitulations faites dans les tableaux ci-dessous donnent une vue d'ensemble du coût du Plan et de ses composantes.

Le coût de l'ensemble des actions est de **neuf milliards quatre cent cinquante millions cinq cent mille (9 450 500 000) FCFA**. L'axe 1 « Renforcement des secteurs de production » absorbe 48% de cette enveloppe contre respectivement 30%, 13% et 9% pour les axes « développement des secteurs de soutien à la production », « développement du capital humain et protection sociale », et « Renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne ».

**Tableau 75 : Répartition de l'enveloppe du Plan par axe (en milliers et en %)**

Désignation	PTF et Etat	Apport région et bénéficiaires	Total	%
<b>Axe 1</b> : Renforcement des secteurs de production	4 316 325	227 175	4 543 500	48%
<b>Axe 2</b> : Développement des secteurs de soutien à la production	2 674 250	140 750	2 815 000	30%
<b>Axe 3</b> : Développement du capital humain et protection sociale	1 192 250	62 750	1 255 000	13%
<b>Axe 4</b> : Renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne	795 150	41 850	837 000	9%
<b>Total</b>	<b>8 977 975</b>	<b>472 525</b>	<b>9 450 500</b>	100%
<b>%</b>	<b>95%</b>	<b>5%</b>	<b>100%</b>	

La réussite du plan dépend certes des compétences des hommes et de la qualité des institutions (au sens large) mais aussi de la disponibilité des ressources financières. La mobilisation de ces ressources nécessite des délais. C'est pourquoi une attention particulière est accordée à la programmation des investissements.

En effet, la première année va être une année réservée principalement à la mise en place des instruments de pilotage, aux actions de visibilité du Conseil régional, à l'identification des sources de financement et à la mobilisation effective des ressources. Les investissements lourds n'interviendront un peu plus tard.

**Tableau 76 : Tableau récapitulatif du coût du Plan par axe et par année (en milliers FCFA)**

	2015	2016	2017	2018	2019	Total
<b>Axe 1</b> : Renforcement des secteurs de production	602 600	1 166 100	1 012 600	939 100	810 100	4 543 500
<b>Axe 2</b> : Développement des secteurs de soutien à la production	458 000	528 000	793 000	543 000	493 000	2 815 000
<b>Axe 3</b> : Développement du capital humain et de la protection sociale	179 200	292 500	410 500	242 500	190 500	1 255 000
<b>Axe 4</b> : Renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne	89 200	395 200	125 200	102 700	124 700	837 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 329 000</b>	<b>2 346 800</b>	<b>2 341 300</b>	<b>1 827 300</b>	<b>1 618 300</b>	<b>9 450 500</b>
%	14%	25%	25%	19%	17%	100%

**Tableau 77 : Détails axe 1 : Renforcement des secteurs de production**

	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Domaine : gestion durable des ressources naturelles	50 000	57 000	65 000	65 000	35 000	<b>290 000</b>
Domaine : agriculture	69 600	147 100	147 100	107 100	82 100	<b>553 000</b>
Domaine : élevage et ressources halieutiques	456 000	801 000	601 000	601 000	581 000	<b>3 040 000</b>
Domaine : artisanat, art et culture	27 000	121 000	159 500	126 000	72 000	<b>500 500</b>
Domaine : pme/pmi	0	40 000	40 000	40 000	40 000	<b>160 000</b>
<b>Total</b>	<b>602 600</b>	<b>1 166 100</b>	<b>1 012 600</b>	<b>939 100</b>	<b>810 100</b>	<b>4 543 500</b>

**Tableau 78 : Détails axe 2 : Développement des secteurs de soutien à la production**

	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Domaine : désenclavement	458 000	458 000	508 000	508 000	458 000	<b>2 390 000</b>
Domaine : activités récréatives et sportives	0	35 000	285 000	35 000	35 000	<b>390 000</b>
Domaine : électrification rurale		35 000				<b>35 000</b>
<b>Total</b>	<b>458 000</b>	<b>528 000</b>	<b>793 000</b>	<b>543 000</b>	<b>493 000</b>	<b>2 815 000</b>

**Tableau 79 : Détails axe 3 : Développement du capital humain et protection sociale**

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Total</b>
Domaine : eau et assainissement		16 000	24 000	16 000	24 000	80 000
Domaine santé	11 000	16 000	16 000	26 000	11 000	<b>70 000</b>
Domaine éducation et formation professionnelle	100 200	97 500	202 500	72 500	42 500	<b>465 000</b>
Domaine : petite enfance et groupes vulnérables	68 000	163 000	168 000	128 000	113 000	<b>640 000</b>
<b>Total</b>	<b>179 200</b>	<b>292 500</b>	<b>410 500</b>	<b>242 500</b>	<b>190 500</b>	<b>1 255 000</b>

**Tableau 80 : Détails axe 4 : Renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne**

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Total</b>
Domaine : capacités de pilotage du conseil régional	38 200	253 200	3 200	3 200	3 200	<b>301 000</b>
Domaine : capacités des élus et des OSC	18 000	30 000	30 000	30 000	30 000	<b>138 000</b>
Domaine : valeurs de la citoyenneté et du civisme	10 000	28 000	28 000	28 000	28 000	<b>122 000</b>
Domaine : lutte contre l'insécurité	0	12 500	12 500	12 500	12 500	<b>50 000</b>
Domaine : partenariat	13 000	26 000	26 000	26 000	23 000	<b>114 000</b>
Domaine : Suivi Evaluation Et Lobbying	10 000	45 500	25 500	3 000	28 000	<b>112 000</b>
<b>Total</b>	<b>89 200</b>	<b>395 200</b>	<b>125 200</b>	<b>102 700</b>	<b>124 700</b>	<b>837 000</b>

**Tableau 82** : Programmation physique des activités de l'Axe 1 : Renforcement des secteurs de production

ACTIONS PAR DOMAINE	QUANTITES	LOCALISATION	Année de réalisation				
			2015	2016	2017	2018	2019
<b>DOMAINE : GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES</b>							
Installer de petites unités de transformation de produits forestiers non ligneux (PFNL) au profit des femmes (beurre de karité, soumbala)	6 unités	Bam, Namentenga, Sanmatenga		2	2	2	
Réviser et mettre en œuvre les avants projets de plans d'aménagement de la forêt régionale et de 6 autres forêts de la région	7 révisions et mises en œuvre	Bam, Namentenga, Sanmatenga	2	2	1	1	1
Récupérer des terres dégradées (sous-solage) activités de GDT	1500 ha	Bam, Namentenga, Sanmatenga	300	300	300	300	300
Renforcer capacités techniques des GGF et des agents (70% d'hommes et 30% de femmes)	500 personnes	Bam, Namentenga, Sanmatenga	100	100	100	100	100
Renforcer les capacités des populations et des agents sur les changements climatiques	1 500 personnes	Bam, Namentenga, Sanmatenga	300	300	300	300	300
Protéger les espèces (végétales et animales) menacées et introduire de nouvelles espèces à travers la création de 3 jardins botaniques	3 jardins	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	

<b>DOMAINE : AGRICULTURE</b>							
Aménager des bas-fonds et périmètres maraîchers	1500 ha	Bam, Namentenga, Sanmatenga	300	300	300	300	300
Aménager des périmètres irrigués autour du barrage de TIBIN (changer par une activité réalisable !!!)	25 ha	Bam		6,25	6,25	6,25	6,25
Elaborer des cartes de zones à risque d'inondation	3 provinces	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	
Créer des comptoirs d'achat de produit forestiers et maraîchers	150 producteurs	Bam, Namentenga, Sanmatenga		2	2	2	
Construire une infrastructure de conservation de l'oignon	2 unités	Namentenga, Sanmatenga		1	1		
Renforcer la structuration des acteurs des filières porteuses	12 unions	Bam, Namentenga, Sanmatenga	4	2	2	2	2

ACTIONS PAR DOMAINE	QUANTITES	LOCALISATION	Année de réalisation				
			2015	2016	2017	2018	2019
<b>DOMAINE : ELEVAGE ET RESSOURCES HALIEUTIQUES</b>							
Identifier et matérialiser des pistes à bétail	835 km	Bam, Namentenga, Sanmatenga	167	167	167	167	167
Réaliser des laiteries artisanales	3 laiteries artisanales	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	
Surcreuser des marres	15 surcreusements de marres	Bam, Namentenga, Sanmatenga	3	3	3	3	3
Renforcer les capacités des acteurs sur le cadre juridique et règlementaire en matière de sécurisation des espaces pastoraux, de gestion des ressources pastorales, des infrastructures et des équipements	30 ateliers	Bam, Namentenga, Sanmatenga	6	6	6	6	6
Créer un fonds de prévention et de gestion des risques	5 Dotations	Bam, Namentenga, Sanmatenga	1	1	1	1	1
Améliorer l'alimentation du bétail à travers la promotion de pratique de fauche et conservation du fourrage, la pratique des cultures fourragères, et la facilitation de l'accès aux SPAI	1 500 producteurs	Bam, Namentenga, Sanmatenga	300	300	300	300	300
Former les producteurs et productrices sur les thèmes techniques des filières bétail/viande, cuirs et peaux, lait, miel, filière avicoles, alphabétisation)	1500 producteurs	Bam, Namentenga, Sanmatenga		375	375	375	375
Réhabiliter l'atelier Pierre à lécher	1 atelier	Kaya		1			
Former les pêcheurs et les municipalités territoriales sur les bases légales de la gestion des ressources halieutiques, la gestion de la pêche et de l'aquaculture, les concessions de pêche, et la gestion durable des ressources halieutiques	450 pêcheurs	Bam, Namentenga, Sanmatenga	90	90	90	90	90

ACTIONS PAR DOMAINE	QUANTITES	LOCALISATION	Année de réalisation				
			2015	2016	2017	2018	2019
<b>DOMAINE : ARTISANAT, ART ET CULTURE</b>							
Renforcer les capacités des artisans hommes et femmes pour une véritable professionnalisation dans chaque filière	500 artisans	Toutes les communes		125	125	125	125
Organiser une foire régionale biennale pour la promotion des produits artisanaux et culturels	2 foires	Toutes les communes			1		1
Appuyer l'organisation et la tenue des foires et festivals régionaux	10 appuis	Bam, Namentenga, Sanmatenga		2	2	2	2
Appuyer la participation des artisans hommes et femmes aux grandes manifestations culturelles (SIAO, SITHO)	10 appuis	Kaya		2	2	2	2
Valoriser les sites touristiques entre la région du Plateau Central et celle du Centre-Nord	1 Dotation	Bam, Namentenga, Sanmatenga				1	
Instituer un circuit touristique	1 Circuit	Bam, Namentenga, Sanmatenga			1		
Aménager le site de Tiwèga	1 site	Kaya			1		
Aménager un site touristique par province par an	3 sites	Bam, Namentenga, Sanmatenga			1	1	1
Organiser un Concours annuel de poésie	4 concours	Bam, Namentenga, Sanmatenga			1	1	1
Renforcer les capacités des acteurs culturels et touristiques, (1 session /an)	4 sessions	Bam, Namentenga, Sanmatenga			1	1	1
Construire 3 espaces culturels ou salles de spectacles	3 espaces culturels	Bam, Namentenga, Sanmatenga			1	1	1
<b>DOMAINE : PME/PMI</b>							
Accompagner la création et le développement de micros entreprises	4 Dotations	Kaya, Boulsa, Kongoussi			1	1	1
Organiser dix séances de sensibilisation par an sur les dangers liés à l'exploitation de l'or sur les sites d'orpaillages	10 séances/an	Kaya, Boulsa, Kongoussi			2	3	2
Appuyer l'insertion socioprofessionnelle de 50 jeunes par an	4 Dotation	Kaya, Boulsa, Kongoussi			1	1	1

**Tableau 83** : Programmation physique des activités de l'Axe 2 du PRD : Développement des secteurs de soutien à la production

ACTIONS	QUANTITE	LOCALISATION	Année de réalisation				
			2015	2016	2017	2018	2019
<b>DOMAINE : DESENCLAVEMENT</b>							
Animer le Plaidoyer pour le bitumage des axes reliant les chefs lieu de province au chef-lieu de région	5 Plaidoyers	Bam, Namentenga, Sanmatenga	1	1	1	1	1
Réaliser 300 km de pistes rurales dans la région	60km/an	Bam, Namentenga, Sanmatenga	60km	60km	60km	60km	60km
Entretien des pistes rurales	500 km	Bam, Namentenga, Sanmatenga	100km	100km	100km	100km	100km
Réhabiliter des ouvrages de franchissement	2 ouvrages	Ziga, Korsimoro			1	1	
<b>DOMAINE : ACTIVITES RECREATIVES ET SPORTIVES</b>							
Organiser les journées sportives du Conseil Régional pour l'athlétisme et les autres sports	4 journées sportives	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	1
Organiser la coupe du Président du Conseil Régional (PCR) en Football	4 coupes du PCR	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	1
Normaliser le stade de Kaya en stade omnisport régional	1 stade omnisport	Bam, Namentenga, Sanmatenga			1		
<b>DOMAINE : ELECTRIFICATION RURALE</b>							
Doter le CMA de Barsalogo en système d'électrification solaire	1 système solaire	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1			

**Tableau 84** : Programmation physique des activités de l'Axe 3 du PRD : Développement du capital humain et protection sociale

ACTIONS	QUANTITE	LOCALISATION	Année de réalisation				
			2015	2016	2017	2018	2019
<b>DOMAINE : EAU ET ASSAINISSEMENT</b>							
Appuyer la Réhabilitation 10 AEPS	10 AEPS	Bam, Namentenga, Sanmatenga		2	3	2	3
<b>DOMAINE SANTE</b>							
Acquérir 3 compteurs de CD4 pour le suivi biologique des PV VIH	3 compteurs de CD4	Bam, Namentenga, Sanmatenga		2	1		
Acquérir des réactifs de laboratoire pour le suivi biologique de PV VIH	40 Réactifs de laboratoire	Bam, Namentenga, Sanmatenga	10			20	10
Mener des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les fléaux (alcoolisme, VIH/SIDA, incivisme, ..)	30 séances	Bam, Namentenga, Sanmatenga	6	6	6	6	6
Sensibiliser les leaders d'organisations de jeunesse sur la santé reproductive des jeunes	30 séances	Bam, Namentenga, Sanmatenga	6	6	6	6	6
Sensibiliser les leaders d'organisations féminines sur le planning familial	30 campagnes	Bam, Namentenga, Sanmatenga	6	6	6	6	6
<b>DOMAINE EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b>							
Appuyer la mise en œuvre du plan d'action pour la réinsertion socio professionnelle des mineurs et des jeunes orpailleurs hommes et femmes	4 Dotations	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	1
Construire des centres provinciaux de formation professionnelle	1 centre	Kongoussi			1		
Créer des unités de transformation des produits locaux (cuire et peau, bétail viande, haricot vert, tomate ...)	3 unités	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	
Former les nouveaux promoteurs/promotrices et les promoteurs/ promotrices potentiels en entrepreneuriat	10 séances	Bam, Namentenga, Sanmatenga		2	3	2	3
Accompagner financièrement l'installation des sortants (filles et garçons) des centres de formation professionnelle	4 Dotations	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	1
Construire un lycée technique dans la région du Centre-Nord	1 lycée	Kaya			1		
Construire deux centres multimédia dont un dans chacun des chefs-lieux de la province du Bam et du Namentenga en 2015, et un dans le chef-lieu de la province du Sanmatenga en 2016 province	3 centres	Bam, Namentenga, Sanmatenga	2	1			

ACTIONS	QUANTITE	LOCALISATION	Année de réalisation				
			2015	2016	2017	2018	2019
<b>DOMAINE : PETITE ENFANCE ET GROUPES VULNERABLES</b>							
Appuyer à la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables /an	4 Dotations	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	1
Construire des centres de promotion des retraités et personnes âgées	2 centres	Kaya et Kongoussi	1	1			
Renforcer les compétences techniques des productrices maraichères	24 séances	Bam, Namentenga, Sanmatenga		6	6	6	6
Renforcer les compétences techniques des productrices de la filière Produits Forestiers Non Ligneux (production de foin, savon, tomate, oignons, soubala...)	24 séances	Bam, Namentenga, Sanmatenga		6	6	6	6
Renforcer les compétences techniques des femmes productrices filière lait, embouche	24 séances	Bam, Namentenga, Sanmatenga		6	6	6	6
Renforcer les compétences techniques des femmes productrices sur les bonnes pratiques en matière de changement climatique	24 séances	Bam, Namentenga, Sanmatenga		6	6	6	6
Acquérir des plateformes multifonctionnelles de production au profit de groupements et associations des productrices des produits forestiers non ligneux pour la transformation	10 plateformes multifonctionnelles	Bam, Namentenga, Sanmatenga			5	5	
Appuyer la mise en place de pépinières pour la Production de plants au profit de groupement et associations	30 pépinières	Bam, Namentenga, Sanmatenga		10	5	10	5
Animer le Plaidoyer pour l'application effective de la loi 034 (accès des femmes à la terre)	5 plaidoyers	Bam, Namentenga, Sanmatenga		2	1	1	1
Animer le Plaidoyer auprès des maires pour l'inscription du volet genre dans l'élaboration et la mise en œuvre du PCD dans les 28 communes de la région	5 plaidoyers	Bam, Namentenga, Sanmatenga	1	1	1	1	1
Appuyer l'opérationnalisation des services d'action sociale dans chaque commune	4 Dotations	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	1
Appuyer les ménages des familles vulnérables en AGR	500 ménages	Bam, Namentenga, Sanmatenga		125	125	125	125
Mettre en place un fonds d'appui à la prévention des catastrophes et crises humanitaires	5 Dotations	Bam, Namentenga, Sanmatenga	1	1	1	1	1
Créer un centre de transit	1 centre	Kaya			1		
Appuyer la vulgarisation des textes sur les droits des personnes vulnérables (PA, PH, PV/VIH, OEV)	4 Dotations	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	1
Animer les actions de coordination entre les différents acteurs du domaine associatif	5 Dotations	Bam, Namentenga, Sanmatenga	1	1	1	1	1

**Tableau 85** : Programmation physique des activités de l'Axe 4 du PRD : Promotion de la gouvernance locale et de la participation citoyenne

ACTIONS	QUANTITE	LOCALISATION	Année de réalisation				
			2015	2016	2017	2018	2019
<b>DOMAINE : CAPACITES DE PILOTAGE DU CONSEIL REGIONAL</b>							
Construire la résidence du PCR	1 bâtiment	Kaya		1			
Construire l'hôtel du conseiller	1 bâtiment	Kaya		1			
Construire une guérite au siège du conseil régional	1 bâtiment	Kaya	1				
Construire un plateau omnisport au sein du conseil régional	1 plateau	Kaya	1				
Organiser des sessions de formation (au plan interne à la région) au profit des fonctionnaires du CR (2 sessions par an)	10 sessions	Kaya, Kongoussi Boulsa	2	2	2	2	2
<b>DOMAINE : CAPACITES DES ELUS ET DES OSC</b>							
Former les élus du Conseil Régional sur des thèmes divers (3 sessions par an) (exemple : élaboration de PAI sensibles au Genre, leadership, décentralisation, plaidoyer, mobilisation de ressources, gestion de projets, suivi-évaluation, techniques de communication, etc...)	15 sessions	Kaya	3	3	3	3	3
Former la société civile sur des thèmes divers (2 fois/province/an)	8 sessions	Bam, Namentenga, Sanmatenga		2	2	2	2
Créer un cadre d'expression entre les élus et la société civile (étude et texte)	1 étude	Kaya		1			
Formaliser les rencontres de concertation par la mise en œuvre du cadre d'expression entre les élus et la société civile (2/an)	10 rencontres	Kaya, Boulsa, Kongoussi	2	2	2	2	2
<b>DOMAINE : VALEURS DE LA CITOYENNETE ET DU CIVISME</b>							
Sensibiliser les populations sur les valeurs de la citoyenneté (1 par province par an)	12 sessions	Bam, Namentenga, Sanmatenga		3	3	3	3
Sensibiliser les populations sur le civisme fiscal	12 sessions	Bam, Namentenga, Sanmatenga		3	3	3	3
Organiser chaque année une journée des collectivités	5 journées	Bam, Namentenga, Sanmatenga	1	1	1	1	1
<b>DOMAINE : LUTTE CONTRE L'INSECURITE</b>							
Appuyer le fonctionnement du poste de police d'une commune rurale par an et	4 Dotations	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	1

par province							
Créer un fonds pour l'achat d'équipement au profit des forces de sécurité	4 Dotations	Bam, Namentenga, Sanmatenga		1	1	1	1
<b>DOMAINE : PARTENARIAT</b>							
Elaborer un plan de communication pour la mise en œuvre du PRD	1 plan		1				
Elaborer des conventions ou protocoles de financement	5 Conventions	Kaya	1	1	1	1	1
Mener des plaidoyers auprès des PTF pour le financement de certaines actions	4 Plaidoyers			1	1	1	1
Négocier des crédits auprès des institutions financières (FPDCT, autres fonds nationaux et internationaux)	10 négociations		2	2	2	2	2
Organiser la table ronde des partenaires	4 tables rondes	Kaya	1	1	1	1	
Appuyer l'animation des CCR (cadre de concertation régionale)	1 session/an	Kaya	1	1	1	1	1
Dynamiser la communauté des communes	8 sessions			2	2	2	2
Dynamiser le partenariat région du Centre-Nord et région de Koumassi (Ghana)	8 sessions			2	2	2	2
<b>DOMAINE : SUIVI EVALUATION ET LOBBYING</b>							
Elaborer un document synthèse du PRD version française et en langue	1 étude		1				
Organiser deux tables-rondes (Kaya-Ouagadougou) pour la présentation du PRD	2 tables rondes		1	1			
Organiser une mission de plaidoyer d'une délégation au profit du PRD en Europe	2 missions			1	1		
Créer et animer un site Web au profit du conseil régional	1 site web	Kaya		1			
Mettre en place un fond pour le Suivi-évaluation interne	5 Dotations	Kaya	1	1	1	1	1
Mettre en place un fonds pour le Suivi-évaluation externe 2 fois au cours du plan (mi-parcours et final)	2 Dotations	Kaya		1			1
Relecture du PRD en 2019	1 étude	Bam, Namentenga, Sanmatenga					1

**Tableau 81 : Programmation financière des activités de l'Axe 1 : Renforcement des secteurs de production**

ACTIONS PAR DOMAINE	QUANTITES	COUT UNITAIRE	Année de réalisation					Coût (X 1000 FCFA)	source de financement		
			2015	2016	2017	2018	2019		A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires	
<b>DOMAINE : GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES</b>											
Installer de petites unités de transformation de produits forestiers non ligneux (PFNL) au profit des femmes (beurre de karité, soubala)	6 unités	10000		20000	20000	20000			60 000	57 000	3 000
Réviser et mettre en œuvre les avant projets de plans d'aménagement de la forêt régionale et de 6 autres forêts de la région	7 révisions et mises en œuvre	10000	20000	2000	10000	10000	10000	10000	70 000	66 500	3 500
Récupérer des terres dégradées (sous-solage) activités de GDT	1500 ha	33,33	10000	10000	10000	10000	10000	10000	50 000	47 500	2 500
Renforcer capacités techniques des GGF et des agents	500 personnes	60	10000	5000	5000	5000	5000	5000	30 000	28 500	1 500
Renforcer les capacités des populations et des agents sur les changements climatiques	1 500 personnes	33,33	10000	10000	10000	10000	10000	10000	50 000	47 500	2 500
Protéger les espèces (végétales et animales)	3 jardins	10000	-	10000	10000	10000	10000	-	30 000	28 500	1 500

ACTIONS PAR DOMAINE	QUANTITES	COUT UNITAI RE	Année de réalisation					Coût (X 1000 FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A recherch er : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiai res
menacées et introduire de nouvelles espèces à travers la création de 3 jardins botaniques										
<b>SOUS TOTAL GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES</b>			<b>5000 0</b>	<b>57000</b>	<b>65000</b>	<b>6500 0</b>	<b>3500 0</b>	<b>29000 0</b>	<b>275500</b>	<b>14500</b>
<b>DOMAINE : AGRICULTURE</b>										
Aménager des bas-fonds et périmètres maraîchers	1500 ha	200	6000 0	60000	60000	6000 0	6000 0	300 000	285 000	15 000
Aménager des périmètres irrigués autour du barrage de TIBIN (changer par une activité réalisable !!!)	25 ha	2000		12500	12500	1250 0	1250 0	50 000	47 500	2 500
Elaborer des cartes de zones à risque d'inondation	3 provinces	20000		20000	20000	2000 0		60 000	57 000	3 000
Créer des comptoirs d'achat de produit forestiers et maraîchers	6 comptoirs	2500		5000	5000	5000		15000	14 250	750
Construire une infrastructure de conservation de l'oignon	2 unités	40000		40000	40000			80000	76000	4000
Renforcer la structuration des acteurs des filières porteuses	12 unions	4000	9600	9600	9600	9600		48 000	45 600	2 400
<b>SOUS TOTAL AGRICULTURE</b>			<b>6960 0</b>	<b>14710 0</b>	<b>14710 0</b>	<b>1071 00</b>	<b>8210 0</b>	<b>55300 0</b>	<b>525350</b>	<b>27650</b>

ACTIONS PAR DOMAINE	QUANTITES	COUT UNITAI RE	Année de réalisation					Coût (X 1000 FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A recherch er : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiai res
<b>DOMAINE : ELEVAGE ET RESSOURCES HALIEUTIQUES</b>										
Identifier et matérialiser des pistes à bétail	835km	718,5	1200 00	12000 0	12000 0	1200 00	1200 00	600 000	570 000	30 000
Réaliser des laiteries artisanales	3 laiteries artisanales	20000		20000	20000	2000 0		60 000	57 000	3 000
Surcreuser des marres	15 surcreusements	33333	1000 00	10000 0	10000 0	1000 00	1000 00	500 000	475 000	25 000
Renforcer les capacités des acteurs sur le cadre juridique et réglementaire en matière de sécurisation des espaces pastoraux, de gestion des ressources pastorales, des infrastructures et des équipements	30 ateliers	5000	3000 0	30000	30000	3000 0	3000 0	150 00 0	142 500	7 500
Créer un fonds de prévention et de gestion des risques	5 Dotations	100000	1000 00	10000 0	10000 0	1000 00	1000 00	500 000	475 000	25 000
Améliorer l'alimentation du bétail à travers la promotion de pratique de fauche et conservation du fourrage, la pratique des cultures fourragères, et la facilitation de l'accès aux SPAI	1 500 producteurs	333	1000 00	10000 0	10000 0	1000 00	1000 00	500 000	475 000	25 000

ACTIONS PAR DOMAINE	QUANTITES	COUT UNITAI RE	Année de réalisation					Coût (X 1000 FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A recherch er : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiai res
Former les producteurs et productrices sur les thèmes techniques des filières bétail/viande, cuirs et peaux, lait, miel, filière avicoles, alphabétisation )	1500 producteurs	333		12500 0	12500 0	1250 00	1250 00	500 000	475 000	25 000
Réhabiliter l'atelier Pierre à lécher	1 atelier	200000		20000 0				200 000	190 000	10 000
Former les pêcheurs et les municipalités territoriales sur les bases légales de la gestion des ressources halieutiques, la gestion de la pêche et de l'aquaculture, les concessions de pêche, et la gestion durable des ressources halieutiques	450 pêcheurs	66,7	6000	6000	6000	6000	6000	30 000	28 500	1 500
<b>SOUS TOTAL ELEVAGE ET RESSOURCES HALIEUTIQUES</b>			<b>4560 00</b>	<b>80100 0</b>	<b>60100 0</b>	<b>6010 00</b>	<b>5810 00</b>	<b>30400 00</b>	<b>2888000</b>	<b>152000</b>
<b>DOMAINE : ARTISANAT, ART ET CULTURE</b>										
Renforcer les capacités des artisans hommes et femmes pour une véritable professionnalisation dans chaque filière	500 artisans	120	1500 0	15000	15000	1500 0		60 000	57 000	3 000
Organiser une foire régionale	2 foires	14000		14000		1400 0		28 000	26600	1400

ACTIONS PAR DOMAINE	QUANTITES	COUT UNITAIRE	Année de réalisation					Coût (X 1000 FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
biennale pour la promotion des produits artisanaux et culturels										
Appuyer l'organisation et la tenue des foires et festivals régionaux	10 appuis	3000	6000	6000	6000	6000	6000	30 000	28 500	1 500
Appuyer la participation des artisans hommes et femmes aux grandes manifestations culturelles (SIAO, SITHO)	10 appuis	3000	6000	6000	6000	6000	6000	30 000	28 500	1 500
Valoriser les sites touristiques entre la région du Plateau Central et celle du Centre-Nord	1 Dotation	30000			30000			30 000	28 500	1 500
Instituer un circuit touristique	1 Circuit	50000		12500	12500	12500	12500	50 000	47 500	2 500
Aménager le site de Tiwèga	1 site	35000		17500	17500			35 000	33 250	1 750
Aménager un site touristique par province par an	3 sites	25000		25000	25000	25000		75 000	71250	3750
Organiser un Concours annuel de poésie	4 concours	20000		20000	20000	20000	20000	80 000	76 000	4 000
Renforcer les capacités des acteurs culturels et touristiques, (1 session /an)	4 sessions	5000		5000	5000	5000		20 000	19 000	1 000
Construire 3 espaces culturels ou	3 espaces culturels	22500			22500	22500	22500	62500	59375	3125

ACTIONS PAR DOMAINE	QUANTITES	COUT UNITAI RE	Année de réalisation					Coût (X 1000 FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A recherch er : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiai res
salles de spectacles										
<b>SOUS TOTAL ARTISANAT, ART ET CULTURE</b>			<b>2700 0</b>	<b>12100 0</b>	<b>15950 0</b>	<b>1260 00</b>	<b>7200 0</b>	<b>50050 0</b>	<b>475475</b>	<b>25025</b>
<b>DOMAINE : PME/PMI</b>										
Accompagner la création et le développement de micros entreprises	4 Dotations	15000		15000	15000	1500 0	1500 0	60 000	57 000	3 000
Organiser dix séances de sensibilisation par an sur les dangers liés à l'exploitation de l'or sur les sites d'orpaillages	10 séances/an	5000		12500	12500	1250 0	1250 0	50 000	47 500	2 500
Appuyer l'insertion socioprofession nelle de 50 jeunes par an	4 Dotations	12500		12500	12500	1250 0	1250 0	50 000	47 500	2 500
<b>SOUS TOTAL DOMAINE PME/PMI</b>			<b>0</b>	<b>40000</b>	<b>40000</b>	<b>4000 0</b>	<b>4000 0</b>	<b>16000 0</b>	<b>152000</b>	<b>8000</b>
<b>TOTAL AXE 1</b>			<b>6026 00</b>	<b>11661 00</b>	<b>10126 00</b>	<b>9391 00</b>	<b>8101 00</b>	<b>45435 00</b>	<b>4316325</b>	<b>227175</b>

**Tableau 82 : Programmation financière des activités de l'Axe 2 du PRD : Développement des secteurs de soutien à la production**

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Année de réalisation					Coût (en milliers de FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
<b>DOMAINE : DESENCLAVEMENT</b>										
Animer le Plaidoyer pour le bitumage des axes reliant les chefs lieu de province au chef-lieu de région	5 Plaidoyers	8000	8000	8000	8000	8000	8000	40 000	38 000	2 000
Réaliser 300 km de pistes rurales dans la région	50km/an	8000	4000 00	4000 00	4000 00	4000 00	4000 00	2 000 000	1 900 000	100 000
Entretien des pistes rurales	500 km	500	5000 0	5000 0	5000 0	5000 0	5000 0	250 000	237 500	12 500
Réhabiliter des ouvrages de franchissement	2 réhabilitat ions	50000			5000 0	5000 0		10000 0	95000	5000
<b>TOTAL DOMAINE DESENCLAVEMENT</b>			<b>4580 00</b>	<b>4580 00</b>	<b>5080 00</b>	<b>5080 00</b>	<b>4580 00</b>	<b>23900 00</b>	<b>2270500</b>	<b>119500</b>
<b>DOMAINE : ACTIVITES RECREATIVES ET SPORTIVES</b>										
Organiser les journées sportives du Conseil Régional pour l'athlétisme et les autres sports	4 journées sportives	20000		2000 0	2000 0	2000 0	2000 0	80 000	76 000	4 000
Organiser la coupe du Président du Conseil Régional en Football	4 coupes du PCR	15000		1500 0	1500 0	1500 0	1500 0	60 000	57 000	3 000
Normaliser le stade de Kaya en stade omnisport régional	1 stade omnisport	25000 0			2500 00			250 000	237 500	12 500
<b>TOTAL DOMAINE ACTIVITES RECREATIVES ET SPORTIVES</b>			<b>0</b>	<b>3500 0</b>	<b>2850 00</b>	<b>3500 0</b>	<b>3500 0</b>	<b>39000 0</b>	<b>370500</b>	<b>19500</b>
<b>DOMAINE : ELECTRIFICATION RURALE</b>										
Doter le CMA de Barsalogho en système d'électrification solaire	1 système solaire	35000		3500 0				35 000	33 250	1 750
<b>TOTAL DOMAINE ELECTRIFICATION RURALE</b>								<b>35000</b>	<b>33250</b>	<b>1750</b>
<b>TOTAL AXE 2</b>			<b>4580 00</b>	<b>4930 00</b>	<b>7930 00</b>	<b>5430 00</b>	<b>4930 00</b>	<b>28150 00</b>	<b>267425 0</b>	<b>140750</b>

**Tableau 83 :** Programmation financière des activités de l'Axe 3 du PRD : Développement du capital humain et protection sociale

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Année de réalisation					Coût (en milliers de FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
<b>DOMAINE : EAU ET ASSAINISSEMENT</b>										
Appuyer la Réhabilitation 10 AEPS	10 AEPS	8000		16000	24000	16000	24000	80000	76000	4000
<b>TOTAL DOMAINE EAU ET ASSAINISSEMENT</b>								<b>80000</b>	<b>76000</b>	<b>4000</b>
<b>DOMAINE SANTE</b>										
Acquérir 3 compteurs de CD4 pour le suivi biologique des PV VIH	3 compteurs de CD4	10000		10000	10000	10000		20000	19000,00	1000,00
Acquérir des réactifs de laboratoire pour le suivi biologique de PV VIH	40 Réactifs de laboratoire	500	5000			10000	5000	20000	19000,00	1000,00
Mener des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les fléaux (alcoolisme, VIH/SIDA, incivisme, ..)	30 séances	333	2000	2000	2000	2000	2000	10000	9500,00	500,00
Sensibiliser les leaders d'organisations de jeunesse sur la santé reproductive des jeunes	30 séances	333	2000	2000	2000	2000	2000	10000	9500,00	500,00
Sensibiliser les leaders d'organisations féminines sur le planning familial	30 campagnes	333	2000	2000	2000	2000	2000	10000	9500,00	500,00
<b>DOMAINE SANTE</b>			<b>11000</b>	<b>16000</b>	<b>16000</b>	<b>26000</b>	<b>11000</b>	<b>70000</b>	<b>66500</b>	<b>3500</b>

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Année de réalisation					Coût (en milliers de FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
<b>DOMAINE EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b>										
Appuyer la mise en œuvre du plan d'action pour la réinsertion socio professionnelle des mineurs et des jeunes orpailleurs hommes et femmes	4 Dotations	12500		12500	12500	12500	12500	50000	47500,00	2500
Construire des centres provinciaux de formation professionnelle	1 centre	40000			40000			40000	38000	2000
Créer des unités de transformation des produits locaux (cuire et peau, bétail viande, haricot vert, tomate ...)	3 unités	30000		30000	30000	30000		90000	85500,00	4500
Former les nouveaux promoteurs/ promotrices et les promoteurs/promotrices potentiels en entrepreneuriat	10 séances	4000		10000	10000	10000	10000	40000	38000,00	2000
Accompagner financièrement l'installation des sortants (filles et garçons) des centres de formation professionnelle	4 Dotations	20000		20000	20000	20000	20000	80000	76000,00	4000
Construire un lycée technique dans la région du Centre-Nord	1 lycée	90000			90000			90000	85500,00	4500
Construire deux centres multimédia dont un dans chacun des chefs-lieux de	3 centres	25000	50000	25000				75000	71250	3750

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Année de réalisation					Coût (en milliers de FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
la province du Bam et du Namentenga en 2015, et un dans le chef-lieu de la province du Sanmatenga en 2016 province										
<b>TOTAL DOMAINE EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b>			<b>50000</b>	<b>97500</b>	<b>202500</b>	<b>72500</b>	<b>42500</b>	<b>465000</b>	<b>441750</b>	<b>23250</b>
<b>DOMAINE : PETITE ENFANCE ET GROUPES VULNERABLES</b>										
Appuyer à la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables /an	4 Dotations	12500		12500	12500	12500	12500	50000	47500	2500
Construire des centres de promotion des retraités et personnes âgées	2 centres	50000	50000	50000				100000	95000	5000
Renforcer les compétences techniques des productrices maraichères	24 séances	1667		10000	10000	10000	10000	40000	38000	2000
Renforcer les compétences techniques des productrices de la filière Produits Forestiers Non Ligneux (production de foin, savon, tomate, oignons, soumbala...	24 séances	1667		10000	10000	10000	10000	40000	38000	2000
Renforcer les compétences techniques des femmes productrices filière lait, embouche	24 séances	1667		10000	10000	10000	10000	40000	38000	2000

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Année de réalisation					Coût (en milliers de FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
Renforcer les compétences techniques des femmes productrices sur les bonnes pratiques en matière de changement climatique	24 séances	1667		1000 0	1000 0	1000 0	1000 0	40 000	38 000	2000
Acquérir des plateformes multifonctionnelles de production au profit de groupements et associations des productrices des produits forestiers non ligneux pour la transformation	10 plateformes multifonctionnelles	3000			1500 0	1500 0		30 000	28 500	1500
Appuyer la mise en place de pépinières pour la Production de plants au profit de groupement et associations	30 pépinières	1000		7500	7500	7500	7500	30 000	28 500	1500
Animer le Plaidoyer pour l'application effective de la loi 034 (accès des femmes à la terre)	4 plaidoyers	7500		7500	7500	7500	7500	30 000	28 500	1500
Animer le Plaidoyer auprès des maires pour l'inscription du volet genre dans l'élaboration et la mise en œuvre du PCD dans les 28 communes de la région	5 plaidoyers	6000	6000	6000	6000	6000	6000	30 000	28 500	1500
Appuyer l'opérationnalisation des services d'action sociale dans chaque	4 Dotations	12500		1250 0	1250 0	1250 0	1250 0	50 000	47 500	2500

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Année de réalisation					Coût (en milliers de FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
commune										
Appuyer les ménages des familles vulnérables en AGR	500 ménages	100		12500	12500	12500	12500	50000	47500	2500
Mettre en place un fonds d'appui à la prévention des catastrophes et crises humanitaires	5 Dotations	10000	10000	10000	10000	10000	10000	50000	47500	2500
Créer un centre de transit	1 centre	40000			40000			40000	38000	2000
Appuyer la vulgarisation des textes sur les droits des personnes vulnérables (PA, PH, PV/VIH, OEV)	4 Dotations	2500		2500	2500	2500	2500	10000	9500	500
Animer les actions de coordination entre les différents acteurs du domaine associatif	5 Dotations	2000	2000	2000	2000	2000	2000	10000	9500	500
<b>TOTAL DOMAINE : PETITE ENFANCE ET GROUPES VULNERABLES</b>			<b>68000</b>	<b>163000</b>	<b>168000</b>	<b>128000</b>	<b>113000</b>	<b>640000</b>	<b>608000</b>	<b>32000</b>
<b>TOTAL AXE 3</b>			<b>79000</b>	<b>276500</b>	<b>386500</b>	<b>226500</b>	<b>166500</b>	<b>790000</b>	<b>1201750</b>	<b>63250</b>

**Tableau 84 : Programmation financière des activités de l'Axe 4 du PRD : Promotion de la gouvernance locale et de la participation citoyenne**

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Année de réalisation					Coût (en milliers de FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
<b>DOMAINE : CAPACITES DE PILOTAGE DU CONSEIL REGIONAL</b>										
Construire la résidence du PCR	1 bâtiment	90000		90000				90 000	85 500	4 500
Construire l'hôtel du conseiller	1 bâtiment	160000		160000				160 000	152 000	8 000
Construire une guérite au siège du conseil régional	1 bâtiment	5000	5000					5 000	4 750	250
Construire un plateau omnisport au sein du conseil régional	1 plateau	30000	30000					30 000	28 500	1 500
Organiser des sessions de formation (au plan interne à la région) au profit des fonctionnaires du CR (2 sessions par an)	10 sessions	1600	3200	3200	3200	3200	3200	16 000	15 200	800
<b>TOTAL DOMAINE CAPACITES DE PILOTAGE DU CONSEIL REGIONAL</b>			<b>38200</b>	<b>253200</b>	<b>3200</b>	<b>3200</b>	<b>3200</b>	<b>301000</b>	<b>285950</b>	<b>15050</b>
<b>DOMAINE : CAPACITES DES ELUS ET DES OSC</b>										
Former les élus du Conseil Régional sur des thèmes divers (3 sessions par an) (exemple : élaboration de PAI sensibles au Genre, leadership, décentralisation, plaidoyer, mobilisation de ressources, gestion de projets, suivi-évaluation, techniques de communication,	15 sessions	2000	6000	6000	6000	6000	6000	30 000	28 500	1 500

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Année de réalisation					Coût (en milliers de FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
etc...)										
Former la société civile sur des thèmes divers (2 fois/province/an)	8 sessions	6000		12000	12000	12000	12000	48000	15 200	800
Créer un cadre d'expression entre les élus et la société civile (étude et texte)	1 étude	10000	2000	2000	2000	2000	2000	10 000	45600	2400
Formaliser les rencontres de concertation par la mise en œuvre du cadre d'expression entre les élus et la société civile (2/an)	24 rencontres	2083	10000	10000	10000	10000	10000	50 000	47 500	2 500
<b>TOTAL DOMAINE CAPACITES DES ELUS ET DES OSC</b>			<b>18000</b>	<b>30000</b>	<b>30000</b>	<b>30000</b>	<b>30000</b>	<b>138000</b>	<b>131100</b>	<b>6900</b>
<b>DOMAINE : VALEURS DE LA CITOYENNETE ET DU CIVISME</b>										
Sensibiliser les populations sur les valeurs de la citoyenneté (1 /province /an)	12 sessions	3000		9000	9000	9000	9000	36 000	34 200	1 800
Sensibiliser les populations sur le civisme fiscal	12 sessions	3000		9000	9000	9000	9000	36 000	34 200	1 800
Organiser chaque année une journée des collectivités	5 journées	10000	10000	10000	10000	10000	10000	50 000	47 500	2 500
<b>TOTAL DOMAINE VALEURS DE LA CITOYENNETE ET DU CIVISME</b>			<b>10000</b>	<b>28000</b>	<b>28000</b>	<b>28000</b>	<b>28000</b>	<b>122000</b>	<b>115900</b>	<b>6100</b>
<b>DOMAINE : LUTTE CONTRE L'INSECURITE</b>										
Appuyer le fonctionnement du poste de police d'une commune rurale par an et	4 Dotations	5000		5000	5000	5000	5000	20 000	19 000	1 000

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Année de réalisation					Coût (en milliers de FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
par province										
Créer un fonds pour l'achat d'équipement au profit des forces de sécurité	4 Dotations	7500		7500	7500	7500	7500	30 000	28 500	1 500
<b>TOTAL DOMAINE LUTTE CONTRE L'INSECURITE</b>			<b>0</b>	<b>12500</b>	<b>12500</b>	<b>12500</b>	<b>12500</b>	<b>50000</b>	<b>47500</b>	<b>2500</b>
<b>DOMAINE : PARTENARIAT</b>										
Elaborer un plan de communication pour la mise en œuvre du PRD	1	5000	5000					5000	4750	250
Elaborer des conventions ou protocoles de financement	5	2000	2000	2000	2000	2000	2000	10 000	9 500	500
Mener des plaidoyers auprès des PTF pour le financement de certaines actions	4 Plaidoyers	10000		10000	10000	10000	10000	40 000	38 000	2 000
Négocier des crédits auprès des institutions financières (FPDCT, autres fonds nationaux et internationaux)	10	500	1000	1000	1000	1000	1000	5 000	4750	250
Organiser la table ronde des partenaires	4 tables rondes	3000	3000	3000	3000	3000		12 000	11 400	600
Appuyer l'animation des CCR (cadre de concertation régionale)	1 session/an	2000	2000	2000	2000	2000	2000	10 000	9 500	500
Dynamiser la communauté des communes	8 sessions	2000		4000	4000	4000	4000	16 000	15 200	800
Dynamiser le partenariat région du Centre-Nord et région de Koumassi (Ghana)	8 sessions	2000		4000	4000	4000	4000	16 000	15 200	800

ACTIONS	QUANTI TE	COUT UNITAI RE	Année de réalisation					Coût (en millier s de FCFA)	source de financement	
			2015	2016	2017	2018	2019		A recherch er : PTF et Etat	Apport CR et bénéficia ires
<b>TOTAL DOMAINE PARTEN ARIAT</b>			<b>13000</b>	<b>26000</b>	<b>26000</b>	<b>26000</b>	<b>23000</b>	<b>11400 0</b>	<b>108300</b>	<b>5700</b>
<b>DOMAINE : SUIVI EVALUATION ET LOBBYING</b>										
Elaborer un document synthèse du PRD version française et en langue	1 étude	3000	3000					3000	2850	150
Organiser deux tables-rondes (Kaya-Ouagadougou) pour la présentation du PRD	2 tables rondes	4000	4000	4000				8 000	7 600	400
Organiser une mission de plaidoyer d'une délégation au profit du PRD en Europe	2 missions	22500		22500	22500			45 000	42 750	2250
Créer et animer un site Web au profit du conseil régional	1 site web	6000		6000				6 000	5 700	300
Mettre en place un fond pour le Suivi-évaluation interne	5 Dotations	3000	3000	3000	3000	3000	3000	15 000	14 250	750
Mettre en place un fonds pour le Suivi-évaluation externe 2 fois au cours du plan (mi-parcours et final)	2 Dotations	10000		10000			10000	20 000	19 000	1000
Relecture du PRD en 2019	1 étude	15000					15000	15000	14250	750
<b>TOTAL DOMAINE SUIVI EVALUATION ET LOBBYING</b>			<b>10000</b>	<b>45500</b>	<b>25500</b>	<b>3000</b>	<b>28000</b>	<b>11200 0</b>	<b>106400</b>	<b>5600</b>
<b>TOTAL AXE 4</b>			<b>89200</b>	<b>39520 0</b>	<b>12520 0</b>	<b>1E+05</b>	<b>12470 0</b>	<b>83700 0</b>	<b>795150</b>	<b>41850</b>
<b>TOTAL PRD</b>			<b>13290 00</b>	<b>23468 00</b>	<b>23413 00</b>	<b>18273 00</b>	<b>16183 00</b>	<b>94505 00</b>	<b>8977975</b>	<b>472525</b>

## VI- PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2015

**Tableau 85 : Axe 1 : Renforcement des secteurs de production**

ACTIONS PAR DOMAINE	QUANTITES	COUT UNITAIRE	Coût (X 1000 FCFA)	Source de financement	
				A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
<b>DOMAINE : GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES</b>					
Réviser et mettre en œuvre les avants projets de plans d'aménagement de la forêt régionale et de 6 autres forêts de la région	2 révisions et mises en œuvre	10000	20 000	19 000	1000
Récupérer des terres dégradées (sous-solage) activités de GDT	300 ha	33,33	10 000	9 500	500
Renforcer capacités techniques des GGF et des agents	167 personnes	60	10 000	9 500	500
Renforcer les capacités des populations et des agents sur les changements climatiques	300 personnes	33,33	10 000	9 500	500
<b>SOUS TOTAL GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES</b>			<b>50 000</b>	47 500	2500
<b>DOMAINE : AGRICULTURE</b>					
Aménager des bas-fonds et périmètres maraîchers	300 ha	200	60 000	57 000	3000
Renforcer la structuration des acteurs des filières porteuses	3 unions	4000	9 600	9 120	480
<b>SOUS TOTAL AGRICULTURE</b>			<b>69 600</b>	66 120	3480
<b>DOMAINE : ELEVAGE ET RESSOURCES HALIEUTIQUES</b>					
Identifier et matérialiser des pistes à bétail	167km	718,5	120 000	114 000	6000
Surcreuser des marres	3 surcreusements	33333	100 000	95 000	5000
Renforcer les capacités des acteurs sur le cadre juridique et réglementaire en matière de sécurisation des espaces pastoraux, de gestion des ressources pastorales, des infrastructures et des équipements	6 ateliers	5000	30 000	28 500	1500
Créer un fonds de prévention et de gestion des risques	1 Dotation	100000	100 000	95 000	5000
Améliorer l'alimentation du bétail à travers la promotion de pratique de fauche et conservation du fourrage, la pratique des cultures fourragères, et la facilitation de l'accès aux SPAI	300 producteurs	333	100 000	95 000	5000

ACTIONS PAR DOMAINE	QUANTITES	COUT UNITAIRE	Coût (X 1000 FCFA)	Source de financement	
				A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
Former les pêcheurs et les municipalités territoriales sur les bases légales de la gestion des ressources halieutiques, la gestion de la pêche et de l'aquaculture, les concessions de pêche, et la gestion durable des ressources halieutiques	90 pêcheurs	66,7	6 000	5 700	300
<b>SOUS TOTAL ELEVAGE ET RESSOURCES HALIEUTIQUES</b>			<b>456 000</b>	433 200	22800
<b>DOMAINE : ARTISANAT, ART ET CULTURE</b>					
Renforcer les capacités des artisans hommes et femmes pour une véritable professionnalisation dans chaque filière	125 artisans	120	15 000	14 250	750
Appuyer l'organisation et la tenue des foires et festivals régionaux	2 appuis	3000	6 000	5 700	300
Appuyer la participation des artisans hommes et femmes aux grandes manifestations culturelles (SIAO, SITHO)	2 appuis	3000	6 000	5 700	300
<b>SOUS TOTAL ARTISANAT, ART ET CULTURE</b>			<b>27 000</b>	25 650	1350
<b>TOTAL AXE 1</b>			<b>602 600</b>	572 470	30130

**Tableau 86 :** Axe 2 du PRD : Développement des secteurs de soutien à la production

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Coût (en milliers de FCFA)	Source de financement	
				A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
<b>DOMAINE : DESENCLAVEMENT</b>					
Animer le Plaidoyer pour le bitumage des axes reliant les chefs lieu de province au chef-lieu de région	1 Plaidoyer	8000	8 000	7 600	400
Réaliser 300 km de pistes rurales dans la région	50km/an	8000	400 000	380 000	20000
Entretien des pistes rurales	100 km	500	50 000	47 500	2500
<b>TOTAL DOMAINE DESENCLAVEMENT</b>			<b>458 000</b>	435 100	22900
<b>TOTAL AXE 2</b>			<b>458 000</b>	435 100	22900

**Tableau 87 : Axe 3 du PRD : Développement du capital humain et protection sociale**

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Coût (en milliers de FCFA)	Source de financement	
				A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
<b>DOMAINE SANTE</b>					
Acquérir des réactifs de laboratoire pour le suivi biologique de PV VIH	10 Réactifs de laboratoire	500	5 000	4 750	250
Mener des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les fléaux (alcoolisme, VIH/SIDA, incivisme, ..)	6 séances	333	2 000	1 900	100
Sensibiliser les leaders d'organisations de jeunesse sur la santé reproductive des jeunes	6 séances	333	2 000	1 900	100
Sensibiliser les leaders d'organisations féminines sur le planning familial	6 campagnes	333	2 000	1 900	100
<b>DOMAINE SANTE</b>			<b>11 000</b>	10 450	550
<b>DOMAINE EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b>					
Construire deux centres multimédia dont un dans chacun des chefs-lieux de la province du Bam et du Namentenga en 2015, et un dans le chef-lieu de la province du Sanmatenga en 2016 province	2 centres	25000	50 000	47 500	2500
<b>TOTAL DOMAINE EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b>			<b>50 000</b>	47 500	2500
<b>DOMAINE : PETITE ENFANCE ET GROUPES VULNERABLES</b>					
Construire des centres de promotion des retraités et personnes âgées	1 centre	50000	50 000	47 500	2500
Animer le Plaidoyer auprès des maires pour l'inscription du volet genre dans l'élaboration et la mise en œuvre du PCD dans les 28 communes de la région	1 plaidoyer	6000	6 000	5 700	300
Mettre en place un fonds d'appui à la prévention des catastrophes et crises humanitaires	1 Dotation	10000	10 000	9 500	500
Animer les actions de coordination entre les différents acteurs du domaine associatif	1 Dotation	2000	2 000	1 900	100
<b>TOTAL DOMAINE : PETITE ENFANCE ET GROUPES VULNERABLES</b>			<b>68 000</b>	64 600	3400
<b>TOTAL AXE 3</b>			<b>79 000</b>	75 050	3950

**Tableau 88 :** Axe 4 du PRD : Promotion de la gouvernance locale et de la participation citoyenne

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Coût (en milliers de FCFA)	Source de financement	
				A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
<b>DOMAINE : CAPACITES DE PILOTAGE DU CONSEIL REGIONAL</b>					
Construire une guérite au siège du conseil régional	1 bâtiment	5000	5000	4 750	250
Construire un plateau omnisport au sein du conseil régional	1 plateau	30000	30000	28 500	1500
Organiser des sessions de formation (au plan interne à la région) au profit des fonctionnaires du CR (2 sessions par an)	2 sessions	1600	3200	3 040	160
<b>TOTAL DOMAINE CAPACITES DE PILOTAGE DU CONSEIL REGIONAL</b>			<b>38200</b>	36 290	1910
<b>DOMAINE : CAPACITES DES ELUS ET DES OSC</b>					
Former les élus du Conseil Régional sur des thèmes divers (3 sessions par an) (exemple : élaboration de PAI sensibles au Genre, leadership, décentralisation, plaidoyer, mobilisation de ressources, gestion de projets, suivi-évaluation, techniques de communication, etc...)	3 sessions	2000	6000	5 700	300
Créer un cadre d'expression entre les élus et la société civile (étude et texte)	1 étude	10000	2000	1 900	100
Formaliser les rencontres de concertation par la mise en œuvre du cadre d'expression entre les élus et la société civile (2/an)	5 rencontres	2083	10000	9 500	500
<b>TOTAL DOMAINE CAPACITES DES ELUS ET DES OSC</b>			<b>18000</b>	17 100	900
<b>DOMAINE : VALEURS DE LA CITOYENNETE ET DU CIVISME</b>					
Organiser chaque année une journée des collectivités	1 journée	10000	10000	9 500	500
<b>TOTAL DOMAINE VALEURS DE LA CITOYENNETE ET DU CIVISME</b>			<b>10000</b>	9 500	500
<b>DOMAINE : PARTENARIAT</b>					
Elaborer un plan de communication pour la mise en œuvre du PRD	1	5000	5000	4 750	250
Elaborer des conventions ou protocoles de financement	1	2000	2000	1 900	100
Négocier des crédits auprès des institutions financières (FPDCT, autres fonds nationaux et internationaux)	2	500	1000	950	50
Organiser la table ronde des partenaires	1 table ronde	3000	3000	2 850	150

ACTIONS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	Coût (en milliers de FCFA)	Source de financement	
				A rechercher : PTF et Etat	Apport CR et bénéficiaires
Appuyer l'animation des CCR (cadre de concertation régionale)	1 session/an	2000	2000	1 900	100
<b>TOTAL DOMAINE PARTENARIAT</b>			<b>13 000</b>	12 350	650
<b>DOMAINE : SUIVI EVALUATION ET LOBBYING</b>					
Elaborer un document synthèse du PRD version française et en langue	1 étude	3000	3 000	2 850	150
Organiser deux tables-rondes (Kaya-Ouagadougou) pour la présentation du PRD	1 table ronde	4000	4 000	3 800	200
Mettre en place un fond pour le Suivi-évaluation interne	1 Dotation	3000	3 000	2 850	150
<b>TOTAL DOMAINE SUIVI EVALUATION ET LOBBYING</b>			<b>10 000</b>	9 500	500
<b>TOTAL AXE 4</b>			<b>89 200</b>	84 740	4460
<b>TOTAL PRD</b>			<b>1 329 000</b>	1 262 550	66450

## VII- MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DU PRD

### 7.1 STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

La mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Plan de Développement Régional va mettre à contribution la synergie des efforts de plusieurs acteurs dont : l'Etat, les structures décentralisées (région et communes, bénéficiaires, projets et programmes). Les projets/programmes intervenant déjà dans la région seront sollicités pour le financement des activités en relation avec leurs planifications.

Une mise à jour des projets et programmes, ONG, associations intervenant dans la région devrait être faite. Les concertations annuelles avec les PTF sont à prévoir afin de permettre la couverture des dépenses non assurées par les acteurs de la région et l'Etat.

### 7.2 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du PRD répond au même principe qui a guidé son processus d'élaboration, c'est-à-dire l'implication effective de tous les acteurs bénéficiaires. La stratégie initiée s'organisera à deux niveaux :

- *une phase organisationnelle*
- *une phase opérationnelle*

#### 7.2.1- Phase organisationnelle

Cette phase prépare la mise en œuvre des projets du PRD en termes de marketing social, de mobilisation et d'organisation des acteurs.

##### a) Le marketing social

Le marketing social initié au cours de cette phase se veut ***une action transversale et permanente*** tout au long du processus de mise en œuvre du plan. Il a pour objet de mieux faire connaître le Plan Régional de développement et de susciter l'adhésion de toute la communauté dans la matérialisation de ce projet. Les actions de marketing social, sous-tendues par une forte campagne de communication à l'endroit des communautés à la base et des élus locaux, se développeront à travers les canaux de communication locale les plus appropriés (*émissions radiodiffusées, etc.*).

## **b) L'identification et l'organisation des porteurs de projets**

La réalisation des projets du PRD nécessite une bonne connaissance des acteurs et de leurs rôles. Ainsi, les principaux acteurs, à cette étape du processus de développement local concerté, sont les :

**Le Conseil Régional** : il est le maître d'ouvrage dans la mise en œuvre des projets du PRD. Aussi, il devra se montrer plus actif dans la conduite des projets d'envergure régionale tout en jouant un rôle de coordination dans l'exécution des autres projets. Il devra constituer un Comité Technique de Suivi (CTS) pour le pilotage des projets régionaux qui se positionnera comme le porteur des projets du PRD.

### **► Des responsabilités du Comité Technique de Suivi**

**Le Comité Technique de Suivi** est l'organe chargé du suivi du PRD. C'est un organe pluri –disciplinaire qui pour son fonctionnement a besoin d'être léger.

Le Comité est chargé :

- ✓ De suivre la mise en œuvre du PRD ;
- ✓ D'établir périodiquement les bilans d'exécution des actions des plans annuels d'investissement ;
- ✓ De proposer des ajustements dans l'exécution des actions ;
- ✓ De proposer des plans annuels actualisés ;
- ✓ D'apporter tout autre appui entrant dans le cadre du suivi du PRD.

### **► De la composition du Comité Technique de Suivi**

Le Comité Technique de Suivi est composée :

- ✓ Du Secrétaire Général du Conseil Régional ;
- ✓ D'un représentant de la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification ;
- ✓ D'un représentant des projets et programmes de développement ;
- ✓ D'un représentant des ONG et Associations de développement.

### ► **Du fonctionnement de la Cellule Technique de Suivi**

Le Comité Technique de Suivi de la mise en œuvre du Plan Régional est organisé comme suit : un président, un rapporteur et des membres. Il peut, pour des besoins d'appuis techniques spécifiques faire appel à toute personne dont les compétences sont reconnues. Il se réunit une fois par trimestre en session ordinaire et en session extraordinaire chaque fois que de besoin sur convocation de son Président.

Une décision est prise par le Président du Conseil Régional permet de nommer officiellement les différents membres du comité.

**L'Etat** : à travers ses démembrements techniques dans la région, l'Etat apportera au Conseil Régional et aux populations son concours technique dans l'exécution de certains projets et dans le suivi - contrôle de leur réalisation.

**Les partenaires de la coopération décentralisée** : cette forme de coopération a plus que jamais besoin d'être dynamisée dans la mise en œuvre du PRD. Ainsi, il est attendu de cette coopération, des contributions en terme :

- de conseils et d'appuis techniques ;
- d'apports financiers dans l'exécution des projets de proximité ou d'envergure régionale;
- d'équipements de certaines réalisations issues du PRD.

**Les autres partenaires au développement** : le PRD a cette particularité de s'inscrire dans une dynamique de développement participatif, d'amélioration du cadre de vie et de réduction de la pauvreté. L'ensemble de ces valeurs dont revêt ce document d'orientation s'inscrit en droite ligne des axes prioritaires d'intervention actuels des partenaires au développement (*coopération au développement, ONG, etc.*). Les partenaires au développement, de par leur engagement, devront apporter l'appui financier complémentaire à l'exécution du PRD.

### **c) La formation des porteurs de projet sur les techniques de conduite de projets**

La formation des porteurs de projets (*régionaux et sectoriels*), sur les techniques de conduite de projets, vise à développer et à renforcer leur capacité opérationnelle en

"Mobilisation et gestion financière", "Montage de dossiers de projet et techniques de suivi-évaluation", et en "Techniques de communication et de négociation des financements".

### 7.2.2- Phase opérationnelle

Cette phase a trait à la définition de la démarche d'exécution des projets. Elle se développe suivant les cinq (05) étapes ci-après :

- l'étape de communication et de négociation ;
- l'étape de mobilisation des ressources endogènes et exogènes ;
- l'étape d'élaboration des études d'exécution et de passation des marchés ;
- l'étape de réalisation et de suivi - contrôle des projets ;
- l'étape d'évaluation.

#### a) Etape de communication et de négociation

L'étape de communication et de négociation est un des maillons les plus importants dans la démarche proposée. L'excellente maîtrise de cette étape, par le Conseil Régional et la cellule de pilotage de projets, est un atout pour motiver l'engagement des partenaires au développement dans le processus de mise en œuvre du PRD. Il est préconisé la tenue d'une table ronde des partenaires au développement autour du PRD. Ce premier contact direct avec les partenaires au développement devra être porté par le Conseil Régional et la cellule de pilotage dans le but :

- **d'informer** les partenaires sur le contenu du PRD ;
- **de négocier** une pleine participation des partenaires au développement en appui à l'effort local afin d'apporter l'appui financier nécessaire à la réalisation du PRD ;
- **de persuader** chacun des partenaires à se positionner par volet d'activités selon ses axes d'interventions prioritaires habituels en matière de financement de projets de développement ;
- **d'asseoir** les bases de nouveaux partenariats de développement concerté entre la commune et les institutions d'aides qui s'engageront dans ce processus.

Les négociations avec les partenaires au développement ne se limiteront pas à la seule rencontre de la table ronde. Elles devront être permanentes et manifestes aussi bien au niveau du Conseil Régional que de la cellule de pilotage de projet. Elles devront également pouvoir se formaliser dans le cadre d'accords de partenariat.

#### **b) Etape de mobilisation des ressources endogènes et exogènes**

Dans cette étape, la priorité est accordée à la mobilisation des ressources financières. On peut distinguer deux (02) types de ressources :

- *les ressources endogènes* : ce sont les contributions locales ;
- *les ressources exogènes* : il s'agit essentiellement de l'apport financier complémentaire mobilisé par les partenaires au développement. Ces contributions peuvent prendre également la forme d'un appui technique et/ou en équipements.

#### **c) Etape d'élaboration des études d'exécution et de passation des marchés de travaux ou de fournitures**

La réalisation des projets issus du PRD nécessite :

- *d'une part l'élaboration des études d'exécution* : les études permettent de mieux évaluer techniquement et financièrement les projets identifiés et retenus. Elles pourraient être exécutées par le concours des services techniques déconcentrés ou par le biais des bureaux d'études par voie d'appel d'offre ;
- *d'autre part, la mise en œuvre d'une procédure de passation de marché de travaux ou de fournitures* : cette procédure devra s'appliquer pour le choix des entreprises devant exécuter les marchés de travaux ou de fournitures conformément aux textes en vigueur. Le but de cette procédure de passation de marché est de créer le maximum de transparence dans la conduite des projets.

#### **d) Etape de réalisation et de suivi - contrôle des projets**

Cette étape porte sur l'exécution concrète des projets par les entreprises adjudicataires des marchés. Elle nécessite un suivi - contrôle minutieux ponctué par

la production de rapports réguliers de suivi des travaux ; afin de s'assurer de la bonne conduite du projet.

Ce suivi - contrôle de l'exécution des projets est de la responsabilité :

- du Conseil Régional
- de la cellule de pilotage de projets
- des services techniques déconcentrés selon leurs compétences

#### **e) Etape d'évaluation**

On retiendra deux types d'évaluation : l'évaluation interne et l'évaluation externe.

### **7.3 CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN**

Les conditions d'une mise en œuvre réussie du PRD exigent certaines dispositions institutionnelles, des mesures d'accompagnement, et la mise en place d'un système de suivi-évaluation efficace.

#### **7.3.1- Dispositions institutionnelles ou mesures d'accompagnement**

Pour réussir la stratégie globale il est nécessaire :

- d'entreprendre les démarches réglementaires d'adoption du PRD. Le PRD une fois validé par la commission ad hoc, doit être adopté par le Conseil Régional avant sa mise en œuvre ;
- de s'assurer le management des activités dans l'esprit de la bonne gouvernance telle qu'indiqué dans le PRD, notamment :
  - o la définition du rôle des acteurs au niveau régional et au niveau communal;
  - o la mise en place d'un cadre de concertation inter acteurs ayant une fonction d'orientation et de suivi des actions du PRD ainsi que le rôle de mobilisation des partenaires.
- de s'assurer de la participation de l'Etat et des partenaires au développement par :
  - o l'accompagnement à la maîtrise des rôles ;
  - o la mise à la disposition de ressources financières pour la mise en œuvre du PRD à travers des mécanismes de financement ;

- le recentrage des interventions autour du PRD.

### **7.3.2- Suivi/évaluation du Plan**

#### 7.3.2.1 - Cadre de référence du suivi - évaluation du PRD

Le cadre de référence du suivi - évaluation permet de définir les principaux indicateurs pour le suivi et l'évaluation des objectifs et des projets issus du PRD.

Deux (02) grands groupes d'indicateurs peuvent être retenus (*à titre d'exemples*) :

#### **Indicateurs de réalisation ou de performance :**

- le taux de réalisation physique par domaine d'activité : ce taux peut être calculé sur la base du *rapport entre les projets réalisés et les prévisions par domaine d'activités* ;
- le taux de réalisation financière par domaine d'activités : ce taux peut être calculé sur la base du rapport entre les montants des projets réalisés et les montants prévisionnels par domaine d'activités ; etc.

**Indicateurs d'effets ou d'impact** portant sur les grands domaines dans lesquels des changements pourront être observés tels que :

- l'amélioration des conditions environnementales
- l'accès aux services sociaux de base
- l'accroissement des ressources financières locales
- etc.

#### 6.3.2.2- Démarche de suivi - évaluation préconisée

La démarche préconisée pour le suivi - évaluation du PRD s'appuie en priorité sur la participation du Conseil Régional et des communautés à la base. Ces derniers seront outillés pour l'usage des éléments du cadre de référence. Les actions participatives de suivi - évaluation s'exécuteront à un triple niveau selon une périodicité bien définie.

Pour l'ensemble des projets du PRD, il est préconisé la mise en place d'un comité restreint pour le suivi - évaluation. Ce comité travaillera sur la base des rapports trimestriels de la cellule de projet. Il fournira ainsi des rapports bilans annuels de

l'exécution du PRD au Conseil Régional. Ce comité aura également la responsabilité :

- de réaliser *un bilan à mi -parcours du plan après deux (02) ans d'exécution* afin d'en tirer des leçons pour mieux réorienter son contenu ;
- de faire *un bilan final du plan à échéance* afin d'en tirer les enseignements nécessaires pour mieux guider l'élaboration du prochain.

Il est souhaitable que les évaluations internes soient combinées à des évaluations externes.

## CONCLUSION

La Région du Centre-Nord, à travers le Conseil Régional, a entrepris d'élaborer un document de référence, un répertoire d'actions consensuelles jugées prioritaires en vue de promouvoir son développement. Ce document dont la première étape est le Diagnostic et la seconde la Planification et le dispositif de sa mise en œuvre constitue un instrument indispensable pour toute région ayant une noble ambition de déclencher le processus du développement tout en réduisant les disparités de toute nature.

Ce travail de terrain a permis de dégager d'abord les potentialités, ensuite de mettre en exergue les grands problèmes en matière de développement de la région et enfin de capitaliser les expériences des différents intervenants (ONG, Associations, projets et programmes) afin de définir après le diagnostic, des actions pertinentes pour le développement régional.

Malgré ces potentialités et autres opportunités non négligeables, il existe des contraintes majeures auxquelles la région fait face. Ainsi, à partir des principales faiblesses identifiées, des pistes de solutions générales ont été dégagées. L'objectif général du plan consiste à « **Promouvoir un développement économique et social durable de la région** ». Les principaux défis et enjeux du développement de la région ont été regroupés autour de quatre axes stratégiques que sont : la création des richesses matérielles, la valorisation du capital humain et social, le renforcement des secteurs de soutien à la production et enfin le renforcement de la gouvernance locale et la participation citoyenne.

Le coût des actions est estimé à environ **neuf (09) milliards de FCFA**. La mise en œuvre de ces actions va mobiliser le Conseil régional au premier chef, mais également l'Etat, les partenaires, le secteur privé et les organisations de la société civile.

La part contributive prévisionnelle des « bénéficiaires et du conseil régional » est estimée à **472 525 000** de francs CFA soit 5% du coût global du PRD. Le montant des financements à rechercher s'élève à **8 977 975** francs CFA.

La programmation dans le temps tient compte des délais nécessaires pour le renforcement des capacités du Conseil régional et la mobilisation des fonds dans les premières années. La programmation dans l'espace est plus ouverte et laisse une large place aux initiatives du Conseil régional qui doit tenir compte des besoins de l'équilibre régional et des préoccupations de justice sociale.

Les chances de réussite du Plan résident fondamentalement dans la mobilisation des ressources financières et dans son suivi quotidien. A cet effet, un projet de dispositif à mettre en place est inscrit dans le Plan. Il implique non seulement un renforcement des capacités du Conseil régional (administration et élus) mais aussi une participation effective des citoyens surtout à travers leurs organisations.

L'engouement des populations durant les différentes phases d'élaboration du Plan laisse présager que leur mobilisation sera sans faille pour la mise en œuvre des actions futures. Il n'est nul doute besoin de dire que le développement régional ne saurait être l'affaire du Conseil régional seulement, la contribution active des populations est souhaitée et indispensable.

La mise en œuvre des actions prévues dans le PRD doit être faite avec le concours de tous les acteurs au développement au niveau local. L'accompagnement de l'Etat à travers les services techniques déconcentrés est très déterminant dans l'atteinte des résultats.

L'un des grands défis reste la capacité de mobilisation des ressources pour faire face aux besoins de financement des activités. Les stratégies de mobilisation des financements ne sont pas encore bien maîtrisées. L'expérience de la mise en œuvre du PRD précédent montre que le financement des activités provenait pour l'essentiel, des ressources propres du budget du Conseil Régional, des dotations budgétaires de l'Etat et des droits de tirage du Fonds Permanent de Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT).

## BIBLIOGRAPHIE

1. Version définitive du PRD 2010- 2014 du Centre- Nord
2. Monographie du Sanmatenga, 2013
3. Manuel de suivi des PCD/PRD. Comment suivre notre PCD/PRD ? A l'usage des membres des Comités Techniques de Suivi des PCD/PRD. Octobre 2013.
4. Etude ECOLOC
5. Document du guide méthodologique de planification locale révisé
6. Module de formation simplifiée en Genre
7. Module de formation sur la prise en compte du changement climatique dans l'élaboration des PLD
8. Module de formation sur la prise en compte du développement durable dans l'élaboration des PLD
9. Module de formation sur la prise en compte du VIH SIDA
10. Rapport d'évaluation DREP du PRD/CN
11. Fascicules et thèmes de formation
12. Rapport définitif du RGPH 2006
13. Rapport de l'étude du schéma national d'aménagement du territoire ; MEF-DGAT/DLR ; 2008
14. Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ; MEDEV Janvier 2004
15. Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté du Centre-Sud ; MEDEV Juin 2005
16. Rapports de mise en œuvre du cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté; DREP/Centre-Sud ; 2004-2005 ; 2006 ; 2007 ; 2008.
17. Annuaire statistiques ; DEP-MEBA
18. Annuaire statistique scolaire et universitaire ; MESSRS-DEP/2004-2005
19. Annuaire statistiques de la santé 2007 et 2008 ; Ministère de la santé ; juin 2008
20. Enquête Démographique et de Santé : Rapport de synthèse ; INSD/2003
21. Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages; INSD/1998/2003
22. Profil de pauvreté ; INSD/2003
23. Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso ; INSD/ mars 2000
24. RGPH 1996, 2006 ; INSD/ 2009
25. Projection démographique 2007-2020, par région et par province ; INSD ; 2009
26. Enquête annuelle/Questionnaire des indicateurs de base de Bien être ; 2005 et 2007
27. Atlas du Burkina Faso ; MEDEV/Juin 2006
28. Résultats préliminaires de la phase I du RGA 2006-2010, DGPSA, juillet 2007
29. Enquête permanente agricole (EPA), 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, DGPSA
30. Inventaire national 2005 des points d'eau modernes : évaluation des taux de couverture théoriques actuels des besoins en eau potable par province et par département au Burkina Faso ; MAHRH/DGIRH-DGAEF-DRAHRH/ Juin 2006
31. Plans communaux de développement de la région du Centre-Nord.

## ANNEXES

### Table des matières

<b>FICHE SYNTHÈSE DU PRD DU CENTRE-NORD.....</b>	<b>2</b>
<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>6</b>
<b>LISTE DES CARTES .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>10</b>
<i>Phase préparatoire.....</i>	<i>12</i>
<i>Phase de démarrage.....</i>	<i>12</i>
<i>Phase de diagnostic .....</i>	<i>16</i>
<i>Phase de planification et de rédaction du PRD .....</i>	<i>16</i>
<i>Phase de validation du PRD.....</i>	<i>17</i>
<b>I. PRÉSENTATION DE LA RÉGION DU CENTRE-NORD.....</b>	<b>19</b>
1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE .....	19
1.2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE .....	20
1.3 MILIEU PHYSIQUE .....	21
1.3.1 Relief.....	21
1.3.2 Climat.....	21
1.3.3 Hydrographie et Hydrogéologie.....	22
1.3.4 Sols et sous-sols.....	25
1.4 MILIEU HUMAIN .....	28
1.4.1 Etat et dynamique de la population.....	28
1.4.2 Répartition de la population par sexe et groupes d'âge.....	28
1.4.3 Situation des mouvements migratoires .....	30
1.4.4 Langues, ethnies et religions .....	31
1.5 SERVICES SOCIAUX DE BASE ET ÉQUIPEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES COLLECTIFS .....	31
1.5.1 Le système éducatif.....	31
1.5.2 Le système de santé.....	37
1.5.3 Le VIH/SIDA .....	39
1.5.4 L'eau potable et l'assainissement .....	42
1.5.5 L'habitat et l'urbanisme .....	44
1.5.6 L'Information.....	45
1.5.7 La promotion de la femme et du Genre.....	46
1.5.8 Les sports et loisirs.....	48
1.5.9 L'action sociale.....	49
1.5.10 Formation professionnelle et Emploi .....	51
1.6 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES .....	55
1.6.1 Les secteurs de production .....	55
1.6.2 Les Secteurs de soutien à la production.....	73

1.7 GOUVERNANCE LOCALE .....	83
1.7.1 La région collectivité territoriale .....	83
1.7.2 L'état des finances locales .....	85
1.8 SECURITE DE PROXIMITE .....	88
1.9 PROJETS/PROGRAMMES, ONG ET ASSOCIATIONS .....	89
<b>II. THEMES EMERGENTS.....</b>	<b>90</b>
2.1 POPULATION .....	90
2.2 VIH/SIDA .....	91
2.3 PRISE EN COMPTE DU GENRE .....	96
2.4 ECONOMIE LOCALE .....	102
2.5 CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	105
<b>III. ANALYSE DES FORCES FAIBLESSES OPPORTUNITES ET MENACES .....</b>	<b>110</b>
<b>IV. GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>128</b>
4.1 BILAN DU PRD 2010-2014 .....	128
4.1.1 Analyse des performances physiques suivant les axes stratégiques .....	128
4.1.2 Analyse globale des performances financières du PRD .....	128
4.1.3 Efforts financiers consentis par le Conseil Régional.....	129
4.1.4 Principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre .....	129
4.2 SYNTHÈSE DES PROBLÈMES MAJEURS .....	131
4.3 ENJEUX ET DEFIS DE DEVELOPPEMENT .....	132
4.3.1-Garantie de la sécurité alimentaire.....	132
4.3.2- Amélioration de l'offre de services sociaux de base .....	132
4.3.3- Promotion de l'économie régionale.....	133
4.3.4- Gestion rationnelle des ressources naturelles.....	133
4.3.5- Désenclavement interne et externe de la région et renforcement des autres équipements socio économiques collectifs d'appui à la production.....	134
4.3.6- Promotion des activités socioculturelles, artistiques et sportives.....	135
4.3.7- Prise en compte de la dimension genre.....	135
4.3.8- Maîtrise de l'eau de production et de boisson.....	136
4.3.9- Accélération de l'électrification rurale.....	136
4.3.10- Maîtrise du croît démographique .....	136
4.3.11-Favoriser l'accès à la formation professionnelle.....	137
4.3.12- Renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne.....	137
4.4 VISION DU DEVELOPPEMENT REGIONAL.....	138
4.5 OBJECTIFS DU PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT .....	139
4.6 PRINCIPES DIRECTEURS .....	140
<b>V- PROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE POUR LES 5 ANS .....</b>	<b>149</b>
<b>VI- PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2015.....</b>	<b>177</b>
<b>VII- MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DU PRD.....</b>	<b>182</b>
7.1 STRATEGIE DE MOBILISATION DES FONDS.....	182
7.2 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE .....	182

7.2.1- Phase organisationnelle .....	182
a) Le marketing social .....	182
b) L'identification et l'organisation des porteurs de projets.....	183
c) La formation des porteurs de projet sur les techniques de conduite de projets .....	184
7.2.2- Phase opérationnelle .....	185
a) Etape de communication et de négociation .....	185
b) Etape de mobilisation des ressources endogènes et exogènes.....	186
c) Etape d'élaboration des études d'exécution et de passation des marchés de travaux ou de fournitures.....	186
d) Etape de réalisation et de suivi - contrôle des projets.....	186
<b>7.3 CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN.....</b>	<b>187</b>
7.3.1- Dispositions institutionnelles ou mesures d'accompagnement .....	187
7.3.2- Suivi/évaluation du Plan.....	188
7.3.2.1 - Cadre de référence du suivi - évaluation du PRD.....	188
6.3.2.2- Démarche de suivi - évaluation préconisée .....	188
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>190</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>192</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>193</b>
TABLE DES MATIERES .....	193
ARRETE PORTANT MISE EN PLACE DE LA COMMISSION AD'HOC .....	196
EFFECTIF DES APPRENANTS DANS HUIT CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA REGION AU COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013 .....	197
ESPECES DE POISSONS RENCONTREES DANS LES COURS D'EAU ET PLANS D'EAU DE LA PROVINCE DU SANMATENGA .....	198
REPARTITION DE LA FAUNE REGIONALE .....	198
LES MANIFESTATIONS CULTURELLES DE LA REGION .....	198
LES SITES ET ATTRAITS TOURISTIQUES PAR PROVINCE .....	200
Liste des structures et personnes rencontrées.....	200

## **Arrêté portant mise en place de la Commission Ad'hoc**

## Situation de la couverture télévisuelle et radiophonique du Centre-Nord

Province	Indicatif d'appel	Fréquence	Puissance émetteur	Statut	Genre	Date de création
Bam	Radio Nerwaya de Kongoussi	99.7	500 w	Privé	Ass	11/04/2008
	La radio voix des lacs	93.2	100 w	Public	Public	
	RTB/Télé	223.25	1000 w	Public	Public	
Namen-tenga	Radio Nayiné	92.0	500 w	Privé	Ass	25/ 09/2001
	Radio Basné FM	98.5	500 w	Privé	Ass.	
	RTB/Télé	183.25	1000 w	Public	Public	
Sanma-tenga	Radio Manegda	99.4	500 w	Privé	Ass	12/08/1999
	Radio Or FM Sanmatenga	96.1	500 w	Privé	Cciale	14/07/1999
	Radio Manegmoogo	106.5	500 w	Privé	Ass.	18/10/2007
	RTB Télé	223.25	1000 w	Public	Public	
	Sanmatenga TV	767.25	1000 w	Privé	Com	11/04/2008
	RTB Radio	89.8		Public	Public	2013

Source : Répertoire des médias audiovisuels du Burkina, 2013

## Effectif des apprenants dans huit centres de formation professionnelle de la région au cours de l'année scolaire 2012-2013

Dénomination du centre	Effectif des apprenants					
	1 <sup>ère</sup> année		2 <sup>ème</sup> année		3 <sup>ème</sup> année	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Centre de Formation Professionnelle de Kongoussi/Zoodnooma	25	3	16	2	-	-
	28		18		-	
Centre de Formation Professionnelle de Korsimoro	9	-	4	-	9	-
	9		4		9	
Centre de Formation et de Production Artisanale(CFPA) de Tougouri	-	-	-	-	59	15
	-		-		74	
Organisation Faitière des Corporations de Métiers d'Artisans (OFACOM) Namanegzanga du Bam	-	-	-	-	45	30
	-		-		75	
Centre de Promotion Rurale/Kongoussi	-	-	-	-	-	-
	-		-		-	
Centre de Formation Professionnelle de l'Agence Nationale Pour l'Emploi/Kaya	25	14	35	23	30	27
	39		58		57	
Centre de Formation Professionnelle de l'Association Nassongdo/Boulsa	3	8	-	13	-	-
	11		13		-	
Centre de Formation Professionnelle de l'ANAS/Kaya	37	3	-	-	-	-
	40		-		-	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>99</b>	<b>17</b>	<b>55</b>	<b>38</b>	<b>143</b>	<b>63</b>
	<b>116</b>		<b>93</b>		<b>206</b>	

Source : DRJFPE, 2014

## Espèces de poissons rencontrées dans les cours d'eau et plans d'eau de la province du Sanmatenga

N°	Nom scientifique	Nom en français	Nom en Mooré
1	<i>Schilbe mystus</i>	Docteur	Tidga
2	<i>Pollimyrus</i>	Isidori	Yalgnfo
3	<i>Protopterus annectens</i>	Anguille	Relego
4	<i>Synodontis clarias</i>	Hélicoptère	Kouikinka
5	<i>Clarias anguillaris</i>	Silure	Saalé
6	<i>Hemichromis bimaculatus</i>	Carpe	Pin-raogo
7	<i>Malapterurus electricus</i>	Poisson électrique	Zesgo
8	<i>Hydrocynus forskalii</i>	Poisson électrique	Zesgo
9	<i>Heterotis niloticus</i>	Silure	Saalé
10	<i>Brycinus murse</i>	Sardine	Tantanré
11	<i>Heterotis niloticus</i>	Capitaine	Rakako
12	<i>Gymnarchus niloticus</i>	Poisson cheval	Memenego
13	<i>Auchenoglanis occidentalis</i>		Kouldéogo

Source : DREDD/CN, 2014

## Répartition de la faune régionale

N°	Nom scientifique (genre et espèces)	Nom français	Famille	Classe
<b>Faune terrestre</b>				
01	<i>Francolinus bicalcaranus</i>	Francolin	Phasianidae	AVES
02	<i>Numida meleagris</i>	Pintade	Numidae	AVES
03	<i>Ptilopachus petrolus</i>	Poule de rocher	Picathartidae	Passeriformes
04	<i>Streptopelia vinacea</i>	Tourterelle vineuse	Columbidae	AVES
05	<i>Drepanoptila heloserica</i>	Pigeon vert	Columbidae	AVES
06	<i>Erythrocobus patas patas</i>	Singe rouge	Cercopithecidae	Mammifères
07	<i>Cricetomys gambianus</i>	Rat de Gambie	Cricetomyidae	Mammifères
08	<i>Atelerix albiventris</i>	Hérisson à ventre plat	Erinaceidae	Mammifères
09	<i>Lepus capensis</i>	Lièvre	Leporidae	Mammifères
10	<i>Eupodotis senegalensis</i>	Outarde du Sénégal	Otididae	AVES
11	<i>Myosciurus pumillio</i>	Ecureuil d'Afrique	Sciuridae	Mammifères
12	<i>Felis libyca</i>	Chat sauvage	Felidae	Mammifères
13	<i>Phacochoerus africanus</i>	Phacochère	Suidae	Mammifères
14	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde bœuf	Ardeiforme	AVES
15	<i>Necrosyrtes monarchus</i>	Charognard	Accipitridae	AVES
16	<i>Oryzomys afer</i>	Oryctérope	Orycteropodidae	Mammifères
17	<i>Hyppopotamus amphibius</i>	Hippopotame	Hippopotamidae	Mammifères
18	<i>Lycaon pictus</i>	Le lycaon	Canidae	Mammifères
19	<i>Hyena hyena</i>	Hyène	Hyaenidae	Mammifères
<b>Faune aquatique</b>				
20	<i>Crocodylus niloticus</i>	Crocodile du Nil	Crocodylidae	Reptiles
21	<i>Varanus exanthematicus</i>	Varan de savane	Varinidae	Reptiles
22	<i>Varanus niloticus</i>	Varan du Nil	Varinidae	Reptiles

Source : DREDD CN, 2014

## Les manifestations culturelles de la région

N° d'ordre	Nom du festival ou de la manifestation	Lieu et périodicité	Contenu
<b>SANMATENGA</b>			
01	Festival Wedbindé	Kaya Biennal	Compétition en art du spectacle, animations en danse et musique traditionnelle, prestation d'artistes modernes, exposition-vente des produits artisanaux.
02	Festival scolaire	Centre-Nord	Compétition en art du spectacle (ballet, play-back,

	« FOCUS »	Annuel	danse moderne et traditionnelle, défilé de mode et théâtre)
03	Journées culturelles de Korsimoro	Korsimoro annuelle	Art du spectacle (danse traditionnelle, musique traditionnelle, etc.)
04	Festival Yarma de Dablo	Dablo Biennal	Compétition en art du spectacle, animations en danse et musique traditionnelles
05	Festival Rabas-y-kudumdé	Pissila Annuel	Compétition en art du spectacle, animations en danse et musique traditionnelles instrumentales
06	JEDES	Kaya Biennale	Valorisation du potentiel économique, culturel et culinaire (expositions, ventes, ..)
07	Naab Kitoaga	Boussouma Annuel	Fête coutumière
<b>NAMENTENGA</b>			
01	Pargantabbéré	Boulsa (Octobre de chaque année)	Organisation des marchés
02	Kitoaga	Boulsa (Novembre de chaque année)	Rituel
03	Kinoondo	Boulsa (Fin Décembre-début Janvier de chaque année)	Rituel, organisation des rues marchandes
04	Leb-raaga	Boulsa (Décembre-Janvier de chaque année)	Rituel, danses traditionnelles
05	Tang-gana	Boulsa (Fin Juin-début Juillet de chaque année)	Rituels des Yonyonsés pour demander la pluie
06	Basga	Boulsa (Novembre-Décembre de chaque année)	Rituel, danses traditionnelles
07	Fête des masques	Zéguédéguin (Fin Mai-début Juin de chaque année)	Rituel, danse de masques
08	Massné	Boala (Mai-Juin de chaque 03 ans)	Rituel, lutte traditionnelle
09	Festival des masques	Boulsa (Fin Mai chaque 02 ans)	Rituel, danse et musique traditionnelles des masques, animation populaire
10	Festival culturel	Boulsa	Animation populaire, danse et chanson traditionnelle
<b>BAM</b>			
01	Bam Vacance Culture	Kongoussi Annuelle	Compétition en art du spectacle
02	Tikaré Vacance Culture	Tikaré Annuelle	Compétition en art du spectacle
03	Festival Fango de Kongoussi	Kongoussi Annuelle	Compétition en danse traditionnelle
04	Festival Namaoré de Tikaré	Kongoussi Annuelle	Compétition en danse traditionnelle
05	Kimtando de Bourzanga	Bourzanga Annuelle	Fête coutumière
06	Kiougou de Rissiam	Sabcé Annuelle	Fête coutumière
07	Kiougou de kirgtenga	Nasseré Annuelle	Fête coutumière
08	Le Napousom de Zitenga	Tikaré Annuelle	Fête coutumière
09	Le Nazaigo de Zitenga	Tikaré Annuelle	Fête coutumière
10	Le Boulpousom de Zitenga	Tikaré Annuelle	Fête coutumière
11	Le Nabasgo de Manegtaba	Tikaré Annuelle	Fête coutumière
12	Le Pacodé de Rouko	Rouko Annuelle	Fête coutumière
13	Le Bagaba de Gongga	Tikaré	Rituel
14	Le Bega de Gongga	Annuelle	Rituel

15	Le Tingané de Kongoussi	Kongoussi Annuelle	Rituel
----	-------------------------	--------------------	--------

Source : DRCT/CN juin 2014

### Les sites et attraits touristiques par province

Éléments Sites/Province	Privés	Publics	Mis en valeur	Non mis en valeur	Programme local de développement	Observation
<b>BAM</b>						
-Lac Bam		X		X		
-La colline du sauveur	X		X			
-L'espace Orstom	X		X		X	
-Le fourneau de Rongin	X		X			
-Le village des tisserands de Kôrô		X		x		
-Le village des forgerons de Loulouka		X		X		
-Le Tanvooré de Sanrgho		X		X		
-Les Nécropoles de Bourzanga		X		X		
<b>NAMENTENGA</b>						
-La cour royale de Boulssa	X		*			
-Les Kaabas royaux de Boulssa	X			X		
-Le Tanyillé		X		X		
-Le Nab Pouyguin ou les vestiges de Naaba Woobgo		X		X		
-La tombe du Naba Namendé		x		X		
<b>SANMATENGA</b>						
-Les tanneries et ateliers de maroquinerie		X		X		
-Le hall des artisans		X	x			
-Le lac Dem		X	X			Existence d'un projet d'aménagement (CF Plan d'industrie touristique de la région)
-Le site de l'auberge de Kaya		X	X			
-La mare aux crocodiles de Gouèma		X		X		
-Le musée communal de Kaya		X	X			
-Le marché de bétail		x	X			
-Les hauts fourneaux de Tiwêga		x		X		
-Les mares aux crocodiles de Samboaga		X		X		
-Les 33 collines de Boussouma		X		X		
-Les tisserands de Kôrsimoro		X		X		
-Le musée des fourneaux africains	x		X			

Source : DRCT/CN juin 2014

### Liste des structures et personnes rencontrées

Nom	prénom (s)	Structure	localité
Baouar	J. Bertrant	DRPF/G/CN	Kaya
Bawar	Ousmane	DREP/CN	Kaya
Bourgou	Aminata	Coordonnateur	Yalgo
Conseiga	Adama	Conseil Régional	Kaya

Diallo	Sékou	Korsimoro	Conseiller
Diandé	Oumarou Yero		Barsalougho
Diapa	Jean	Programme Faso	Tougouri
Kaboré	Jean	Inspecteur	Kaya
Kouanda	Hamidou	Korsimoro	Conseiller
Louquet	Mossa	DRHU/CN	Kaya
Mme Ouédraogo	Saoudata	Coordination femme	Kaya
Mme Soubeiga/Zeba	Gertude	DRID/CN	Kaya
Mounkian	Sibirou	DRASA/CN	Kaya
Ouattara	Karamoko	DREP/CN	Kaya
Ouédraogo	Sandrine	Conseiller	Yalgo
Ouédraogo	Kouka	CRA	Nagbingou
Ouédraogo	Charles Mathias	DREDD/CN	Kaya
Ouédraogo	Issaka	Commission environnement	Tikaré
Ouédraogo	M,Macaire	CRA	Tikaré
Ouédraogo	Kouka	Conseiller Municipal	Guibaré
Ouédraogo	P Christophe	Conseiller Municipal	Sabcé
Ouédraogo	Etienne	Comité communal de jumelage	Sabcé
Ouédraogo	Awa	Conseiller Municipal	Rouko
Ouédraogo	Didier	Korsimoro	2ème adjoint au maire
Ouédraogo	N Hélène	Ziga	1ère adjointe au maire
Ouédraogo	Karim	Korsimoro	Chargé
Ouédraogo	Karim	Mairie B	Boussouma
Ouédraogo	Ousséni	CAMDC/K	Kaya
Ouédraogo	Moïse	Agriculture	Pibaoré
Ouédraogo	Maïmounata	Coordination Volet AMEX	Pissila
Ouédraogo	Souleymane	Président association	Pissila
Ouédraogo	Abdoulaye	représentant des jeunes	Mané
Ouédraogo	G Rosalie	coordination des femmes	Pissila
Ouédraogo	Lamoussa Sylvie	Commission environnement	Mané
Ouédraogo	W Antoine	Jeunes	Pibaoré
Ouédraogo	Tasseré	P environnement	Dablo
Ouédraogo	R Paulle	PATGF	Barsalougho
Ouédraogo	Zonabo	Coordination des femmes	Barsalougho
Ouédraogo	S Pascaline	Coordination des femmes	Namissiquima
Ouédraogo	K. Minata	Coordonatrice	Dablo
Ouédraogo	Tan,,,,	présidente femme	
ouédraogo	Ousséni	OP Agriculture	Dablo
Ouédraogo	Brice Flavien	DRCT/CN	Kaya
Ouédraogo	François	Croix- Rouge	Kaya
Ouédraogo	Issaka	DRIH/CN	Kaya
Ouédraogo/Ouédraogo	G. Antoinette	DRPF/G/CN	Kaya
Ouédraogo	Karim	Korsimoro	Maire

Ouéraogo	Saidou	DRJFPE/CN	Kaya
Sam	Jean	DPEDD/NAMENTENGA	Boulsa
Sana	Zakaria	Mairie	Kaya
Sangaré	Boureima	CRA	Rouko
Sawadogo	W Ruth	Association	Yalgo
Sawadogo	W Pascal	Commission environnement	Kaya
Sawadogo	Salamata	Coordination femme	Pibaoré
Sawadogo	Noraogo	Commission environnement	Pibaoré
Sawadogo	Mounini	président des associations	Boussouma
Sawadogo	Pamoussa	développement local	Kaya
Sawadogo	Joanny	OP agriculture CRA	Kaya
Sawadogo	Yakouba	Mairie	Barsalogho
Sawadogo	Hamidou	Mairie Président CEDL	Barsalogho
Sawadogo	Hamidou	DP Elevage	dablo
SAWADOGO	G. Oscar	Président Zood Nooma	Kongoussi
Sawadogo	Salam	DPEDD/BAM	Kongoussi
Sawadogo	Johanny	CRA/CN	Kaya
Serme	Bakary	DPASA/BAM	Kongoussi
Simian	Mariam	Coordination des femmes	Mané
Soré	Moumini	Président de la commission Développement	Pissila
Soulga	Sidiki	Korsimoro	conseiller
Tall	Hassane	Commission environnement	Rouko
Taondyandé	N. Denise	DR CEFORÉ	Kaya
Tenkodogo	Pascal	APFNL	Kaya
Wèrèm	Idrissa	Elevage	Kaya
Yaméogo	W Hubert	Mairie	Tougouri
Yaméogo	Justin	DRHU/CN	Kaya
Yonli	P. Claver	DPRAH/BAM	Kongoussi
Zabré	Abdoulaye	Pensa association	Pensa
Zamtako	Halidou	Conseil Régional	Kaya
Zerbo/Yougbaré	Marie Placide	DRPFG/CN-kaya	Kaya
Zongo	Idrissa	SONABEL	Kaya